

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2026**SEANCE ORDINAIRE****DÉLIBÉRATION****N° DEL2026-006****AFFECTATION ANTICIPÉE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2025**

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
29	22	26

L'an deux mil vingt six, le 24 février à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Daniel RAPHOZ, Maire.

Etaient présents :

M. Daniel RAPHOZ, Mme Khadija UNAL, M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Valérie MOUNY, M. Chun-Jy LY, M. Christian ALLIOD, M. Etienne T'KINT DE ROODEENBEKE, Mme Chantal HARS, Mme Nadia CARR-SARDI, M. Rémi VINE-SPINELLI, Mme Laurence MERIAUX, M. Jean-Louis GUIDERDONI, Mme Marie JOMIR-FLORES, M. Matthieu CLAVEL, Mme Catherine MITIS, M. Jean-Loup KASTLER, M. Nicolas KRAUSZ, M. Christian LANDREAU, M. Dorian LACOMBE, Mme Corinne DEMARQUAY, M. Jean-Francois PATRIARCA, M. Raphael VINCON.

Pouvoir(s) :

M. Balaky-Yem BABALEY à M. Chun-Jy LY, M. Ahmed BEN MBAREK à Mme Valérie MOUNY, M. Stephane GRATAROLY à M. Daniel RAPHOZ, Mme Aurelie LEGER à M. Christian ALLIOD.

Etaient excusés :

M. Jean-Druon CHARVE, Mme Laurence CAMPAGNE, Mme Mylène MAILLOT.

Secrétaire de séance : Christian ALLIOD

Conformément à l'article L.2311-4 du Code général des collectivités territoriales, dispose que les résultats de l'exécution budgétaires sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs

lors du vote du compte financier unique (CFU), mais qu'il est toutefois possible d'estimer les résultats avant l'adoption du CFU et de procéder à leur reprise anticipée, justifiée par une fiche de calcul du résultat prévisionnel et d'un tableau des résultats d'exécution du budget, ainsi que l'état des restes à réaliser au 31 décembre 2025.

Considérant qu'il est possible dans ce cadre d'inscrire par anticipation au budget primitif 2026 les résultats de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement, ainsi que la prévision d'affectation.

L'exécution anticipée des résultats de 2025 est détaillée ci-dessous :

En euros	Investissement	Fonctionnement	Total
Prévision budgétaire totale (recettes)	7 727 851,70	19 544 273,61	27 272 125,31
Recettes réalisées	2 960 916,48	20 705 946,14	23 666 862,62
Restes à réaliser	288 369,09	0,00	288 369,09
Prévision budgétaire totale (dépenses)	10 600 499,35	24 355 764,00	34 956 263,35
Dépenses réalisées	7 370 363,29	18 478 685,73	25 849 049,02
Restes à réaliser	1 210 895,77	0,00	1 210 895,77
Solde des réalisations de l'exercice	-4 409 446,81	2 227 260,41	-2 182 186,40
Résultats antérieurs reportés	2 872 647,65	4 798 190,59	7 670 838,24
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	-1 536 799,16	7 025 451,00	5 488 651,84
Différence entre les restes à réaliser	-922 526,68	0,00	-922 526,68
Résultat cumulé	-2 459 325,84	7 025 451,00	4 566 125,16
Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	9 121,97	208 548,51	217 670,48
Résultat y compris opérations non budgétaires	-2 450 203,87	7 233 999,51	4 783 795,64

Le résultat cumulé doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, via une inscription au compte de recettes d'investissement 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés ». Le solde sera réparti entre une inscription du résultat d'investissement négatif (compte 001) reporté sur l'exercice 2026 et un report de l'excédent de fonctionnement (compte 002) :

Affectation du résultat	Affectation à l'investissement (1068)	2 450 203,87 €
	Report en investissement (001)	-1 527 677,19 €
	Report en fonctionnement (002)	4 783 795,64 €

Vu l'article L.2311-4 du Code général des collectivités territoriales relatif à la reprise anticipée des résultats ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Finances et Comptes Publics réunie le 4 février 2026 ;

Considérant la panne nationale du serveur Hélios de la Direction des finances publiques survenue en février 2026, qui a empêché le vote du CFU 2025 lors de la présente séance ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **REPORTE** au budget primitif de 2026 le solde excédentaire de fonctionnement de l'exercice 2025 pour un montant de 4 783 795,64 €, imputé au compte 002 ;
- **REPORTE** au budget primitif de 2026 le solde déficitaire d'investissement de l'exercice 2025 pour un montant de 1 527 677,19 €, imputé au compte 001 ;
- **INSCRIT** la somme de 2 450 203,87 € au compte 1068 afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement ;
- **PRÉCISE** que si le CFU venait à faire apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devrait procéder à sa régularisation et à la reprise des écarts lors de la plus proche décision budgétaire suivant le vote du CFU ;
- **PREND ACTE** que cette reprise anticipée des résultats de 2025 et leur affectation sur l'exercice 2026 ne deviendront définitives qu'après l'approbation du CFU 2025 et l'adoption d'une délibération spécifique d'affectation définitive des résultats 2025 sur l'exercice 2026.

VOTE	
Pour	21
Contre	3
Abstentions	2
Ne prend pas part au vote	0

Date de télétransmission : 27 février 2026
Date de retour de l'acte : 27 février 2026
Identifiant de l'acte : 076-217602317-20260224-10486-DE-1-1

Le Maire,
Daniel RAPHOZ



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE 2025

Ville de Ferney-Voltaire

Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat propre à l'exercice 2025	18 478 685,73	20 705 946,14	2 435 808,92
Résultat antérieur reporté (002)		4 798 190,59	4 798 190,59
Résultat à affecter			7 233 999,51

Section d'investissement	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat propre à l'exercice 2025	7 370 363,29	2 960 916,48	- 4 400 324,84
Résultat antérieur reporté (001)		2 872 647,65	2 872 647,65
Solde d'exécution			- 1 527 677,19
Restes à réaliser au 31/12/2025	1 210 895,77	288 369,09	- 922 526,68

Solde d'exécution de la section d'investissement - 1 527 677,19
Solde des restes à réaliser - 922 526,68
Besoin de financement à couvrir par l'affectation à l'investissement - 2 450 203,87

Résultats provisoires 2025 conformes aux chiffres de la balance éditée le 24/02/2026
(comptes 2025 non établis à ce jour)
Oyonnax le 24/02/2026

Affectation du résultat	Affectation à l'investissement (1068)	2 450 203,87
	Report en investissement (001)	- 1 527 677,19
	Report en fonctionnement (002)	4 783 795,64



Sabine PELEY-DUMONT
Inspectrice divisionnaire
des Finances publiques

SGC OYONNAX
188 rue Anatole France
CS 70519
01117 OYONNAX CEDEX

19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations		18 868 145,56		2 502 599,70				21 370 745,26		21 370 745,26
10222	F.C.T.V.A.		13 119 992,95		2 128 473,62		475 712,07		15 724 178,64		15 724 178,64
10226	Taxe d'aménagement		14 109 039,63			2 569 181,61		2 569 181,61			
							1 727,21		14 110 766,84		11 541 585,23
10228	Autres fonds d'investissement		4 727 000,80						4 727 000,80		4 727 000,80
10251	Dons et legs en capital		847 502,60						847 502,60		847 502,60
Sous-total compte 102 :			51 671 681,54		4 631 073,32	2 569 181,61	477 439,28	2 569 181,61	56 780 194,14		54 211 012,53
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		41 041 604,89		4 382 058,97		844 467,62		46 268 131,48		46 268 131,48
Sous-total compte 106 :			41 041 604,89		4 382 058,97		844 467,62		46 268 131,48		46 268 131,48
Sous-total compte 10 :			92 713 286,43		9 013 132,29	2 569 181,61	1 321 906,90	2 569 181,61	103 048 325,62		100 479 144,01

19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
110	Report à nouveau (solde créditeur)		2 938 595,91	844 467,62	2 912 610,81			844 467,62	5 851 206,72		5 006 739,10
Sous-total compte 110 :			2 938 595,91	844 467,62	2 912 610,81			844 467,62	5 851 206,72		5 006 739,10
Sous-total compte 11 :			2 938 595,91	844 467,62	2 912 610,81			844 467,62	5 851 206,72		5 006 739,10
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou		2 704 062,30	2 704 062,30				2 704 062,30	2 704 062,30		
Sous-total compte 12 :			2 704 062,30	2 704 062,30				2 704 062,30	2 704 062,30		
Sous-total compte 12 :			2 704 062,30	2 704 062,30				2 704 062,30	2 704 062,30		
1311	État et établissements nationaux		92 071,19						92 071,19		92 071,19
1312	Régions		40 860,00						40 860,00		40 860,00
1313	Départements		33 000,00						33 000,00		33 000,00



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1318	Autres		67 211,55					67 211,55		67 211,55	
Sous-total compte 131 :			233 142,74					233 142,74		233 142,74	
1321	État et établissements nationaux		737 624,37					737 624,37		737 624,37	
1322	Régions		252 411,63					252 411,63		252 411,63	
1323	Départements		1 269 715,17			76 680,00		1 346 395,17		1 346 395,17	
13251	GFP de rattachement		185 200,00					185 200,00		185 200,00	
13258	Autres groupements		4 477,11					4 477,11		4 477,11	
1326	Autres établissements publics locaux		19 747,29					19 747,29		19 747,29	
1328	Autres		3 550 508,25	1 146 089,00				4 696 597,25		4 696 597,25	



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Sous-total compte 132 :		6 019 683,82		1 146 089,00		76 680,00		7 242 452,82		7 242 452,82	
1338	Autres	27 987,81		27 987,81				27 987,81		27 987,81	
Sous-total compte 133 :		27 987,81		27 987,81				27 987,81		27 987,81	
1345	Amendes de radars automatiques et amende	733 892,16				315 973,00		1 049 865,16		1 049 865,16	
13461	Dotation d'équipement des territoires ru	1 693 666,08						1 693 666,08		1 693 666,08	
1348	Autres	2 679 584,35						2 679 584,35		2 679 584,35	
Sous-total compte 134 :		5 107 142,59				315 973,00		5 423 115,59		5 423 115,59	
1381	État et établissements nationaux	698 833,35						698 833,35		698 833,35	
1382	Régions	49 001,31						49 001,31		49 001,31	



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1383	Départements		590 173,16					590 173,16		590 173,16	
1384	Communes		400 000,00					400 000,00		400 000,00	
1386	Autres établissements publics locaux		69 715,82					69 715,82		69 715,82	
1388	Autres		883 594,28					883 594,28		883 594,28	
Sous-total compte 138 :			2 691 317,92					2 691 317,92		2 691 317,92	
13911	État et établissements nationaux	10 286,00				7 540,00		17 826,00		17 826,00	
13912	Régions	2 550,00				2 550,00		5 100,00		5 100,00	
13913	Départements	2 902,00				3 917,00		6 819,00		6 819,00	
13918	Autres	16 574,00				6 904,00		23 478,00		23 478,00	



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13938	Autres	18 614,00			18 614,00			18 614,00			
					18 614,00				18 614,00		
	Sous-total compte 139 :	50 926,00				20 911,00		71 837,00		53 223,00	
					18 614,00				18 614,00		
	Sous-total compte 13 :	50 926,00		27 987,81		20 911,00		99 824,81		53 223,00	
			14 079 274,88		1 164 703,00		392 653,00		15 636 630,88		15 590 029,07
1641	Emprunts en euros		5 175 475,60		2 704 229,15	836 269,29		836 269,29			
									7 879 704,75		7 043 435,46
	Sous-total compte 164 :					836 269,29		836 269,29			
			5 175 475,60		2 704 229,15				7 879 704,75		7 043 435,46
165	Dépôts et cautionnements reçus		25 805,63		520,00	4 017,00		4 017,00			
							8 123,60		34 449,23		30 432,23
	Sous-total compte 165 :					4 017,00		4 017,00			
			25 805,63		520,00		8 123,60		34 449,23		30 432,23
16884	Intérêts courus sur emprunts auprès des			34 348,73				34 348,73			
			34 348,73		29 326,21				63 674,94		29 326,21
	Sous-total compte 168 :			34 348,73				34 348,73			
			34 348,73		29 326,21				63 674,94		29 326,21

19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Sous-total compte 16 :				34 348,73		840 286,29		874 635,02			
		5 235 629,96		2 734 075,36		8 123,60		7 977 828,92		7 103 193,90	
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo	8 171 862,70		2 512 674,99		71 103,69		10 755 641,38		10 755 641,38	
Sous-total compte 192 :		8 171 862,70		2 512 674,99		71 103,69		10 755 641,38		10 755 641,38	
193	Autres neutralisations et régularisation	4 062 879,80		8 668,53				4 071 548,33		4 071 548,33	
Sous-total compte 193 :		4 062 879,80		8 668,53				4 071 548,33		4 071 548,33	
Sous-total compte 19 :		4 062 879,80		8 668,53				4 071 548,33		4 071 548,33	
		8 171 862,70		2 512 674,99		71 103,69		10 755 641,38		10 755 641,38	
Total classe 1 :		4 113 805,80		3 619 534,99		3 430 378,90		11 163 719,69		4 124 771,33	
		125 842 712,18		18 337 196,45		1 793 787,19		145 973 695,82		138 934 747,46	
2031	Frais d'études	427 366,69				123 959,84		551 326,53		541 745,53	
				9 581,00				9 581,00			
Sous-total compte 203 :		427 366,69				123 959,84		551 326,53		541 745,53	
				9 581,00				9 581,00			



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
20421	Biens mobiliers, matériel et études	20 000,00						20 000,00		20 000,00	
Sous-total compte 204 :		20 000,00						20 000,00		20 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	824 336,93		36 709,09		45 991,89		907 037,91		870 328,82	
				36 709,09				36 709,09			
Sous-total compte 205 :		824 336,93		36 709,09		45 991,89		907 037,91		870 328,82	
				36 709,09				36 709,09			
Sous-total compte 20 :		1 271 703,62		36 709,09		169 951,73		1 478 364,44		1 432 074,35	
				46 290,09				46 290,09			
2111	Terrains nus	4 618 105,68		0,90				4 618 106,58		4 618 106,28	
				0,30				0,30			
2112	Terrains de voirie	984 649,58						984 649,58		984 649,58	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	687 337,52						687 337,52		687 337,52	
2116	Cimetière	289 295,58						289 295,58		289 295,58	



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2118	Autres terrains	3 063 376,75					6 919,31	3 063 376,75	6 919,31	3 056 457,44	
Sous-total compte 211 :		9 642 765,11		0,90				9 642 766,01		9 635 846,40	
					0,30		6 919,31		6 919,61		
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	68 676,98		275,08		13 125,82		82 077,88		82 077,88	
2128	Autres agencements et aménagements	6 084 470,08		11 924,12		606 159,41		6 702 553,61		6 702 553,61	
Sous-total compte 212 :		6 153 147,06		12 199,20		619 285,23		6 784 631,49		6 784 631,49	
21311	Bâtiments administratifs	3 629 561,20				54 465,60		3 684 026,80		3 684 026,80	
21312	Bâtiments scolaires	17 163 066,81		5 779 068,68		490 645,42		23 432 780,91		23 432 780,91	
21316	Équipements du cimetière	250 275,23						250 275,23		250 275,23	
21318	Autres bâtiments publics	40 191 960,63		6 130 651,61		224 199,54		46 546 811,78		46 546 811,78	



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21321	Immeubles de rapport	629 815,37						629 815,37		629 815,37	
21351	Bâtiments publics	630 669,71		265 010,68		24 117,10		919 797,49		872 972,56	
				46 824,93				46 824,93			
21352	Bâtiments privés	4 531,20						4 531,20		4 531,20	
2138	Autres constructions	3 131 620,87		7 380,00		7 341,60		3 146 342,47		3 146 342,47	
Sous-total compte 213 :		65 631 501,02		12 182 110,97		800 769,26		78 614 381,25		78 567 556,32	
				46 824,93				46 824,93			
2145	Constructions sur sol d'autrui - Install	305 995,22						305 995,22		305 995,22	
Sous-total compte 214 :		305 995,22						305 995,22		305 995,22	
2151	Réseaux de voirie	16 060 636,24		1 640 095,07		554 553,82		18 255 285,13		18 255 285,13	
2152	Installations de voirie	1 186 780,70				52 985,30		1 239 766,00		1 239 766,00	



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21531	Réseaux d'adduction d'eau	12 210,00						12 210,00		12 210,00	
21533	Réseaux câblés	366 856,66		4 500,65		45 279,43		416 636,74		416 636,74	
21534	Réseaux d'électrification	3 039 782,90		64 586,88		171 023,50		3 275 393,28		3 275 393,28	
21538	Autres réseaux	351 362,59				138 296,56		489 659,15		489 659,15	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie e	538 422,98		19 439,51		19 933,81		577 796,30		577 593,78	
				202,52				202,52			
215731	Matériel roulant	315 515,91		2 316,00				317 831,91		315 515,91	
						2 316,00		2 316,00			
215738	Autre matériel et outillage de voirie	256 765,23						256 765,23		256 765,23	
21578	Autre matériel technique					12 002,00		12 002,00		12 002,00	
2158	Autres installations, matériel et outill	1 323 171,25		110 758,97		253 357,53		1 687 287,75		1 682 313,35	
				4 974,40				4 974,40			



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée	Opérations non budgétaires	Opérations budgétaires	Total	Soldes
		DébitCrédit	DébitCrédit	DébitCrédit	DébitCrédit	DébitCrédit
Sous-total compte 215 :		23 451 504,46	1 841 697,08 5 176,92	1 247 431,95 2 316,00	26 540 633,49 7 492,92	26 533 140,57
21621	Biens sous-jacents	186 715,75	5 300,00		192 015,75	192 015,75
21622	Dépenses ultérieures immobilisées	7 470,00			7 470,00	7 470,00
Sous-total compte 216 :		194 185,75	5 300,00		199 485,75	199 485,75
2181	Installations générales, agencements et		31 761,48		31 761,48	31 761,48
21828	Autres matériels de transport	1 806 510,15	17 682,94	141 121,34	1 965 314,43	1 965 314,43
21831	Matériel informatique scolaire	100 285,47			100 285,47	100 285,47
21838	Autre matériel informatique	1 229 746,07	163 046,21 37 407,38	281 549,88	1 674 342,16 37 407,38	1 636 934,78
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	477 504,20		51 228,66 10 152,30	528 732,86 10 152,30	518 580,56

19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée	Opérations non budgétaires	Opérations budgétaires	Total	Soldes
		DébitCrédit	DébitCrédit	DébitCrédit	DébitCrédit	DébitCrédit
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	868 841,21	163 436,65 7 534,33	36 988,64	1 069 266,50 7 534,33	1 061 732,17
2185	Matériel de téléphonie	125 455,43			125 455,43	125 455,43
2188	Autres	3 347 141,97	333 735,63 8 678,78	314 223,94	3 995 101,54 8 678,78	3 986 422,76
Sous-total compte 218 :		7 955 484,50	709 662,91 53 620,49	825 112,46 10 152,30	9 490 259,87 63 772,79	9 426 487,08
Sous-total compte 21 :		113 334 583,12	14 750 971,06 105 622,64	3 492 598,90 19 387,61	131 578 153,08 125 010,25	131 453 142,83
2313	Constructions	2 020 770,66	62 483,12 368 974,23		2 083 253,78 368 974,23	1 714 279,55
2315	Installations, matériel et outillage tec	4 125 175,52	16 827,72 1 704 681,95		4 142 003,24 1 704 681,95	2 437 321,29
Sous-total compte 231 :		6 145 946,18	79 310,84 2 073 656,18		6 225 257,02 2 073 656,18	4 151 600,84
238	Avances versées sur commandes d'immobili			18 837,06 18 837,06	18 837,06 18 837,06	



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Sous-total compte 238 :						18 837,06		18 837,06			
						18 837,06		18 837,06			
Sous-total compte 23 :		6 145 946,18		79 310,84		18 837,06		6 244 094,08		4 151 600,84	
				2 073 656,18		18 837,06		2 092 493,24			
2423	d'établissements publics de coopération	580 316,16		3 655 399,80				4 235 715,96		4 235 715,96	
Sous-total compte 242 :		580 316,16		3 655 399,80				4 235 715,96		4 235 715,96	
2492	Mises à disposition dans le cadre du tra		91 269,00		340 966,69			432 235,69		432 235,69	
Sous-total compte 249 :			91 269,00		340 966,69			432 235,69		432 235,69	
Sous-total compte 24 :		580 316,16		3 655 399,80				4 235 715,96		4 235 715,96	
			91 269,00		340 966,69			432 235,69		432 235,69	
261	Titres de participation	28 900,00				16 300,00		45 200,00		45 200,00	
Sous-total compte 261 :		28 900,00				16 300,00		45 200,00		45 200,00	



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
266	Autres formes de participation	199 516,00						199 516,00		199 516,00	
Sous-total compte 266 :		199 516,00						199 516,00		199 516,00	
Sous-total compte 26 :		228 416,00				16 300,00		244 716,00		244 716,00	
275	Dépôts et cautionnements versés	16 833,57						16 833,57		16 833,57	
Sous-total compte 275 :		16 833,57						16 833,57		16 833,57	
27636	CCAS et caisse des écoles	200 000,00					10 000,00	200 000,00	10 000,00	190 000,00	
27638	Autres établissements publics	290 378,52				252 449,00		542 827,52		542 827,52	
2764	Créances sur des particuliers et autres	117 113,94					26 290,99	117 113,94	26 290,99	90 822,95	
Sous-total compte 276 :		607 492,46				252 449,00	36 290,99	859 941,46	36 290,99	823 650,47	

19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Sous-total compte 27 :		624 326,03				252 449,00		876 775,03		840 484,04	
						36 290,99		36 290,99			
28031	Frais d'études		4 000,00	9 581,00			10 321,00	9 581,00		14 321,00	4 740,00
280421	Biens mobiliers, matériel et études		12 000,00				4 000,00		16 000,00		16 000,00
2805	Concessions, brevets, licences, droits e		786 159,37	36 319,39			49 293,11	36 319,39		871 771,87	835 452,48
Sous-total compte 280 :			802 159,37	45 900,39			63 614,11	45 900,39		902 092,87	856 192,48
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes		22 814,56		180,00		3 219,27		26 213,83		26 213,83
28128	Autres agencements et aménagements		408 249,80		1 331,00		149 731,80		559 312,60		559 312,60
281318	Autres bâtiments publics						128,00		128,00		128,00
281321	Immeubles de rapport		272 665,83			128,00		128,00			
						30 761,50		303 427,33		303 299,33	



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
281351	Bâtiments publics			40 609,22				40 609,22			
		220 791,67		99 981,91		45 837,26		366 610,84		326 001,62	
281352	Bâtiments privés										
		249,00				302,00		551,00		551,00	
28138	Autres constructions										
		78 546,91		7 380,00		33 513,00		119 439,91		119 439,91	
28151	Réseaux de voirie										
						953,00		953,00		953,00	
28152	Installations de voirie										
		408 854,86				44 985,24		453 840,10		453 840,10	
281533	Réseaux câblés										
				4 495,96				4 495,96		4 495,96	
281534	Réseaux d'électrification										
		14 969,60				7 484,80		22 454,40		22 454,40	
281538	Autres réseaux										
		4 894,00				17 496,00		22 390,00		22 390,00	
281568	Autre matériel et outillage d'incendie e			202,52				202,52			
		220 500,42		14 966,86		34 427,59		269 894,87		269 692,35	



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2815731	Matériel roulant		158 629,03				15 077,00		173 706,03		173 706,03
2815738	Autre matériel et outillage de voirie		171 164,29				14 478,76		185 643,05		185 643,05
28158	Autres installations, matériel et outill		361 002,86	4 974,40		1,00	101 911,62	4 975,40	548 073,29		543 097,89
28162	Biens historiques et culturels mobiliers						747,00		747,00		747,00
28181	Installations générales, agencements et				31 761,48				31 761,48		31 761,48
281828	Autres matériels de transport		1 303 507,77		13 263,00		121 293,76		1 438 064,53		1 438 064,53
281831	Matériel informatique scolaire		64 887,13			215,00	8 173,13	215,00	73 060,26		72 845,26
281838	Autre matériel informatique		1 038 183,50	35 469,56	149 313,02		101 912,90	35 469,56	1 289 409,42		1 253 939,86
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires		388 671,64		349,00		15 720,30		404 740,94		404 740,94

19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers			7 883,33		350,00		8 233,33			
		683 251,19		129 570,64		37 462,99		850 284,82		842 051,49	
28185	Matériel de téléphonie										
		120 456,75				2 110,00		122 566,75		122 566,75	
28188	Autres			8 553,78				8 553,78			
		2 170 320,14		175 896,20		252 118,90		2 598 335,24		2 589 781,46	
Sous-total compte 281 :				97 692,81		694,00		98 386,81			
		8 112 610,95		713 647,88		1 039 845,82		9 866 104,65		9 767 717,84	
Sous-total compte 28 :				143 593,20		694,00		144 287,20			
		8 914 770,32		749 967,27		1 103 459,93		10 768 197,52		10 623 910,32	
Total classe 2 :		122 185 291,11		18 665 983,99		3 950 830,69		144 802 105,79		142 357 734,02	
		9 006 039,32		3 316 502,87		1 177 975,59		13 500 517,78		11 056 146,01	
4011	Fournisseurs			4 047 541,03				4 047 541,03			
		96,81		4 047 444,22				4 047 541,03			
40171	Fournisseurs - Retenues de garantie										
				129,60				129,60		129,60	
Sous-total compte 401 :				4 047 541,03				4 047 541,03			
		96,81		4 047 573,82				4 047 670,63		129,60	

19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4041	Fournisseurs d'immobilisations		0,40	3 655 879,30	3 655 879,30			3 655 879,30	3 655 879,70		0,40
40471	Fournisseurs d'immobilisations - Retenue		20 817,87	8 319,72	23 724,40			8 319,72	44 542,27		36 222,55
40472	Fournisseurs d'immobilisations - Cession			27 074,53	27 074,53			27 074,53	27 074,53		
Sous-total compte 404 :			20 818,27	3 691 273,55	3 706 678,23			3 691 273,55	3 727 496,50		36 222,95
408	Fournisseurs - Factures non parvenues		559 378,85	559 378,85	692 412,71			559 378,85	1 251 791,56		692 412,71
Sous-total compte 408 :			559 378,85	559 378,85	692 412,71			559 378,85	1 251 791,56		692 412,71
Sous-total compte 40 :			580 293,93	8 298 193,43	8 446 664,76			8 298 193,43	9 026 958,69		728 765,26
411	Redevables	80 181,85		774 655,63	578 341,56			854 837,48	578 341,56	276 495,92	
Sous-total compte 411 :		80 181,85		774 655,63	578 341,56			854 837,48	578 341,56	276 495,92	



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
414	Locataires-acquéreurs et locataires	66 462,90		469 154,42				535 617,32		94 867,13	
				440 750,19				440 750,19			
Sous-total compte 414 :		66 462,90		469 154,42				535 617,32		94 867,13	
				440 750,19				440 750,19			
4161	Créances douteuses	104 232,08		110 912,05				215 144,13		95 041,32	
				120 102,81				120 102,81			
Sous-total compte 416 :		104 232,08		110 912,05				215 144,13		95 041,32	
				120 102,81				120 102,81			
Sous-total compte 41 :		250 876,83		1 354 722,10				1 605 598,93		466 404,37	
				1 139 194,56				1 139 194,56			
421	Personnel - Rémunérations dues			5 370 268,24				5 370 268,24			
				5 370 268,24				5 370 268,24			
Sous-total compte 421 :				5 370 268,24				5 370 268,24			
				5 370 268,24				5 370 268,24			
427	Personnel - Oppositions			15 562,99				15 562,99			
				15 562,99				15 562,99			
Sous-total compte 427 :				15 562,99				15 562,99			
				15 562,99				15 562,99			



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
429	Déficits et débits des comptables et rég	789,34			789,34			789,34			
	Sous-total compte 429 :	789,34			789,34			789,34			
	Sous-total compte 42 :	789,34		5 385 831,23				5 386 620,57			
				5 386 620,57				5 386 620,57			
431	Sécurité sociale			1 558 347,64				1 558 347,64			
				1 558 347,64				1 558 347,64			
	Sous-total compte 431 :			1 558 347,64				1 558 347,64			
				1 558 347,64				1 558 347,64			
437	Autres organismes sociaux			2 518 537,35				2 518 537,35			
				2 518 537,35				2 518 537,35			
	Sous-total compte 437 :			2 518 537,35				2 518 537,35			
				2 518 537,35				2 518 537,35			
	Sous-total compte 43 :			4 076 884,99				4 076 884,99			
				4 076 884,99				4 076 884,99			
4411	Subventions à recevoir - Amiable			76 680,00				76 680,00			
				76 680,00				76 680,00			

19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Sous-total compte 441 :				76 680,00				76 680,00			
					76 680,00				76 680,00		
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			237 303,74				237 303,74			
					237 303,74				237 303,74		
Sous-total compte 442 :				237 303,74				237 303,74			
					237 303,74				237 303,74		
44311	Dépenses			3 403 046,69				3 403 046,69			
					3 693 623,61				3 693 623,61		290 576,92
44312	Recettes - Amiable			1 115 042,00				1 115 042,00		300,00	
					1 114 742,00				1 114 742,00		
44321	Dépenses			587,00				587,00			
					587,00				587,00		
44331	Dépenses			201 686,61				201 686,61			
					201 686,61				201 686,61		
44351	Dépenses			39 581,89				39 581,89			
					39 581,89				39 581,89		
44352	Recettes - Amiable			30,00				30,00		30,00	



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44361	Dépenses			506,56				506,56			
					506,56				506,56		
44371	Dépenses			497 386,87				497 386,87			
		40 000,00			457 386,87				497 386,87		
44372	Recettes - Amiable			586 839,21				586 839,21		459 207,21	
					127 632,00				127 632,00		
44381	Dépenses			277 536,59				277 536,59			
					277 536,59				277 536,59		
Sous-total compte 443 :				6 122 243,42				6 122 243,42		459 537,21	
		40 000,00			5 913 283,13				5 953 283,13		290 576,92
44551	T.V.A. à décaisser			25 886,00				25 886,00			
		1 047,00			25 910,00				26 957,00		1 071,00
44571	T.V.A. collectée			25 910,24				25 910,24			
					25 910,24				25 910,24		
Sous-total compte 445 :				51 796,24				51 796,24			
		1 047,00			51 820,24				52 867,24		1 071,00
447	Autres impôts, taxes et versements assim			148 903,32				148 903,32			
					148 903,32				148 903,32		

19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Sous-total compte 447 :				148 903,32				148 903,32			
					148 903,32				148 903,32		
4486	Autres charges à payer			3 440,20				3 440,20			
			3 440,20		6 465,64				9 905,84		6 465,64
4487	Produits à recevoir	407 730,00		32 800,00				440 530,00		32 800,00	
					407 730,00				407 730,00		
Sous-total compte 448 :		407 730,00		36 240,20				443 970,20		32 800,00	
			3 440,20		414 195,64				417 635,84		6 465,64
Sous-total compte 44 :		407 730,00		6 673 166,92				7 080 896,92		492 337,21	
			44 487,20		6 842 186,07				6 886 673,27		298 113,56
4621	Créances sur cessions d'immobilisations			73 000,00				73 000,00			
					73 000,00				73 000,00		
Sous-total compte 462 :				73 000,00				73 000,00			
					73 000,00				73 000,00		
466	Excédents de versement			6 404,15				6 404,15			
			4 084,93		4 999,76				9 084,69		2 680,54
Sous-total compte 466 :				6 404,15				6 404,15			
			4 084,93		4 999,76				9 084,69		2 680,54

19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
46711	Autres comptes créditeurs		200,00	1 027 775,64	1 027 575,64			1 027 775,64	1 027 775,64		
46721	Débiteurs divers - Amiable	9 821,86		199 136,86	200 643,91			208 958,72	200 643,91	8 314,81	
46726	Débiteurs divers - Contentieux	13 173,38		5 042,94	7 823,94			18 216,32	7 823,94	10 392,38	
Sous-total compte 467 :		22 995,24	200,00	1 231 955,44	1 236 043,49			1 254 950,68	1 236 243,49	18 707,19	
4686	Charges à payer		24 860,65	24 860,65	208,50			24 860,65	25 069,15		208,50
4687	Produits à recevoir	1 287 275,65		409 380,34	1 695 005,65			1 696 655,99	1 695 005,65	1 650,34	
Sous-total compte 468 :		1 287 275,65	24 860,65	434 240,99	1 695 214,15			1 721 516,64	1 720 074,80	1 650,34	208,50
Sous-total compte 46 :		1 310 270,89	29 145,58	1 745 600,58	3 009 257,40			3 055 871,47	3 038 402,98	20 357,53	2 889,04
4711	Versements des régisseurs			1 470 915,39	1 470 915,39			1 470 915,39	1 470 915,39		



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4712	Virements réimputés			48 637,71 48 637,71				48 637,71 48 637,71			
47131	Versements sur contributions directes			7 380 279,00 7 380 279,00				7 380 279,00 7 380 279,00			
47132	Versements sur dotation globale de fonct			584 577,00 584 577,00				584 577,00 584 577,00			
47134	Subventions			76 680,00 76 680,00				76 680,00 76 680,00			
47138	Autres		13 731,50	10 204 861,88 10 311 974,08				10 204 861,88 10 325 705,58			120 843,70
471411	Excédent à réimputer - Personnes physiqu		272,02	4 383,94 4 360,29				4 383,94 4 632,31			248,37
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales			7 951,81 7 951,81				7 951,81 7 951,81			
47143	Flux d'encaissements à réimputer			384,95 384,95				384,95 384,95			
47171	Recettes relevé BDF - hors Héra		776,20	774,20 -2,00				774,20 774,20			



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4718	Autres recettes à régulariser		1 430,11	1 154 573,55	1 153 143,44			1 154 573,55	1 154 573,55		
Sous-total compte 471 :			16 209,83	20 934 019,43	21 038 901,67			20 934 019,43	21 055 111,50		121 092,07
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt			982 729,40	982 729,40			982 729,40	982 729,40		
47218	Autres dépenses	1 109,00		365 658,68	366 767,68			366 767,68	366 767,68		
4722	Commissions bancaires en instance de man			313,83	313,83			313,83	313,83		
4728	Autres dépenses à régulariser			76 998,68	76 998,68			76 998,68	76 998,68		
Sous-total compte 472 :		1 109,00		1 425 700,59	1 426 809,59			1 426 809,59	1 426 809,59		
4784	Arrondis sur déclaration de TVA		2,38	1,64	0,24			1,64	2,62		0,98
Sous-total compte 478 :			2,38	1,64	0,24			1,64	2,62		0,98



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Sous-total compte 47 :		1 109,00		22 359 721,66				22 360 830,66			
			16 212,21		22 465 711,50				22 481 923,71		121 093,05
487	Produits constatés d'avance			5 006 670,60				5 006 670,60			
			5 006 670,60		5 499 328,74				10 505 999,34		5 499 328,74
Sous-total compte 487 :				5 006 670,60				5 006 670,60			
			5 006 670,60		5 499 328,74				10 505 999,34		5 499 328,74
Sous-total compte 48 :				5 006 670,60				5 006 670,60			
			5 006 670,60		5 499 328,74				10 505 999,34		5 499 328,74
4911	Dépréciations des comptes de redevables								15 000,00		15 000,00
			15 000,00								
Sous-total compte 491 :									15 000,00		15 000,00
			15 000,00								
Sous-total compte 49 :									15 000,00		15 000,00
			15 000,00								
Total classe 4 :		1 970 776,06		54 900 791,51				56 871 567,57		979 099,11	
			5 691 809,52		56 865 848,59				62 557 658,11		6 665 189,65
5115	Cartes bancaires à l'encaissement			72 464,33				72 464,33			
					72 464,33				72 464,33		



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
51178	Autres valeurs impayées			37,80				37,80			
					37,80				37,80		
5118	Autres valeurs à l'encaissement			11 983,51				11 983,51			
					11 983,51				11 983,51		
Sous-total compte 511 :				84 485,64				84 485,64			
					84 485,64				84 485,64		
515	Compte au Trésor	12 269 836,05		22 192 555,77				34 462 391,82		11 410 624,40	
					23 051 767,42				23 051 767,42		
Sous-total compte 515 :		12 269 836,05		22 192 555,77				34 462 391,82		11 410 624,40	
					23 051 767,42				23 051 767,42		
Sous-total compte 51 :		12 269 836,05		22 277 041,41				34 546 877,46		11 410 624,40	
					23 136 253,06				23 136 253,06		
5411	Régisseurs d'avances (avances)			13 911,43				13 911,43		10 262,67	
					3 648,76				3 648,76		
5412	Régisseurs de recettes (fonds de caisse)	852,00						852,00		852,00	
Sous-total compte 541 :		852,00		13 911,43				14 763,43		11 114,67	
					3 648,76				3 648,76		



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée	Opérations non budgétaires	Opérations budgétaires	Total	Soldes
		DébitCrédit	DébitCrédit	DébitCrédit	DébitCrédit	DébitCrédit
Sous-total compte 54 :		852,00	13 911,43 3 648,76		14 763,43 3 648,76	11 114,67
580	Opérations d'ordre budgétaires		1 223 762,99 1 223 762,99		1 223 762,99 1 223 762,99	
Sous-total compte 580 :			1 223 762,99 1 223 762,99		1 223 762,99 1 223 762,99	
584	Encaissement par lecture optique		124 373,79 124 373,79		124 373,79 124 373,79	
Sous-total compte 584 :			124 373,79 124 373,79		124 373,79 124 373,79	
5872	Compte pivot - Admission en non valeur e		13 960,15 13 960,15		13 960,15 13 960,15	
Sous-total compte 587 :			13 960,15 13 960,15		13 960,15 13 960,15	
588	Autres virements internes		15 916 906,26 15 916 906,26		15 916 906,26 15 916 906,26	
Sous-total compte 588 :			15 916 906,26 15 916 906,26		15 916 906,26 15 916 906,26	

19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Sous-total compte 58 :				17 279 003,19				17 279 003,19			
				17 279 003,19				17 279 003,19			
Total classe 5 :		12 270 688,05		39 569 956,03				51 840 644,08		11 421 739,07	
				40 418 905,01				40 418 905,01			
60611	Eau et assainissement					109 434,46		109 434,46		109 376,56	
						57,90		57,90			
60612	Énergie - Électricité					536 482,64		536 482,64		441 127,78	
						95 354,86		95 354,86			
60613	Chauffage urbain					583 908,90		583 908,90		570 385,89	
						13 523,01		13 523,01			
60622	Carburants					82 816,07		82 816,07		56 747,43	
						26 068,64		26 068,64			
60623	Alimentation					24 632,05		24 632,05		17 813,92	
						6 818,13		6 818,13			
60624	Produits de traitement					8 262,66		8 262,66		8 262,66	
60628	Autres fournitures non stockées					17 865,11		17 865,11		13 582,71	
						4 282,40		4 282,40			



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60631	Fournitures d'entretien					42 988,95		42 988,95		42 958,95	
							30,00		30,00		
60632	Fournitures de petit équipement					149 144,33		149 144,33		130 433,53	
							18 710,80		18 710,80		
60633	Fournitures de voirie					7 230,56		7 230,56		7 230,56	
60636	Habillement et Vêtements de travail					34 541,79		34 541,79		32 782,80	
							1 758,99		1 758,99		
6064	Fournitures administratives					15 709,34		15 709,34		12 396,79	
							3 312,55		3 312,55		
6065	Livres, disques, cassettes ... (biblioth					35 530,09		35 530,09		32 837,24	
							2 692,85		2 692,85		
60668	Autres produits pharmaceutiques					2 138,12		2 138,12		1 847,68	
							290,44		290,44		
6067	Fournitures scolaires					78 301,37		78 301,37		71 508,73	
							6 792,64		6 792,64		
6068	Autres matières et fournitures.					14 345,59		14 345,59		12 521,38	
							1 824,21		1 824,21		



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Sous-total compte 606 :						1 743 332,03		1 743 332,03		1 561 814,61	
						181 517,42		181 517,42			
Sous-total compte 60 :						1 743 332,03		1 743 332,03		1 561 814,61	
						181 517,42		181 517,42			
611	Contrats de prestations de services					1 050 425,10		1 050 425,10		957 053,56	
						93 371,54		93 371,54			
Sous-total compte 611 :						1 050 425,10		1 050 425,10		957 053,56	
						93 371,54		93 371,54			
6132	Locations immobilières					97 299,42		97 299,42		68 308,28	
						28 991,14		28 991,14			
61351	Matériel roulant					12 231,77		12 231,77		11 952,30	
						279,47		279,47			
61358	Autres					86 630,92		86 630,92		65 495,20	
						21 135,72		21 135,72			
Sous-total compte 613 :						196 162,11		196 162,11		145 755,78	
						50 406,33		50 406,33			
614	Charges locatives et de copropriété					156 478,39		156 478,39		123 737,16	
						32 741,23		32 741,23			



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Sous-total compte 614 :						156 478,39		156 478,39		123 737,16	
						32 741,23		32 741,23			
61521	Terrains					26 020,35		26 020,35		16 972,35	
						9 048,00		9 048,00			
615221	Bâtiments publics					53 929,74		53 929,74		44 976,91	
						8 952,83		8 952,83			
615228	Autres bâtiments					2 623,42		2 623,42		2 304,53	
						318,89		318,89			
615231	Voiries					196 338,43		196 338,43		185 630,85	
						10 707,58		10 707,58			
615232	Réseaux					67 255,19		67 255,19		63 997,28	
						3 257,91		3 257,91			
61551	Matériel roulant					63 757,81		63 757,81		56 960,96	
						6 796,85		6 796,85			
61558	Autres biens mobiliers					25 752,16		25 752,16		24 132,20	
						1 619,96		1 619,96			
6156	Maintenance					312 634,47		312 634,47		269 058,44	
						43 576,03		43 576,03			



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Sous-total compte 615 :						748 311,57		748 311,57		664 033,52	
						84 278,05		84 278,05			
6161	Multirisques					99 392,56		99 392,56		98 803,20	
						589,36		589,36			
Sous-total compte 616 :						99 392,56		99 392,56		98 803,20	
						589,36		589,36			
617	Études et recherches					3 888,00		3 888,00		3 888,00	
Sous-total compte 617 :						3 888,00		3 888,00		3 888,00	
6182	Documentation générale et technique					17 570,16		17 570,16		16 880,25	
						689,91		689,91			
6184	Versements à des organismes de formation					79 610,56		79 610,56		75 865,66	
						3 744,90		3 744,90			
Sous-total compte 618 :						97 180,72		97 180,72		92 745,91	
						4 434,81		4 434,81			
Sous-total compte 61 :						2 351 838,45		2 351 838,45		2 086 017,13	
						265 821,32		265 821,32			



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6218	Autre personnel extérieur					60 909,68		60 909,68		60 909,68	
Sous-total compte 621 :						60 909,68		60 909,68		60 909,68	
62268	Autres honoraires, conseils...					60 853,14		60 853,14		57 464,38	
						3 388,76		3 388,76			
6227	Frais d'actes et de contentieux					10 210,00		10 210,00		9 130,00	
						1 080,00		1 080,00			
6228	Divers					6 159,29		6 159,29		256,00	
						5 903,29		5 903,29			
Sous-total compte 622 :						77 222,43		77 222,43		66 850,38	
						10 372,05		10 372,05			
6231	Annonces et insertions					13 825,09		13 825,09		12 841,09	
						984,00		984,00			
6232	Fêtes et cérémonies					53 540,72		53 540,72		29 827,62	
						23 713,10		23 713,10			
6234	Réceptions					46 659,88		46 659,88		40 531,78	
						6 128,10		6 128,10			



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6236	Catalogues et imprimés					99 874,28 4 979,30		99 874,28 4 979,30		94 894,98	
6238	Divers					15 967,35 915,34		15 967,35 915,34		15 052,01	
Sous-total compte 623 :						229 867,32 36 719,84		229 867,32 36 719,84		193 147,48	
6241	Transports de biens					9 380,40		9 380,40		9 380,40	
6245	Transports de personnes extérieures à la					29 694,55 2 282,00		29 694,55 2 282,00		27 412,55	
Sous-total compte 624 :						39 074,95 2 282,00		39 074,95 2 282,00		36 792,95	
6251	Voyages, déplacements et missions					9 787,66 832,00		9 787,66 832,00		8 955,66	
Sous-total compte 625 :						9 787,66 832,00		9 787,66 832,00		8 955,66	
6261	Frais d'affranchissement					19 904,20 1 904,20		19 904,20 1 904,20		18 000,00	



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6262	Frais de télécommunications					71 722,61 5 048,35		71 722,61 5 048,35		66 674,26	
Sous-total compte 626 :						91 626,81 6 952,55		91 626,81 6 952,55		84 674,26	
627	Services bancaires et assimilés.					3 503,61		3 503,61		3 503,61	
Sous-total compte 627 :						3 503,61		3 503,61		3 503,61	
6281	Concours divers (cotisations...)					56 243,51 650,00		56 243,51 650,00		55 593,51	
6282	Frais de gardiennage					24 463,20 5 760,00		24 463,20 5 760,00		18 703,20	
6283	Frais de nettoyage des locaux					42 060,10 5 266,44		42 060,10 5 266,44		36 793,66	
6284	Redevance pour services rendus					58 621,34 18 590,27		58 621,34 18 590,27		40 031,07	
6288	Autres					118 314,74 13 304,31		118 314,74 13 304,31		105 010,43	



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Sous-total compte 628 :						299 702,89		299 702,89		256 131,87	
						43 571,02		43 571,02			
Sous-total compte 62 :						811 695,35		811 695,35		710 965,89	
						100 729,46		100 729,46			
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.					28 751,84		28 751,84		28 751,84	
6333	Participation des employeurs à la format					19,35		19,35		19,35	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges					117 364,45		117 364,45		117 364,45	
Sous-total compte 633 :						146 135,64		146 135,64		146 135,64	
63512	Taxes foncières					46 810,00		46 810,00		46 810,00	
63513	Autres impôts locaux					4 195,00		4 195,00		4 195,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules					176,00		176,00		176,00	



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6358	Autres droits					137,00		137,00		137,00	
Sous-total compte 635 :						51 318,00		51 318,00		51 318,00	
6378	Autres impôts, taxes et versements assim					20 314,83		20 314,83		16 874,63	
						3 440,20		3 440,20			
Sous-total compte 637 :						20 314,83		20 314,83		16 874,63	
						3 440,20		3 440,20			
Sous-total compte 63 :						217 768,47		217 768,47		214 328,27	
						3 440,20		3 440,20			
64111	Rémunération principale					3 947 339,96		3 947 339,96		3 947 339,96	
64112	Supplément familial de traitement et ind					17 330,06		17 330,06		17 330,06	
64113	NBI					6 226,45		6 226,45		6 226,45	
64118	Autres indemnités.					137 013,62		137 013,62		137 013,62	



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
64131	Rémunérations					2 837 986,87		2 837 986,87		2 837 986,87	
64132	Supplément familial de traitement et ind					18 045,55		18 045,55		18 045,55	
6414	Personnel rémunéré à la vacation					1 219,07		1 219,07		1 219,07	
64168	Autres emplois aidés					6 806,68		6 806,68		6 806,68	
6417	Rémunérations des apprentis					31 848,59		31 848,59		31 848,59	
6419	Remboursements sur rémunérations du pers										
						58 077,92		58 077,92		58 077,92	
Sous-total compte 641 :						7 003 816,85		7 003 816,85		7 003 816,85	
						58 077,92		58 077,92		58 077,92	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.					1 329 597,99		1 329 597,99		1 329 597,99	
6453	Cotisations aux caisses de retraite					1 146 802,12		1 146 802,12		1 146 802,12	



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C					113 554,89		113 554,89		113 554,89	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					88 416,63		88 416,63		88 416,63	
6456	Versement au F.N.C du supplément familia					9 818,00		9 818,00		9 818,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociau					8 914,71		8 914,71		8 914,71	
Sous-total compte 645 :						2 697 104,34		2 697 104,34		2 697 104,34	
6475	Médecine du travail, pharmacie					16 702,61		16 702,61		16 674,72	
							27,89		27,89		
6478	Autres charges sociales diverses					254 073,97		254 073,97		254 073,97	
6479	Remboursements sur autres charges social										
							126 228,00		126 228,00		126 228,00
Sous-total compte 647 :						270 776,58		270 776,58		270 748,69	
							126 255,89		126 255,89		126 228,00



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Sous-total compte 64 :						9 971 697,77		9 971 697,77		9 971 669,88	
						184 333,81		184 333,81		184 305,92	
65188	Autres					10 000,00		10 000,00		10 000,00	
Sous-total compte 651 :						10 000,00		10 000,00		10 000,00	
65311	Indemnités de fonction					129 649,50		129 649,50		129 649,50	
65313	Cotisations de retraite					5 695,30		5 695,30		5 695,30	
65315	Formation					285,00		285,00		285,00	
65316	Frais de représentation du maire					3 816,06		3 816,06			
						3 816,06		3 816,06			
653172	Cotisations au fonds de financement de l					212,59		212,59			
						212,59		212,59			
Sous-total compte 653 :						139 658,45		139 658,45		135 629,80	
						4 028,65		4 028,65			



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6541	Créances admises en non-valeur					13 897,75		13 897,75		13 897,75	
6542	Créances éteintes					62,40		62,40		62,40	
Sous-total compte 654 :						13 960,15		13 960,15		13 960,15	
6553	Service d'incendie					200 626,83		200 626,83		200 626,83	
65568	Autres contributions					9 843,00		9 843,00		9 843,00	
6558	Autres contributions obligatoires					108 584,00		108 584,00		108 584,00	
Sous-total compte 655 :						319 053,83		319 053,83		319 053,83	
657363	CCAS/CIAS					446 127,05		446 127,05		446 127,05	
65748	Autres personnes de droit privé					359 599,92		359 599,92		339 599,92	
						20 000,00		20 000,00			



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Sous-total compte 657 :						805 726,97		805 726,97		785 726,97	
						20 000,00		20 000,00			
65811	Droits d'utilisation - informatique en n					147 744,92		147 744,92		134 401,95	
						13 342,97		13 342,97			
65818	Autres					1 737,56		1 737,56		1 737,56	
65888	Autres					1,75		1,75		1,75	
Sous-total compte 658 :						149 484,23		149 484,23		136 141,26	
						13 342,97		13 342,97			
Sous-total compte 65 :						1 437 883,63		1 437 883,63		1 400 512,01	
						37 371,62		37 371,62			
66111	Intérêts réglés à l'échéance					193 367,79		193 367,79		193 367,79	
66112	Intérêts - rattachement des ICNE					29 326,21		29 326,21			
						34 348,73		34 348,73		5 022,52	
Sous-total compte 661 :						222 694,00		222 694,00		193 367,79	
						34 348,73		34 348,73		5 022,52	



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Sous-total compte 66 :						222 694,00		222 694,00		193 367,79	
						34 348,73		34 348,73		5 022,52	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs					3 029,74		3 029,74		3 029,74	
Sous-total compte 673 :						3 029,74		3 029,74		3 029,74	
675	Valeurs comptables des immobilisations c					9 235,31		9 235,31		9 235,31	
Sous-total compte 675 :						9 235,31		9 235,31		9 235,31	
6761	Différences sur réalisations (positives)					71 103,69		71 103,69		71 103,69	
Sous-total compte 676 :						71 103,69		71 103,69		71 103,69	
Sous-total compte 67 :						83 368,74		83 368,74		83 368,74	
6811	Dotations aux amortissements des immobil					1 102 981,93		1 102 981,93		1 102 765,93	
						216,00		216,00			



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Sous-total compte 681 :						1 102 981,93		1 102 981,93		1 102 765,93	
						216,00		216,00			
Sous-total compte 68 :						1 102 981,93		1 102 981,93		1 102 765,93	
						216,00		216,00			
Total classe 6 :						17 943 260,37		17 943 260,37		17 324 810,25	
						807 778,56		807 778,56		189 328,44	
7018	Autres ventes de produits finis					1,67		1,67			
						148,00		148,00		146,33	
Sous-total compte 701 :						1,67		1,67			
						148,00		148,00		146,33	
70311	Concession dans les cimetières (produit					266,67		266,67			
						10 266,67		10 266,67		10 000,00	
70321	Droits de stationnement et de location s										
						212,00		212,00		212,00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public					145,00		145,00			
						92 132,13		92 132,13		91 987,13	
Sous-total compte 703 :						411,67		411,67			
						102 610,80		102 610,80		102 199,13	

19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7062	Redevances et droits des services à cara					1 518,04		1 518,04			
						387 283,98		387 283,98			385 765,94
70631	A caractère sportif					16 828,00		16 828,00			
						71 233,36		71 233,36			54 405,36
70632	A caractère de loisirs										
						535 889,27		535 889,27			535 889,27
7067	Redevances et droits des services périsc					25,90		25,90			
						761 684,13		761 684,13			761 658,23
Sous-total compte 706 :						18 371,94		18 371,94			
						1 756 090,74		1 756 090,74			1 737 718,80
70843	au CCAS/CIAS					407 730,00		407 730,00			
						866 937,21		866 937,21			459 207,21
70878	par des tiers										
						1 805,09		1 805,09			1 805,09
7088	Autres produits d'activités annexes (abo										
						107,00		107,00			107,00
Sous-total compte 708 :						407 730,00		407 730,00			
						868 849,30		868 849,30			461 119,30



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Sous-total compte 70 :						426 515,28 2 727 698,84		426 515,28 2 727 698,84			2 301 183,56
73111	Impôts directs locaux					8 243 921,00		8 243 921,00			8 243 921,00
73118	Autres contributions directes					72 129,00		72 129,00			72 129,00
73123	Taxe communale additionnelle aux droits					934 708,00		934 708,00			934 708,00
73141	Accise sur l'électricité					178 671,00		178 671,00			178 671,00
73154	Droits de place					116 634,90		116 634,90			116 634,90
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure					90 012,00 170 134,29		90 012,00 170 134,29			80 122,29
Sous-total compte 731 :						90 012,00 9 716 198,19		90 012,00 9 716 198,19			9 626 186,19
73211	Attribution de compensation					2 026 086,00		2 026 086,00			2 026 086,00



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Sous-total compte 732 :						2 026 086,00		2 026 086,00		2 026 086,00	
7345	Produit des amendes					600,00		600,00		600,00	
Sous-total compte 734 :						600,00		600,00		600,00	
738	Autres impôts et taxes					24 932,00		24 932,00		24 932,00	
Sous-total compte 738 :						24 932,00		24 932,00		24 932,00	
7391118	Autres restitutions au titre des dégrève					2 298,00		2 298,00		2 298,00	
739221	FNGIR					978 785,00		978 785,00		978 785,00	
7392221	Fonds de péréquation des ressources comm					177 815,00		177 815,00		177 815,00	
Sous-total compte 739 :						1 158 898,00		1 158 898,00		1 158 898,00	



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Sous-total compte 73 :						1 248 910,00		1 248 910,00		1 158 898,00	
						11 767 816,19		11 767 816,19		11 677 804,19	
74111	Dotation forfaitaire des communes					524 225,00		524 225,00		524 225,00	
Sous-total compte 741 :						524 225,00		524 225,00		524 225,00	
742	Dotations aux élus locaux					163,00		163,00		163,00	
Sous-total compte 742 :						163,00		163,00		163,00	
744	FCTVA					18 480,54		18 480,54		18 480,54	
Sous-total compte 744 :						18 480,54		18 480,54		18 480,54	
74718	Autres					3 679,05		3 679,05		3 679,05	
7472	Régions					4 000,00		4 000,00		4 000,00	



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7473	Départements						54 000,00		54 000,00		54 000,00
747888	Autres						197 532,30		197 532,30		197 532,30
Sous-total compte 747 :							259 211,35		259 211,35		259 211,35
74833	État - Compensation au titre des exonéra						48 843,00		48 843,00		48 843,00
74834	État - compensation au titre des exonéra						11 346,00		11 346,00		11 346,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés						34 421,00		34 421,00		34 421,00
74888	Autres					5 499 328,74		5 499 328,74			
						10 530 628,51		10 530 628,51		5 031 299,77	
Sous-total compte 748 :						5 499 328,74		5 499 328,74			
						10 625 238,51		10 625 238,51		5 125 909,77	
Sous-total compte 74 :						5 499 328,74		5 499 328,74			
						11 427 318,40		11 427 318,40		5 927 989,66	



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
752	Revenus des immeubles					74 288,89		74 288,89			
						456 520,92		456 520,92		382 232,03	
Sous-total compte 752 :						74 288,89		74 288,89			
						456 520,92		456 520,92		382 232,03	
75888	Autres					1 126 686,67		1 126 686,67			
						1 240 623,16		1 240 623,16		113 936,49	
Sous-total compte 758 :						1 126 686,67		1 126 686,67			
						1 240 623,16		1 240 623,16		113 936,49	
Sous-total compte 75 :						1 200 975,56		1 200 975,56			
						1 697 144,08		1 697 144,08		496 168,52	
773	Mandats annulés (sur exercices antérieur						17 244,29		17 244,29		17 244,29
Sous-total compte 773 :							17 244,29		17 244,29		17 244,29
775	Produits des cessions d'immobilisations						80 339,00		80 339,00		80 339,00
Sous-total compte 775 :							80 339,00		80 339,00		80 339,00



19800 FERNEY VOLTAIRE

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
777	Recettes et quote-part des subventions d						20 911,00		20 911,00		20 911,00
Sous-total compte 777 :							20 911,00		20 911,00		20 911,00
Sous-total compte 77 :							118 494,29		118 494,29		118 494,29
Total classe 7 :						8 375 729,58		8 375 729,58		1 158 898,00	
						27 738 471,80		27 738 471,80		20 521 640,22	
Total Général		140 540 561,02		116 756 266,52		33 700 199,54		290 997 027,08		177 367 051,78	
			140 540 561,02		118 938 452,92		31 518 013,14		290 997 027,08		177 367 051,78

ENGAGEMENTS REPORTES

RESTES A REALISER RECETTES 2025

Budget : **BUDGET PRINCIPAL**

Exercice : **2025** Section : **INVESTISSEMENT**

ENGAGEMENT	FONCT.	NATURE	OPERATION	TIERS	SOLDE ENG.	ENGAGE	DEGAGE	GESTION.	SERV	ANTENNE
FI25-00164P	511	1311		AGENCE NATIONALE SPORT	40 000.00 TTC	40 000.00 TTC	TTC	EV	EV	
SUBVENTION ANS POUR CREATION TERRAIN BEACH-VOLLEY										
COMM. SERV FAIT										
FI25-00171P	511	1312		REGION AUVERGNE RHONE ALPES	100 000.00 TTC	100 000.00 TTC	TTC	EV	EV	
SUBVENTION REGION AMENAGEMENTS ABORDS CENTRE SPORTIF										
COMM. SERV FAIT										
FI25-00163P	201	1321		PREFECTURE DE L'AIN	73 410.00 TTC	73 410.00 TTC	TTC	ENF	GS	CALAS
SUBVENTION DETR EXTENSION PLANCHER JEAN CALAS										
COMM. SERV FAIT										
FI25-00162P	201	1328		CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES	72 569.00 TTC	72 569.00 TTC	TTC	ENF	GS	CALAS
SUBVENTION CAF TVX ALSH JEAN CALAS										
COMM. SERV FAIT										
FI25-00093P	61	2764		GRTV	2 390.09 TTC	2 390.09 TTC	TTC	JURIDIQUE	ECO	SOLEIL
CESSION FONDS DE COMMERCE 2025										
COMM. SERV FAIT										
TOTAL					288 369.09 TTC	288 369.09 TTC	TTC			



Le Maire de Ferney-Voltaire
Le 6 janvier 2026

ENGAGEMENTS REPORTES

Budget : *BUDGET PRINCIPAL*

Exercice : 2025 Section : INVESTISSEMENT

ENGAGEMENT	FONCT.	NATURE	OPERATION	TIERS	SOLDE ENG.	ENGAGE	DEGAGE	GESTION.	SERV	ANTENNE
FI25-00185P	020	165		IMMO DE FRANCE - AIN	1 500.00 TTC	1 500.00 TTC	TTC	FINANCES	PATR	
RBT CAUTIONS LOC SALLES 2025										
COMM. SERV FAIT										
FI25-00188P	551	165		AB PONSOT ELECTRICITE	400.00 TTC	400.00 TTC	TTC	JURIDIQUE	PATR	
REMBOURSEMENT CAUTION GARAGE										
COMM. SERV FAIT										
BA24041601P	201	2031		ARCHITECTURE 123	5 325.28 TTC	5 325.28 TTC	TTC	BATIMENTS	GS	CALAS
PROJET MISSION EXTENSION GS CALAS										
COMM. SERV FAIT										
BA25-00648P	201	2031	103	E'NERGYS	5 000.00 TTC	5 000.00 TTC	TTC	BATIMENTS	GS	JDF
AUDIT JDF										
COMM. SERV FAIT										
BA23022901P	201	2031		RISK CONTROL	3 150.00 TTC	3 150.00 TTC	TTC	BATIMENTS	GS	CALAS
MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE EXTENSION CALAS										
COMM. SERV FAIT										
BA25-00649P	325	2031	103	E'NERGYS	5 000.00 TTC	5 000.00 TTC	TTC	BATIMENTS	EQSP	TENN
AUDIT TENNIS										
COMM. SERV FAIT										

ENGAGEMENTS REPORTES

BA25-00650P	325	2031	103	E'NERGYS	5 000.00 TTC	5 000.00 TTC	TTC	BATIMENTS	EQSP	COSEC
AUDIT COSEC										
COMM. SERV FAIT										
BA23027901P	510	2031	103	ACERE	17 400.00 TTC	17 400.00 TTC	TTC	BATIMENTS	EQBA	CTM
MISSION AMO PHOTOVOLTAIQUE MGPE DEVIS 23/04/19										
COMM. SERV FAIT										
BA25051301P	551	2031		ALPES DIAGNOSTICS IMMOBILIER	3 750.20 TTC	3 750.20 TTC	TTC	BATIMENTS	PATR	
DIAGNOSTIC PERFORMANCE ENERGETIQUE BAT COMMUNAUXDE VIS DE2507234751										
COMM. SERV FAIT										
EV25002401P	845	2031		ATELIER FONTAINE	708.74 TTC	708.74 TTC	TTC	EV	EV	
COMPLEMENT ETUDE AMENAGT ESP VERT EQUIPT SPORTIF										
COMM. SERV FAIT										
VO22005001P	845	2031		MAGNANT PERRILLAT	3 600.00 TTC	3 600.00 TTC	TTC	VOIRIE	VOIR	
ETUDES AMENAGEMENT AVENUE DE VESSY - AVP-PRO										
COMM. SERV FAIT										
IN24011501P	020	2051		CIRIL GROUPE	3 261.36 TTC	3 261.36 TTC	TTC	INFO	INFO	
COFFRE-FORT NUMERIQUE FICHES PAIES D-DEM-20240206										
COMM. SERV FAIT										
IN24-00229P	020	2051		ORANGE BUSINESS SERVICES	8 164.00 TTC	8 164.00 TTC	TTC	INFO	EQBA	HDV
TRUNK SIP POUR AVAYA										

ENGAGEMENTS REPORTES

COMM. SERV FAIT										
IN25-00011P	212	2051		CIRIL GROUPE	2 343.00 TTC	2 343.00 TTC	TTC	INFO	SCOL	
ACQUISITION ET PRESTATION INSTALLATION MIGRATION PARAMETRAGE CIVIL NET ENFANCE										
COMM. SERV FAIT										
UR23-00029P	518	2111		ROCHER HOFFMANN THILL DELAMBARIE	2 500.00 TTC	2 500.00 TTC	TTC	URBA	URBA	
ACQUISITION PARCELLE A115 LIEU-DIT PELONG - CONSORTS SUARD										
COMM. SERV FAIT										
EV25009001P	511	2128		COSEEC FRANCE	2 760.00 TTC	2 760.00 TTC	TTC	EV	EV	
RENFORCEMENT SOL TERRAIN BASKETDEVIS 20251015658										
COMM. SERV FAIT										
EV25005701P	511	2128		EHTP	1 826.40 TTC	1 826.40 TTC	TTC	EV	EV	
PURGE JARDIN MAISON ST PIERREDEVIS 10SVN116-106										
COMM. SERV FAIT										
EV25008501P	511	2128		LES SERRES DU BADERAND	2 361.70 TTC	2 361.70 TTC	TTC	EV	EV	
PLANTATIONS TOUS SECTEUR VILLEDEVIS 18597										
COMM. SERV FAIT										
EV25008601P	511	2128		PEPINIERES NAUDET	955.36 TTC	955.36 TTC	TTC	EV	EV	
PLANTATION S ARBRES AUTOMENE 2025										
COMM. SERV FAIT										

ENGAGEMENTS REPORTES

EV25008602P	511	2128		PEPINIERES NAUDET	66.00 TTC	66.00 TTC	TTC	EV	EV	
PLANTATION S ARBRES AUTOMENE 2025DEVIS 25003608										
COMM. SERV FAIT										
FI25-00157P	511	2128		VERDET PAYSAGES	347.01 TTC	347.01 TTC	TTC	EV	EV	
AMENAGEMENT AIRE JEUX ESPACE DETENTE BEACH VOLLEY										
COMM. SERV FAIT										
VO25028201P	845	2128		CREATION PAYSAGERE	908.40 TTC	908.40 TTC	TTC	VOIRIE	VOIR	
POSE GRILLAGE CHEMIN TERRAILLETDEVIS 55-25										
COMM. SERV FAIT										
VO25015901P	845	2128		EUROVIA ALPES	1 251.84 TTC	1 251.84 TTC	TTC	VOIRIE	VOIR	
REPRISE ENROBE RUE DE MEYRINDEVIS TRY25062025C										
COMM. SERV FAIT										
VO25024701P	845	2128		J.V.D SECURITE	12 614.00 TTC	12 614.00 TTC	TTC	VOIRIE	VOIR	
PORTAIL MOTORISE MAISON DAVID CHEMIN TERRAILLETDEV IS DE14398										
COMM. SERV FAIT										
VO25009101P	845	2128		MAGNANT PERRILLAT	840.00 TTC	840.00 TTC	TTC	VOIRIE	VOIR	
ETUDE PROJET MISSION VRD CHEMIN FLEURSDEVIS DV1509 7										
COMM. SERV FAIT										
VO25015701P	845	2128	100	MAGNANT PERRILLAT	8 700.00 TTC	8 700.00 TTC	TTC	VOIRIE	VOIR	
MISSION BET VRD CHEM DOUX DOUANE MATEGNIN										

ENGAGEMENTS REPORTES

COMM. SERV FAIT										
BA24038801P	020	21311		AB PONSOT ELECTRICITE	4 404.00 TTC	4 404.00 TTC	TTC	BATIMENTS	EQBA	HDV
TRX ALIMENTATION ELECT BAIE BRASSAGE LOCAL ARCHIVE DEVIS 1112										
COMM. SERV FAIT										
BA25050301P	020	21311		CSPLOMBERIE	3 995.52 TTC	3 995.52 TTC	TTC	BATIMENTS	EQBA	HDV
INSTALLATION CLIM SALLE SERVEUR MAIRIEDEVIS 51										
COMM. SERV FAIT										
BA25036401P	020	21311		OTIS	5 866.22 TTC	5 866.22 TTC	TTC	BATIMENTS	EQBA	HDV
CHANGEMENT RAIL CABINE ASCENSEUR MAIRIE + SOLDEVIS OP-001946925										
COMM. SERV FAIT										
FI25-00177P	201	21312		2M CLEMENT DAMIEN	6 000.00 TTC	6 000.00 TTC	TTC	BATIMENTS	GS	CALAS
TRAVAUX EXTENSION CALAS										
COMM. SERV FAIT										
BA24038401P	201	21312		AB PONSOT ELECTRICITE	5 052.00 TTC	5 052.00 TTC	TTC	BATIMENTS	GS	CALAS
TRX ALIMENTATION ELECT ECOLE CALASDEVIS 1113										
COMM. SERV FAIT										
BA25-00337P	201	21312		AB PONSOT ELECTRICITE	26 970.00 TTC	26 970.00 TTC	TTC	BATIMENTS	GS	CALAS
TRAVAUX EXTENSION ECOLE CALAS LOT 6 ELECTRICITE										
COMM. SERV FAIT										

ENGAGEMENTS REPORTES

BA25-00306P	201	21312		ALPES BOURGOGNE CONSTRUCTIONS	8 645.49 TTC	8 645.49 TTC	TTC	BATIMENTS	GS	CALAS
TRX EXTENSION CALAS LOT 1 DEMOLITION										
COMM. SERV FAIT										
BA25-00334P	201	21312		BONGLET SAS	85 609.64 TTC	85 609.64 TTC	TTC	BATIMENTS	GS	CALAS
TRAVAUX EXTENSION ECOLE CALAS LOT 4 CLOISONS FAUX PLAFONDS PEINTURE FAIENCE										
COMM. SERV FAIT										
BA25001301P	201	21312		BTP CONSULTANTS	480.00 TTC	480.00 TTC	TTC	BATIMENTS	GS	CALAS
MISSION CREATION PLANCHER GS CALASDEVIS P-ALCS-202 4-30-250758										
COMM. SERV FAIT										
BA25-00330P	201	21312		CARRAZ METALLERIE	18 464.28 TTC	18 464.28 TTC	TTC	BATIMENTS	GS	CALAS
TRAVAUX EXTENSION ECOLE CALAS LOT 2										
COMM. SERV FAIT										
BA25-00331P	201	21312		CARRAZ METALLERIE	4 940.70 TTC	4 940.70 TTC	TTC	BATIMENTS	GS	CALAS
EXTENSION CALAS LOT 2										
COMM. SERV FAIT										
BA25-00332P	201	21312		CARRAZ METALLERIE	2 242.80 TTC	2 242.80 TTC	TTC	BATIMENTS	GS	CALAS
EXTENSION CALAS LOT 2 VERRERIE ALUMINIUM INTERIEURE										
COMM. SERV FAIT										
BA25-00335P	201	21312		CAZAJOUS DECOR	7 439.31 TTC	7 439.31 TTC	TTC	BATIMENTS	GS	CALAS
TRAVAUX EXTENSION ECOLE CALAS LOT 5 SOLS SOUPLES										

ENGAGEMENTS REPORTES

COMM. SERV FAIT										
BA25041702P	201	21312	103	DALKIA FRANCE	18 742.56 TTC	18 742.56 TTC	TTC	BATIMENTS	GS	CALAS
RACCORDEMENT SECOND RCU CN FLORIAN CALAS ST PIERRE										
COMM. SERV FAIT										
BA25041703P	201	21312	103	DALKIA FRANCE	25 948.10 TTC	25 948.10 TTC	TTC	BATIMENTS	GS	FLORIAN
RACCORDEMENT SECOND RCU CN FLORIAN CALAS ST PIERRE										
COMM. SERV FAIT										
BA25-00336P	201	21312		JURALP ECO	19 368.84 TTC	19 368.84 TTC	TTC	BATIMENTS	GS	CALAS
TRAVAUX EXTENSION ECOLE CALAS LOT 7 PLOMBERIE CHAUFFAGE VENTILATION										
COMM. SERV FAIT										
BA25039601P	201	21312		LORIK DECO	10 143.00 TTC	10 143.00 TTC	TTC	BATIMENTS	GS	FLORIAN
SOL PREAU ECOLE FLORIANDEVIS DE0577										
COMM. SERV FAIT										
BA25040101P	201	21312		LORIK DECO	9 002.47 TTC	9 002.47 TTC	TTC	BATIMENTS	GS	JDF
TRX LOT 2 SOL ECOLE JDF CLASSE 16DEVIS DE0575										
COMM. SERV FAIT										
BA25040201P	201	21312		LORIK DECO	7 153.20 TTC	7 153.20 TTC	TTC	BATIMENTS	GS	JDF
TRX PLAFOND MURS LOT 1 ECOLE JDF CLASSE 16DEVIS DE 0575										
COMM. SERV FAIT										

ENGAGEMENTS REPORTES

BA25040401P	201	21312		LORIK DECO	8 171.23 TTC	8 171.23 TTC	TTC	BATIMENTS	GS	JDF
TRX SOL LOT 2 ECOLE JDF CLASSE 6DEVIS DE0576										
COMM. SERV FAIT										
BA25040501P	201	21312		LORIK DECO	6 880.80 TTC	6 880.80 TTC	TTC	BATIMENTS	GS	JDF
TRX MURS PLAFOND LOT 1 ECOLE JDF CLASSE 6DEVIS DE0 576										
COMM. SERV FAIT										
BA25044901P	201	21312		LORIK DECO	5 535.00 TTC	5 535.00 TTC	TTC	BATIMENTS	GS	JDF
TRX ENDUITS PLAFOND POSE TOILE VERRE MURDEVIS DE05 99										
COMM. SERV FAIT										
BA25045001P	201	21312		LORIK DECO	5 577.60 TTC	5 577.60 TTC	TTC	BATIMENTS	GS	JDF
TRX SOL DEPOSE CARRELAGE GD JDFDEVIS DE601										
COMM. SERV FAIT										
BA25018201P	201	21312		LORIKDECO	2 340.00 TTC	2 340.00 TTC	TTC	BATIMENTS	GS	JDF
REFECTION DALLE PLAFOND JDFDEVIS DE0515										
COMM. SERV FAIT										
BA25-00333P	201	21312		NINET FRERES	6 917.07 TTC	6 917.07 TTC	TTC	BATIMENTS	GS	CALAS
TRAVAUX EXTENSION ECOLE CALAS LOT 3										
COMM. SERV FAIT										
BA25-00420P	201	21312	103	PAYS DE GEX ENERGIES	46 200.00 TTC	46 200.00 TTC	TTC	BATIMENTS	GS	CALAS
DROITS DE RACCORDEMENT RCU GROUPE SCOLAIRE CALAS										

ENGAGEMENTS REPORTES

COMM. SERV FAIT										
BA25042501P	201	21312		SERRURERIE METALLERIE ODT METAL	5 040.00 TTC	5 040.00 TTC	TTC	BATIMENTS	GS	CALAS
RENFORCEMENT PILIER METALLIQUE GS CALASDEVIS D2025 -0043										
COMM. SERV FAIT										
FI25-00176P	201	21312		SOBRAPI	6 254.00 TTC	6 254.00 TTC	TTC	BATIMENTS	GS	CALAS
TRAVAUX EXTENSION CALAS										
COMM. SERV FAIT										
BA25056601P	201	21312		TRENOIS DECAMPS	2 500.62 TTC	2 500.62 TTC	TTC	BATIMENTS	GS	JDF
CYLINDRES PORTES JDFDEVIS 24364164										
COMM. SERV FAIT										
BA25-00307P	201	21312		WALTEFAUGLE	3 001.54 TTC	3 001.54 TTC	TTC	BATIMENTS	GS	CALAS
TRX EXTENSION CALAS LOT 1 CHARPENTE METALLIQUE										
COMM. SERV FAIT										
BA25041701P	020	21318	103	DALKIA FRANCE	31 802.64 TTC	31 802.64 TTC	TTC	BATIMENTS	EQBA	STPIERRE
RACCORDEMENT SECOND RCU CN FLORIAN CALAS ST PIERRE										
COMM. SERV FAIT										
BA25-00421P	020	21318	103	PAYS DE GEX ENERGIES	92 400.00 TTC	92 400.00 TTC	TTC	BATIMENTS	EQBA	STPIERRE
DROITS DE RACCORDEMENT RCU MAISON SAINT PIERRE										
COMM. SERV FAIT										

ENGAGEMENTS REPORTES

BA25037401P	020	21318		TK ELEVATOR FRANCE	24 086.41 TTC	24 086.41 TTC	TTC	BATIMENTS	EQBA	STPIERRE
MODERNISATION ASCENSEUR ST PIERREDEVIS CV356001										
COMM. SERV FAIT										
BA25030201P	311	21318		AB PONSOT ELECTRICITE	3 132.00 TTC	3 132.00 TTC	TTC	BATIMENTS	CONS	
MISE SECURITE TABLEAU BAIE BRASSAGE CONSERVATOIREDEVIS 1193										
COMM. SERV FAIT										
BA25038301P	311	21318		AB PONSOT ELECTRICITE	3 132.00 TTC	3 132.00 TTC	TTC	BATIMENTS	CONS	
SECURITE TABLEAU ELECTRIQUE CONSERVATOIREDEVIS 119 3										
COMM. SERV FAIT										
BA23027501P	311	21318		LORIKDECO	15 418.90 TTC	15 418.90 TTC	TTC	BATIMENTS	CONS	
REFECTION SALLE CONSERVATOIRE FAUX PLAFOND DOUBLAG EDEVIS DE0188										
COMM. SERV FAIT										
BA24038101P	323	21318		AB PONSOT ELECTRICITE	3 456.00 TTC	3 456.00 TTC	TTC	BATIMENTS	EQSP	CN
CREATION ECLAIRAGE EXTERIEUR CENTRE NAUTIQUEDEVIS 1089										
COMM. SERV FAIT										
BA25041704P	323	21318	103	DALKIA FRANCE	42 175.32 TTC	42 175.32 TTC	TTC	BATIMENTS	EQSP	CN
RACCORDEMENT SECOND RCU CN FLORIAN CALAS ST PIERRE										
COMM. SERV FAIT										
BA25-00418P	323	21318	103	PAYS DE GEX ENERGIES	46 200.00 TTC	46 200.00 TTC	TTC	BATIMENTS	EQSP	CN
DROITS DE RACCORDEMENT RCU CENTRE NAUTIQUE										

ENGAGEMENTS REPORTES

COMM. SERV FAIT											
BA25026601P	510	21318		EATON	1 080.00 TTC	1 080.00 TTC	TTC	BATIMENTS	EQBA	CTM	
DECLENCHEURS MANUELS CTM GARAGEDEVIS 14206											
COMM. SERV FAIT											
BA24041301P	551	21321		SARL MERMILLON FILS	8 265.00 HT	8 265.00 HT	HT	BATIMENTS	PATR		
TRX MENUISERIES EXTERIEUR NEVYDEVIS D24.082											
COMM. SERV FAIT											
BA24041401P	551	21321		SARL MERMILLON FILS	2 480.00 HT	2 480.00 HT	HT	BATIMENTS	PATR		
CREATION SORTIE CHEMINEE NEVYDEVIS D24.083											
COMM. SERV FAIT											
EV25005801P	511	21351		COSEEC FRANCE	3 120.00 TTC	3 120.00 TTC	TTC	EV	EV		
POSE PORTAIL PARC DE LA TIREDEVIS 20250314767											
COMM. SERV FAIT											
VO25024601P	845	2151		EHTP	1 353.60 TTC	1 353.60 TTC	TTC	VOIRIE	VOIR		
REALISATION ILOT RUE DE VERSOIXDEVIS 10SVN116-109											
COMM. SERV FAIT											
VO25026501P	845	2151		EHTP	2 613.60 TTC	2 613.60 TTC	TTC	VOIRIE	VOIR		
BORDURE TROTTOIR CHEMIN MONT BLANCDEVIS 10SVN116-1 10											
COMM. SERV FAIT											

ENGAGEMENTS REPORTES

VO25025501P	845	2151		EIFFAGE AER	3 480.00 TTC	3 480.00 TTC	TTC	VOIRIE	VOIR	
PEINTURE RUE DE GEXDEVIS MD24/01/08										
COMM. SERV FAIT										
VO25026901P	845	2151	100	EUROVIA	87 403.14 TTC	87 403.14 TTC	TTC	VOIRIE	VOIR	
VELOURUTE ROUTE DE MATEGNINDEVIS EDR27102025B										
COMM. SERV FAIT										
VO25027401P	845	2151		EUROVIA	25 212.84 TTC	25 212.84 TTC	TTC	VOIRIE	VOIR	
RENFORCEMENT ETAT PARKING CHEMIN FLORIANDEVIS ABA2 201523-0001										
COMM. SERV FAIT										
VO24-00120P	845	2151		EUROVIA ALPES	4 599.78 TTC	4 599.78 TTC	TTC	VOIRIE	VOIR	
LOT 1 TERRASSEMENT CHEMIN POTIERS										
COMM. SERV FAIT										
VO25-00289P	845	2151		VERDET PAYSAGES	2 837.37 TTC	2 837.37 TTC	TTC	VOIRIE	VOIR	
FIN AMENAGEMENT ABORDS CRC LOT 02										
COMM. SERV FAIT										
CO25022101P	512	2152		SICOM	5 856.91 TTC	5 856.91 TTC	TTC	COMM	VOIR	
PANNEAUX D'AFFICHAGE										
COMM. SERV FAIT										
VO25021101P	845	2152		AGORA MOBILIER URBAIN	6 786.04 TTC	6 786.04 TTC	TTC	VOIRIE	VOIR	
COLONNES EQUIPES POUR VELOSDEVIS OV25431										

ENGAGEMENTS REPORTES

COMM. SERV FAIT											
VO24029601P	512	21534	103	SALENDRE RESEAUX - CITEOS	12 633.65 TTC	12 633.65 TTC	TTC	VOIRIE	EP		
BORNE RECHARGE VEHICULE AV SABLONNIERESDEVIS 07155 10G32											
COMM. SERV FAIT											
VO25022901P	512	21534	110	SALENDRE RESEAUX - CITEOS	10 404.60 TTC	10 404.60 TTC	TTC	VOIRIE	EP		
MODIF ECLAIRAGE PASSAGE ECLAIRAGE DOUBLE CHEMIN DU LEVANTDEVIS Q0837260H36											
COMM. SERV FAIT											
VO25026001P	512	21534	110	SALENDRE RESEAUX - CITEOS	10 404.60 TTC	10 404.60 TTC	TTC	VOIRIE	EP		
MODIFICATION ECLAIRAGE LEVANT NORDDEVIS Q0837260H3 6											
COMM. SERV FAIT											
VO25026201P	845	21538		SALENDRE RESEAUX - CITEOS	7 711.20 TTC	7 711.20 TTC	TTC	VOIRIE	VOIR		
RENOVATION COFFRETS PISCINEDEVIS Q0837260H84											
COMM. SERV FAIT											
PM25003801P	11	2158	101	SERFIM T.I.C.	6 421.12 TTC	6 421.12 TTC	TTC	PM	PM		
CAMERA ECOLE PRIMAIRE JEAN CALAS											
COMM. SERV FAIT											
BA25061101P	510	2158		ALPES FERMETURES MOTORISATIONS	1 170.00 TTC	1 170.00 TTC	TTC	BATIMENTS	EQBA	CTM	
PALPEURS + TELECOMMANDES PORTAIL CTMDEVIS DC251110											
COMM. SERV FAIT											

ENGAGEMENTS REPORTES

VO25-00225P	752	2158	100HAP	ALCYON	139 200.00 TTC	139 200.00 TTC	TTC	VOIRIE	VOIR	
MARCHE PERF PHOTOVOLTAIQUE TF G4 2025										
COMM. SERV FAIT										
VO25-00226P	752	2158	100HAP	ALCYON	47 628.00 TTC	47 628.00 TTC	TTC	VOIRIE	VOIR	
MARCHE PERF PHOTOVOLTAIQUE TO1 G4 2025										
COMM. SERV FAIT										
VO25022001P	752	2158	100HAP	RISK CONTROL	4 680.00 TTC	4 680.00 TTC	TTC	VOIRIE	VOIR	
CONTROLE TECHNIQUE CONSTRUCTION OMBRIERE SOLAIRE										
COMM. SERV FAIT										
VO25022101P	752	2158	100HAP	RISK CONTROL	3 960.00 TTC	3 960.00 TTC	TTC	VOIRIE	VOIR	
CONTROLE TECHNIQUE CONSTRUCTION OMBRIERE SOLAIRE										
COMM. SERV FAIT										
VO25021401P	845	2158		SALENDRE RESEAUX - CITEOS	14 945.27 TTC	14 945.27 TTC	TTC	VOIRIE	VOIR	
INSTALLATION BORNE RECHARGE ELECT PARKING BIJOUDEV IS Q08837260F77										
COMM. SERV FAIT										
IN25031101P	020	21838		AGORA VITA	2 058.00 TTC	2 058.00 TTC	TTC	INFO	INFO	
PC PORTABLE ST PR2511-06167										
COMM. SERV FAIT										
IN25-00309P	020	21838		ORANGE BUSINESS SERVICES	2 920.00 TTC	2 920.00 TTC	TTC	INFO	INFO	
COMPLEMENT ENGAGEMENT IN24-00229P TRUNK SIP POUR AVAYA ET MIGRATION TELEPHONIE FIXE										

ENGAGEMENTS REPORTES

COMM. SERV FAIT										
EN25026301P	211	21841		MANUTAN COLLECTIVITES	9 122.93 TTC	9 122.93 TTC	TTC	ENF	EMAT	JDF
EQUIPEMENT MOBILIER JDF										
COMM. SERV FAIT										
EN25034702P	212	21841		MANUTAN COLLECTIVITES	1 826.65 TTC	1 826.65 TTC	TTC	ENF	EPRI	FLORIAN
FOURNITURES FLORIAN										
COMM. SERV FAIT										
EN25021301P	212	21841		PBI IOBURO	640.73 TTC	640.73 TTC	TTC	ENF	EPRI	CALAS
MATERIEL EQUIPEMENTS SALLE AUDIO CALAS DEVIS P431 00011997										
COMM. SERV FAIT										
EN25036101P	212	21841		PBI IOBURO	341.00 TTC	341.00 TTC	TTC	ENF	EPRI	JDF
PBI ANAIS JDF										
COMM. SERV FAIT										
EN25036001P	212	21841		PROZON	693.58 TTC	693.58 TTC	TTC	ENF	EPRI	CALAS
EQUIPEMENT CALAS										
COMM. SERV FAIT										
EN25032601P	331	21841		MANUTAN COLLECTIVITES	9 302.69 TTC	9 302.69 TTC	TTC	ENF	CDL	CALAS
MOBILIER CDL CALAS										
COMM. SERV FAIT										

ENGAGEMENTS REPORTES

CU25019601P	313	21848		IKEA FRANCE	114.88 TTC	114.88 TTC	TTC	CULT	MED	
COMMANDE IKEA N CLIENT 8334814.00.4 DEVIS 00001216 06										
COMM. SERV FAIT										
PM25005101P	11	2188		DESMAREZ	12 936.69 TTC	12 936.69 TTC	TTC	PM	PM	
PORTATIF RADIO										
COMM. SERV FAIT										
PM25004701P	11	2188		GK PROFESSIONAL	485.10 TTC	485.10 TTC	TTC	PM	PM	
EQUIPEMENT GPB										
COMM. SERV FAIT										
EN25034701P	201	2188		MANUTAN COLLECTIVITES	441.60 TTC	441.60 TTC	TTC	ENF	GS	FLORIAN
FOURNITURES FLORIAN										
COMM. SERV FAIT										
EN25029101P	211	2188		PIA GAZIL PEINTURES	1 636.08 TTC	1 636.08 TTC	TTC	ENF	EMAT	JDF
BULLETIN BOARD 6MM										
COMM. SERV FAIT										
EN25034001P	212	2188		DARTY GRAND EST	973.96 TTC	973.96 TTC	TTC	ENF	EPRI	JDF
DARTY JDF										
COMM. SERV FAIT										
EN25032701P	212	2188		DECATHLON PRO	491.20 TTC	491.20 TTC	TTC	ENF	EPRI	FLORIAN
EQUIPEMENT FLORIAN										

ENGAGEMENTS REPORTES

COMM. SERV FAIT										
EN25035401P	212	2188		LES LIBRAIRES ASSOCIES	3 999.24 TTC	3 999.24 TTC	TTC	ENF	EPRI	JDF
LIVRES JDF BILLY										
COMM. SERV FAIT										
EN25029102P	212	2188		PIA GAZIL PEINTURES	1 636.08 TTC	1 636.08 TTC	TTC	ENF	EPRI	JDF
DEVIS 10274958										
COMM. SERV FAIT										
EN25035801P	212	2188		PIMELY	482.30 TTC	482.30 TTC	TTC	ENF	EPRI	JDF
FOURNITURES JDF										
COMM. SERV FAIT										
CU25046901P	30	2188		DELCOURT	277.07 TTC	277.07 TTC	TTC	CULT	CULT	LEVA
CENTRALE NETTOYAGE ET DESINFECTION										
COMM. SERV FAIT										
CU24051301P	311	2188		CRESCENDO	475.99 TTC	475.99 TTC	TTC	CULT	CONS	
INSTRUMENTS EVEIL CORDES										
COMM. SERV FAIT										
CU25038401P	311	2188		MEGA SOUND CONCEPT	5 598.00 TTC	5 598.00 TTC	TTC	CULT	CONS	
SONO										
COMM. SERV FAIT										

ENGAGEMENTS REPORTES

CU24038701P	311	2188		VERAN MUSIQUE	2 008.31 TTC	2 008.31 TTC	TTC	CULT	CONS	
POSTERS CLOCHES CARILLONS										
COMM. SERV FAIT										
SP25011701P	321	2188		SMG DC SAVOIE	474.12 TTC	474.12 TTC	TTC	SPORTS	EQSP	COSEC
PETIT OUTILLAGE										
COMM. SERV FAIT										
EN25034301P	331	2188		DARTY GRAND EST	498.99 TTC	498.99 TTC	TTC	ENF	CDL	JDF
DARTY LAVE VAISSELLE JDF										
COMM. SERV FAIT										
EN25033901P	331	2188		MANUTAN COLLECTIVITES	4 811.36 TTC	4 811.36 TTC	TTC	ENF	CDL	FLORIAN
EQUIPEMENT FLORIAN CDL										
COMM. SERV FAIT										
BA24038001P	551	2188		FOREST	389.99 TTC	389.99 TTC	TTC	BATIMENTS	PATR	COMEDIE
PLAQUE CUISSON APPART COMEDIEDEVIS D01620100000747										
COMM. SERV FAIT										
BA24040201P	551	2188		FOREST	199.99 TTC	199.99 TTC	TTC	BATIMENTS	PATR	COMEDIE
HOTTE ELECTROLUX APPART COMEDIEDEVIS D016201000000 754										
COMM. SERV FAIT										
BA25011601P	551	2188		FOREST	389.99 TTC	389.99 TTC	TTC	BATIMENTS	PATR	
PLAQUE CUISSON APPART CONSERVATOIRE										

ENGAGEMENTS REPORTES

RESTES A REALISER DEPENSES 2025

COMM. SERV FAIT										
VO25015501P	845	2188		FOREST	999.98 TTC	999.98 TTC	TTC	VOIRIE	VOIR	LOG
REFRIGERATEURS MANIFESTATIONDEVIS O01620100003713										
COMM. SERV FAIT										
TOTAL					1 210 895.77 TTC	1 210 895.77 TTC	TTC			

Le Maire de Ferney-Voltaire
6 janvier 2026



CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2026**SEANCE ORDINAIRE****DÉLIBÉRATION****N° DEL2026-007****BUDGET PRIMITIF 2026**

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
29	22	26

L'an deux mil vingt six, le 24 février à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Daniel RAPHOZ, Maire.

Etaient présents :

M. Daniel RAPHOZ, Mme Khadija UNAL, M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Valérie MOUNY, M. Chun-Jy LY, M. Christian ALLIOD, M. Etienne T'KINT DE ROODEENBEKE, Mme Chantal HARS, Mme Nadia CARR-SARDI, M. Rémi VINE-SPINELLI, Mme Laurence MERIAUX, M. Jean-Louis GUIDERDONI, Mme Marie JOMIR-FLORES, M. Matthieu CLAVEL, Mme Catherine MITIS, M. Jean-Loup KASTLER, M. Nicolas KRAUSZ, M. Christian LANDREAU, M. Dorian LACOMBE, Mme Corinne DEMARQUAY, M. Jean-Francois PATRIARCA, M. Raphael VINCON.

Pouvoir(s) :

M. Balaky-Yem BABALEY à M. Chun-Jy LY, M. Ahmed BEN MBAREK à Mme Valérie MOUNY, M. Stephane GRATAROLY à M. Daniel RAPHOZ, Mme Aurelie LEGER à M. Christian ALLIOD.

Etaient excusés :

M. Jean-Druon CHARVE, Mme Laurence CAMPAGNE, Mme Mylène MAILLOT.

Secrétaire de séance : Christian ALLIOD

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 et suivants, L. 2311-1 et suivants, L. 2312-1 et suivants, L.2313-1 et suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au 1^{er} janvier 2026 ;

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire en date du 3 février 2026 ;

Vu la délibération n°DEL2026-006 portant affectation anticipée des résultats de 2025 ;

Considérant la note de présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2026 ;

Considérant le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2026 ;

Considérant l'avis favorable de la Commission des Finances et Comptes Publics réunie le 4 février 2026 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **VOTE** le budget primitif de l'exercice 2026 par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres. Le budget primitif est arrêté aux montants suivants :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	25 287 836,24 €	25 287 836,24 €
Investissement	8 900 479,99 €	8 900 479,99 €
Total	34 188 316,23 €	34 188 316,23 €

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre en section d'investissement dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre en section de fonctionnement dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel ;
- **PRÉCISE** que le budget primitif de l'exercice 2026 a été établi et voté par nature.

VOTE	
Pour	21
Contre	3
Abstentions	2
Ne prend pas part au vote	0

Date de télétransmission : 27 février 2026
Date de retour de l'acte : 27 février 2026
Identifiant de l'acte : 076-217602317-20260224-10535-BF-1-1

Le Maire,
Daniel RAPHOZ



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Budget Primitif 2026

Eu égard à la panne nationale qui a affecté le serveur Hélios de la Direction des finances publiques au cours du mois de février 2026, il n'a pas été possible de présenter le Compte Financier Unique (CFU) 2025 au vote de l'assemblée. Par conséquent, le Budget Primitif 2026 est présenté avec reprise anticipée des résultats, dans l'attente du vote du CFU, qui devrait intervenir courant avril 2026, et dont les résultats ne devraient pas différer de ceux qui sont présentés ci-dessous.

Vue générale

Le présent rapport a pour objectif de satisfaire aux obligations décrites au sein de l'article L 2313-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), en proposant une *présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles [...] afin de permettre aux citoyens de saisir les enjeux* des documents budgétaires.

Le budget primitif (BP) 2026 s'inscrit dans un contexte de tension financière au niveau national, comme rappelé au cours du Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) de février 2026. Si le Projet de Loi de Finances pour 2026 a été entretemps adopté, il augure pour le secteur communal dans son ensemble d'un resserrement des conditions financières d'exercice de l'action des collectivités. Dans ce contexte, l'appel à la prudence formulé au cours du DOB 2026 n'en est que plus critique.

Pour rappel, l'affectation anticipée des résultats de 2025 se décline de la façon suivante :

Exécution budgétaire anticipée de l'exercice 2025

En euros	Investissement	Fonctionnement	Total
Prévision budgétaire totale (recettes)	7 727 851,70	19 544 273,61	27 272 125,31
Recettes réalisées	2 960 916,48	20 705 946,14	23 666 862,62
Restes à réaliser	288 369,09	0,00	288 369,09
Prévision budgétaire totale (dépenses)	10 600 499,35	24 355 764,00	34 956 263,35
Dépenses réalisées	7 370 363,29	18 478 685,73	25 849 049,02
Restes à réaliser	1 210 895,77	0,00	1 210 895,77
Solde des réalisations de l'exercice	-4 409 446,81	2 227 260,41	-2 182 186,40
Résultats antérieurs reportés	2 872 647,65	4 798 190,59	7 670 838,24
Solde (investissement) ou	-1 536 799,16	7 025 451,00	5 488 651,84

résultat de clôture (fonctionnement)			
Différence entre les restes à réaliser	-922 526,68	0,00	-922 526,68
Résultat cumulé	-2 459 325,84	7 025 451,00	4 566 125,16
Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	9 121,97	208 548,51	217 670,48
Résultat y compris opérations non budgétaires	-2 450 203,87	7 233 999,51	4 783 795,64

Affectation anticipée des résultats de 2025

Affectation du résultat	Affectation à l'investissement (1068)	2 450 203,87 €
	Report en investissement (001)	-1 527 677,19 €
	Report en fonctionnement (002)	4 783 795,64 €

Par conséquent, le BP 2026 s'équilibre comme suit :

Vue générale – BP 2026

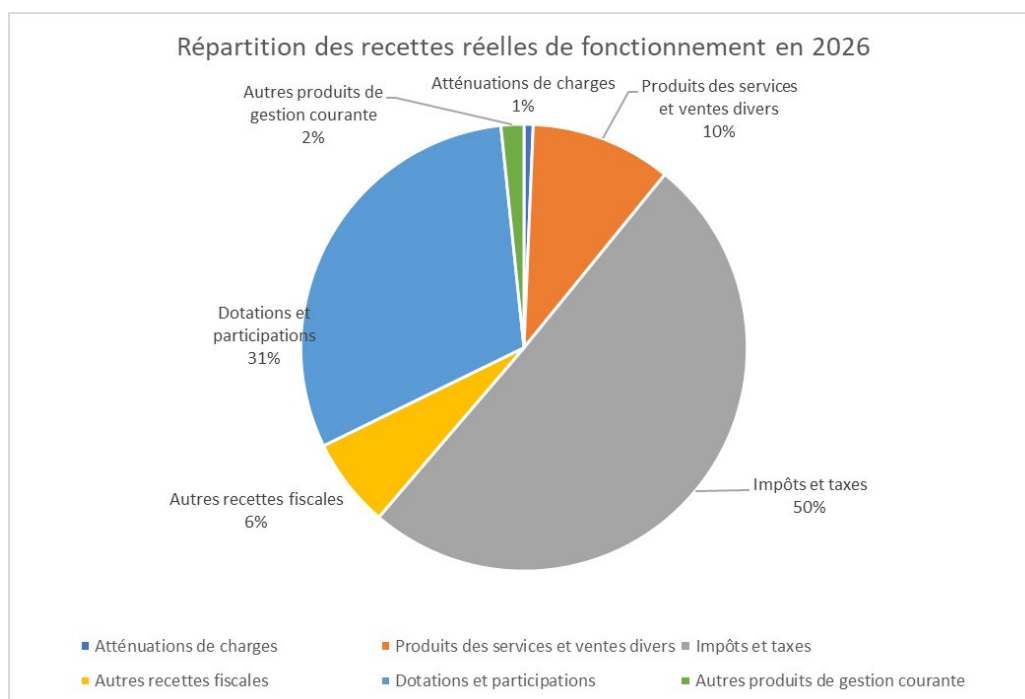
<i>En euros</i>	Dépenses	Recettes
Crédits d'investissement y compris affectation à l'investissement (1068)	6 161 907,03	8 612 110,90
Restes à réaliser de l'exercice précédent	1 210 895,77	288 369,09
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (001)	1 527 677,19	-
Total de la section d'investissement	8 900 479,99	8 900 479,99
Crédits de fonctionnement	25 287 836,24	20 504 095,60
Résultat de fonctionnement reporté (002)		4 783 740,64
Total de la section de fonctionnement	25 287 836,24	25 287 836,24
TOTAL DU BUDGET	34 188 316,23	34 188 316,23

Section de fonctionnement

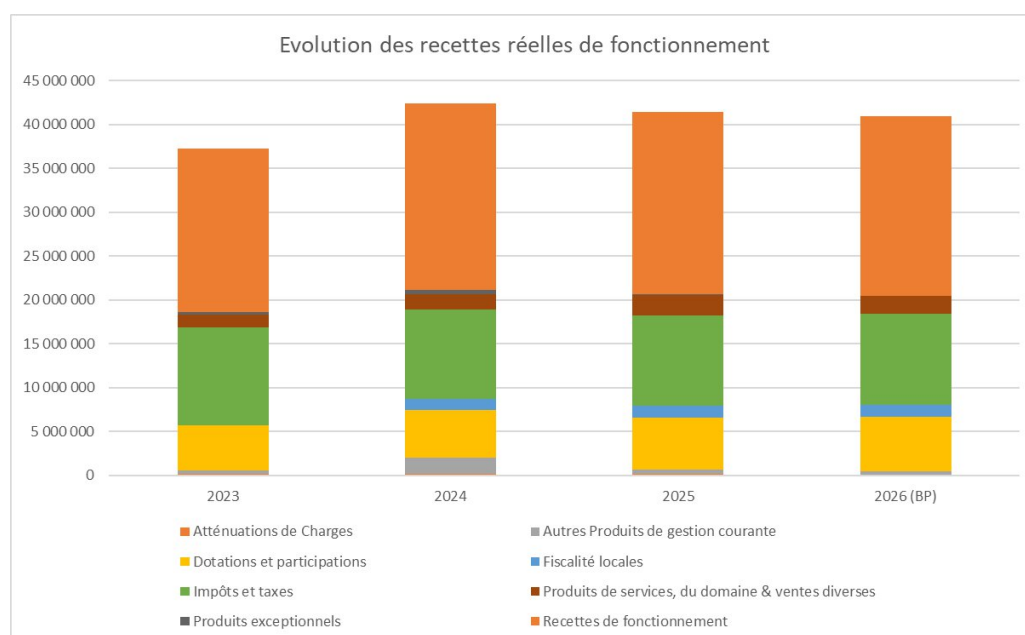
La section de fonctionnement regroupe les recettes et dépenses récurrentes de la collectivité. La structure de celles-ci est relativement stable. En prévision budgétaire, les recettes et les dépenses doivent s'équilibrer au sein de chacune des sections. Par conséquent, l'excédent reporté de fonctionnement (4,8 M€) est viré de façon quasi intégrale à la section d'investissement.

Les recettes de fonctionnement

Au premier rang des recettes réelles de fonctionnement estimées à 20,5 M€, les recettes fiscales devraient représenter un plus moins de 55% du total des recettes réelles de fonctionnement, tandis que les dotations devraient pour leur part atteindre peu ou prou un tiers du total.



Les recettes de fonctionnement de la ville devraient être relativement atones, eu égard à l'absence d'élément exceptionnel prévisible à ce stade :



Impôts et taxes – 11,7 M€

Avec l'accalmie de l'inflation, la revalorisation des bases locatives devrait atteindre 0,8%. Le produit des impôts locaux devrait donc atteindre 8,3 M€, hors évolutions physiques des bases.

Pour rappel, à la date de vote du budget primitif 2026, les taux d'imposition, inchangés depuis 2020, s'établissent comme suit :

Taux d'imposition

Taxe d'habitation (sur les résidences secondaires)	13,12%
Taxe sur le foncier bâti	28,43%
Taxe sur le foncier non bâti	54,58%

À noter : la majoration de la taxe d'habitation appliquée aux résidences secondaires est positionnée depuis 2023 à 60%, maximum autorisé.

Par ailleurs, les attributions de compensation négociées dans le cadre des relations avec la Communauté d'agglomération du pays de Gex (CAPG) atteindront 2 M€.

La taxe additionnelle aux droits d'enregistrement est projetée à hauteur de 0,85 M€, légèrement en-deçà du réalisé de 2025, afin de tenir compte des difficultés encourues par le marché immobilier.

D'autres taxes sont attendues pour environ 0,3 M€ ; à ce titre, il faut citer les droits de place budgétés à hauteur de 110 k€.

Dotations et participations – 6,3 M€

En 2026, la principale ressource de ce chapitre de recettes, la Compensation Franco-Genevoise, enregistre une augmentation sensible, passant de 5 M€ en 2025 à 5,5 M€ en 2026. Cette évolution permettra de compenser en partie la stabilité de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) budgétée à 525 k€, soit un montant similaire à celui réalisé en 2025.

Le solde des dotations de fonctionnement est essentiellement réparti entre dotations de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) au titre des activités périscolaires, et subventions de fonctionnement obtenues par la médiathèque et le conservatoire dans le cadre de leurs projets.

Produits des services, des domaines et ventes diverses – 2,1 M€

Ce chapitre recense les recettes liées aux activités périscolaires et extrascolaires, les entrées du centre nautique, les revenus liés au Conservatoire à rayonnement communal et à la billetterie des spectacles organisés par la ville. L'année 2025 avait été marquée par les effets de l'augmentation tarifaire votée

en juillet 2024 et les efforts de recouvrement des factures impayées en matière péri- et extrascolaire. Il n'est pas attendu d'élément non récurrent de cette nature en 2026.

Autres recettes de gestion courante – 0,4 M€

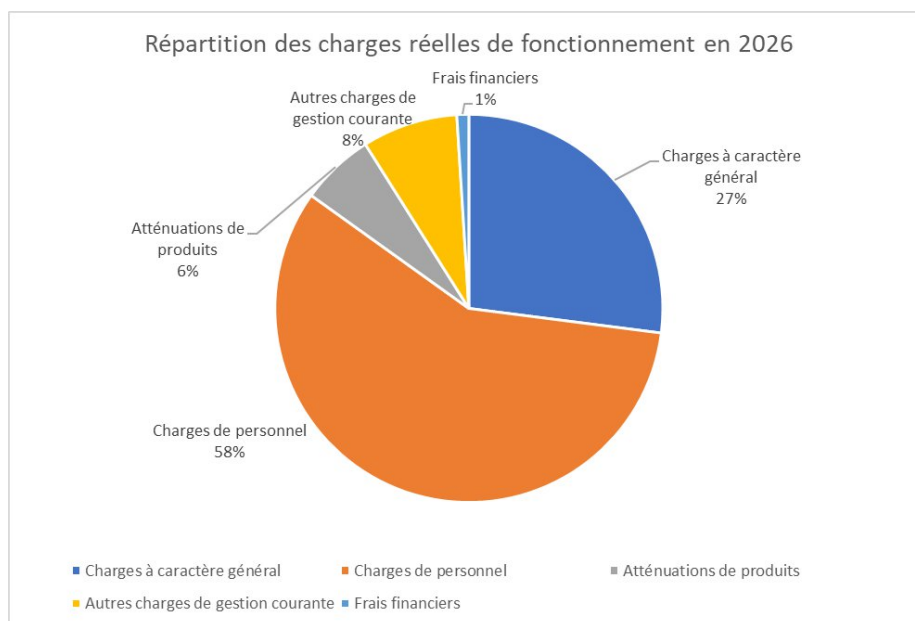
Il s'agit essentiellement des revenus des immeubles dont la ville est propriétaire.

Atténuations de charges – 0,1 M€

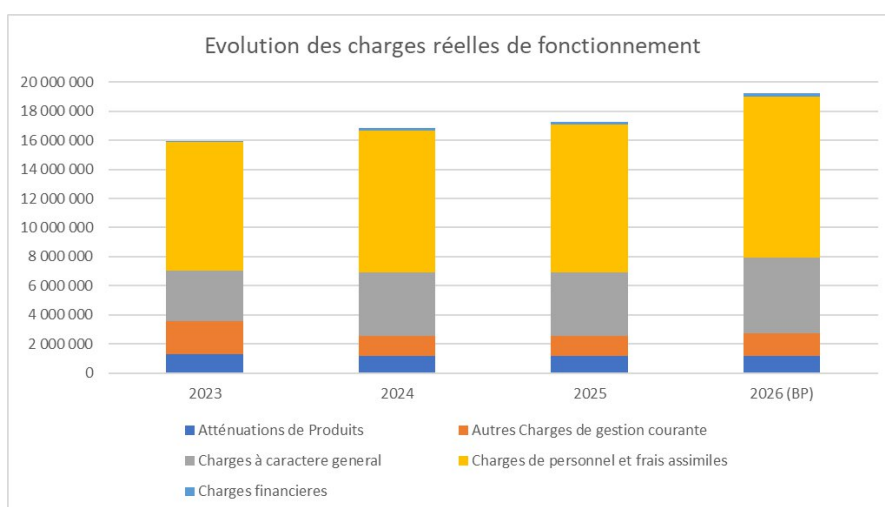
Il s'agit classiquement de remboursements d'assurance, notamment consécutifs aux arrêts maladie des agents. Le montant est relativement stable d'une année sur l'autre.

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement pourraient atteindre 19,2 M€ en 2026. En structure, elles sont marquées par la prépondérance des charges de personnel, qui représentent près de 60% du total.



L'évolution des dépenses de fonctionnement doit être maîtrisée afin de préserver la résilience financière de la collectivité face aux chocs exogènes.



Charges de personnel – 11,2 M€

Les dépenses de personnel, qui ont atteint globalement 10,2 M€ en 2025 (charges comprises) devraient se positionner à 11 M€ en 2026. Malgré la stabilité relative des effectifs (233 agents à fin 2025 contre 225 à fin 2024), plusieurs effets, dont la prise en charge par la commune de la prévoyance des agents, l'augmentation du taux de cotisation à la retraite des fonctionnaires, et le glissement vieillesse-technicité, expliquent l'augmentation programmée de la masse salariale. Par ailleurs, en cours d'exercice 2025, un travail important de reprise d'ancienneté des agents a été effectué afin de mettre à jour les carrières des agents, toutes catégories confondues. Cet effet sera sensible en année pleine en 2026.

L'année 2026 sera également l'occasion de retravailler sur les Lignes Directrices de Gestion (LDG) qui constituent la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines de la collectivité. En matière de ressources humaines, les autres projets marquants de l'exercice seront focalisés autour de quatre axes : l'actualisation du Document Unique, le développement d'un processus d'intégration collective des nouveaux arrivants, les besoins de formation générés par le renouvellement de l'assemblée délibérante et l'élection de nouveaux représentants du personnel.

Charges à caractère général – 5,2 M€

Les charges à caractère général pourraient s'établir à 5,2 M€ (contre 4,9 M€ au budget primitif 2025 et 4,4 M€ réalisés en 2025). Cette augmentation sensible tient à plusieurs facteurs :

- L'augmentation des frais liés à la restauration scolaire, qui devraient avoisiner 525 k€ ;
- Les frais d'énergie des bâtiments communaux, ainsi que le chauffage (respectivement 521 k€ et 590 k€)
- La formation du personnel, dans un contexte d'élections professionnelles en fin d'année 2026 (270 k€) ;
- La maintenance du patrimoine immobilier de la ville (112 k€) et de la voirie et des réseaux (ensemble 200 k€) ;
- Le coût des élections municipales et communautaires, budgétées à 16 k€ (hors coûts salariaux et informatiques)...

Autres charges de gestion courante – 1,5 M€

En matière d'autres charges de gestion courante (1,5 M€), les dépenses incompressibles sont notamment :

- La contribution au CCAS (centre communal d'action sociale) et à la résidence autonomie de la ville (473 k€) ;
- Les subventions aux associations (358 k€) dont 231 k€ aux entités culturelles et 117 k€ aux entités sportives ;
- Les indemnités des élus (187 k€) ; la ville étant passée au-delà des 10 000 habitants depuis les élections de 2020, le nombre d'adjoints passe de 8 à 9.
- La dotation à l'école privée sous contrat Saint-Vincent (120 k€).

Atténuations de produits – 1,2 M€

Ce montant, stable au cours du temps, comprend le versement au Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) pour 980 k€ et la contribution au Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) pour 180 k€.

Les charges financières – 0,2 M€

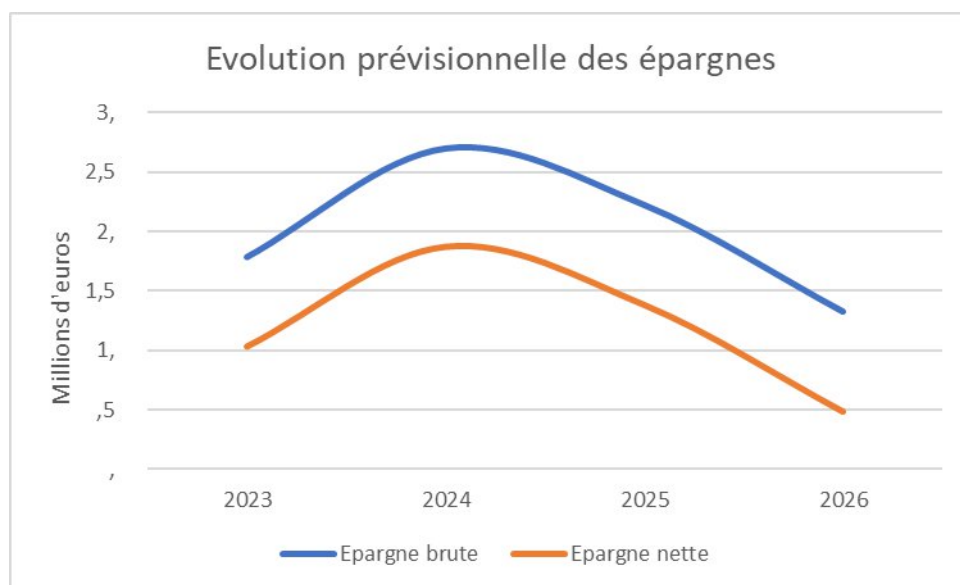
Les charges financières devraient passer sous la barre des 200 k€ en l'absence de recours à l'emprunt en 2026.

Les épargnes

La prévision de 2026 projette un pincement des soldes d'épargne eu égard au dynamisme des dépenses de fonctionnement et à la relative atonie des recettes de même nature. Pour autant, la ville contribue au financement de ses investissements en dégageant un autofinancement net positif.

en millions d'euros	2023	2024	2025	2026
Atténuations de Charges	,2	,2	,2	,1
Autres Produits de gestion courante	,4	1,8	,5	,3
Dotations et participations	5,1	5,5	5,9	6,3
Fiscalité locales		1,3	1,4	1,3
Impôts et taxes	11,2	10,1	10,3	10,3
Produits de services, du domaine & ventes diverses	1,5	1,8	2,3	2,1
Produits exceptionnels	,3	,5	,1	
Recettes de fonctionnement	18,6	21,2	20,7	20,5
Atténuations de Produits	1,3	1,2	1,2	1,2
Autres Charges de gestion courante	2,3	1,4	1,4	1,5
Charges à caractère général	3,5	4,4	4,4	5,2
Charges de personnel et frais assimilés	8,9	9,8	10,2	11,1
Charges financières	,1	,2	,2	,2
Dépenses de fonctionnement	16,8	18,5	18,5	19,2
Epargne brute	1,8	2,7	2,2	1,3

Eu égard au stock de dette existant, le remboursement en capital de l'emprunt devrait atteindre 835 k€. Par conséquent, le niveau de l'épargne nette devrait se positionner à 0,5 M€, contre *a priori* 1,4 M€ en 2025.



Par ses activités récurrentes, la ville devrait contribuer au financement de ses investissements, dans une proportion qui s'amenuise toutefois et appelle à la prudence.

Section d'investissement

Le BP 2026 est construit sur la base de la reprise des résultats de 2025. L'excédent de fonctionnement issu des exercices précédents est notamment viré pour sa quasi-totalité à la section d'investissement et constitue une recette significative.

Les recettes d'investissement

Le financement des opérations d'investissement repose essentiellement sur l'autofinancement, les subventions, et les dotations.

L'autofinancement – 4,2 M€

Eu égard au report des résultats favorables de la ville en fonctionnement, un virement de la section de fonctionnement à celle d'investissement est prévu à hauteur de 4,2 M€. En outre, sur le plan comptable des amortissements seront constatés en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement pour un total de 1,1 M€, ce qui porte l'autofinancement total à 5,3 M€.

Les dotations et fonds divers – 500 k€

Est comptabilisé ici le Fonds de compensation de la TVA (FCTVA), mécanisme par lequel les collectivités perçoivent de l'État un volume de dotations d'investissement équivalent à 16,404% des dépenses d'investissement effectuées deux ans auparavant. Par prudence, ce montant est positionné à 500 k€.

Ce chapitre est également celui où est comptabilisée la taxe d'aménagement. Celle-ci est par nature dépendante de la vigueur du secteur de la construction. Eu égard au caractère aléatoire de cette recette, rien n'est inscrit à ce titre au BP 2026.

Enfin, suite à l'affectation des résultats, en sus des recettes propres de l'exercice 2026, est comptabilisée ici l'affectation destinée obligatoirement à couvrir le déficit reporté de la section d'investissement et le solde des restes à réaliser (2,5 M€ au total, qui ne contribuent pas au financement des investissements de 2026).

Subventions d'investissement – 350 k€

La ville bénéficie d'une subvention départementale de 51 k€ destinée à financer en partie les travaux d'aménagement énergétiques (mise en place de bornes de recharge électriques, rationalisation des feux de circulation, et rénovation de l'éclairage public).

En outre, le montant des recettes issues des amendes de police, après un pic à 315 k€ en 2025, est ramené à 150 k€ pour 2026.

Enfin, la ville devrait percevoir des reliquats de subventions d'Etat totalisant 150 k€ pour la mise en place de cheminements doux.

Les dépenses d'investissement

Les projets d'investissement propres à l'année (hors remboursement du capital de la dette) atteignent un volume de 5,3 M€. Il s'agit essentiellement de fin de programmes d'investissement, eu égard à la période de transition entre deux mandats.

Les dépenses seront structurées autour des grands axes suivants :

Voirie (1,5 M€)

- Installations photovoltaïques en ombrière sur le parking du centre nautique (330 k€) ;
- La programmation pluriannuelle d'optimisation de l'éclairage public (200 k€) ;
- Les travaux d'entretien du patrimoine de voirie communale (300 k€) ;
- Les travaux en lien avec le budget participatif 2025 – 110 k€¹ ;
- Travaux d'enfouissement Pré Similien / Jargillières (115 k€) ;

Bâtiments (1,4 M€)

- Travaux de rénovation de l'école Jean de la Fontaine (300 k€ dont 175 k€ pour la toiture de l'établissement) ;
- Réalisation d'un préau couvert dans l'enceinte de l'école Jean Calas (150 k€) ;
- Rénovation de la toiture du Conservatoire à Rayonnement Communal (135 k€) ;
- Travaux d'étanchéité et de renouvellement des vélux de l'hôtel de ville (110 k€) ;
- Travaux au sein de l'école Florian, dont une rénovation de classe (50 k€)...

Urbanisme (700 k€)

- Acquisition du secteur de Veudagne (450 k€) ;
- Acquisition dans le secteur de Vireloup (85 k€) ;

Pour ces acquisitions, afin d'étaler la dépense, la ville pourrait mobiliser l'Établissement Public Foncier (EPF) de l'Ain pour le portage financier.

Finances (hors remboursement d'emprunts) – 400 k€

- Annuités d'acquisitions via l'EPF de l'Ain (255 k€) ;
- Participation financière à la réalisation de la crèche – 1^{ère} tranche (116 k€) ;
- Troisième et dernière tranche d'entrée au capital de l'Agence France Locale (16 k€).

Espaces Verts (280 k€)

- Poursuite du programme de plantation d'arbres (40 k€) ;
- Mise en sécurité de diverses aires de jeux (50 k€) ;
- Divers aménagements dont la mise en place d'un parc à chiens (45 k€) ;

¹ Pour mémoire, les opérations retenues concernent un cheminement doux vers la campagne suisse, des actions de protection de la biodiversité (chauve-souris et hérissons, ainsi qu'un espace d'initiation au disc golf).

Sécurité (138 k€)

- Plan pluriannuel de mise en place de la vidéoprotection (100 k€)...
- **Les AP/CP (autorisations de programme et crédits de paiement)**
- La ville s'est dotée depuis 2021 d'outils de gestion pluriannuelle de ses investissements structurants. En lien avec le BP proposé au vote, la situation des AP/CP se présente comme suit :

Nom de l'AP	Montant de l'AP	CP antérieurs	CP 2025	CP 2026
Aménagement du secteur de Veudagne	1 000 000 €	312 980,49 €	-	443 000 €
Développement du parc de vidéoprotection	650 000 €	435 078,03 €	74 505,04 €	100 000 €
Développement des circulations douces et liaisons transfrontalières	1 947 000 €	1 548 988,74	-	96 103,14 €
Modernisation de l'éclairage public	800 000 €	106 564,86 €	165 205,86 €	200 000 €

S'agissant de l'aménagement du secteur de Veudagne, l'acquisition d'une parcelle importante devrait intervenir en 2026 et assurer la maîtrise foncière indispensable aux projets de la ville.

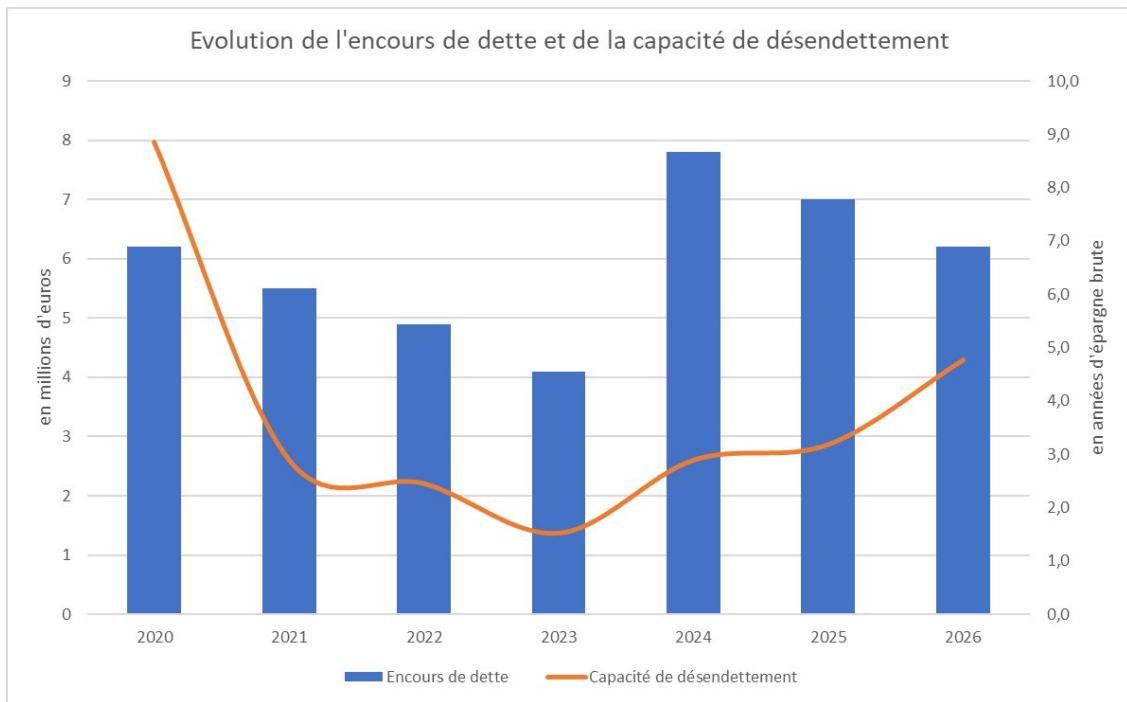
En ce qui concerne la vidéoprotection, la première phase d'équipement de la ville s'achève en 2026, concomitamment à la fin du marché dédié.

Pour ce qui est des liaisons douces, les travaux réalisés au niveau de la douane de Mategnin fin 2025 ont été réglés en début d'année 2026, sur la base de restes à réaliser. Pour l'heure, ce sont les seuls crédits affectés à cette AP/CP en 2026.

Enfin, en ce qui concerne la modernisation de l'éclairage public, un volume financier de 200 000 € devrait être consacré en 2026 à l'optimisation de ces équipements.

Le remboursement du capital de la dette – 835 k€

Hors recours à l'emprunt en 2026, le capital restant dû devrait atteindre 6,2 M€, contre 7,0 M€ fin 2025. Rapporté à une épargne brute prévisible de 1,3 M€, cela porte la capacité de désendettement de la ville à 4,8 ans, soit un ratio très honorable.



En conclusion, le BP 2026 permet d'envisager sereinement la transition entre les deux mandats, en préservant des marges de manœuvre en fonctionnement comme en investissement.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de FERNEY-VOLTAIRE
COMMUNE

Numéro SIRET : 21010160600015

Poste comptable : SGC OYONNAX ANTENNE DE GEX

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57

applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	42

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	45
A1.01 - Opérations non ventilables	48
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	49
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	52
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	53
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	54
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	57
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	61
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	64
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	65
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	68
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	70
A1.908 - Fonction 8 - Transports	73
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	77
A2.01 - Opérations non ventilables	79
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	80
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	86
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	87
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	88
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	93
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	99
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	102
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	103
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	104
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	107
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	109
A2.938 - Fonction 8 - Transports	112

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	116
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	117
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	122
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	124

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	125
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	127
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	128
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	129
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	131
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	132
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	133
B7.3 - Etat des emprunts garantis	134
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	161
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	162
B7.9 - Autres engagements reçus	163
B8 - Subventions versées	164
B9 - Etat du personnel	165
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	172
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	173
B11.2 - Liste des établissements publics créés	174
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	175
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	176
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	177
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	179
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	180

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	12235

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1232.25

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1534.62
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1595.70
3	Dépenses d'équipement brut / population	663.85
4	Encours de dette / population (2) (3)	575.68
5	DGF / population	42.91
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	56.71
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	102.65
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	41.60
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	36.08
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	3.83

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	25 849 049,02	23 656 607,81	7 670 838,24	A1 5 478 397,03
Investissement	7 370 363,29	2 960 916,48	(3) 2 872 647,65	A2 -1 536 799,16
Fonctionnement	18 478 685,73	20 695 691,33	(4) 4 798 190,59	A3 7 015 196,19

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 1 210 895,77	III + IV 288 369,09	B1	-922 526,68
Investissement	I 1 210 895,77	III 288 369,09	B2	-922 526,68
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	4 555 870,35
Investissement	A2 + B2	-2 459 325,84
Fonctionnement	A3 + B3	7 015 196,19

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 210 895,77
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 900,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	62 702,58
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	1 146 293,19
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 288 369,09
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	285 979,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	2 390,09
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	6 161 907,03	8 612 110,90

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 210 895,77	288 369,09
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 1 527 677,19	(si solde positif) 0,00

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)	8 900 479,99	8 900 479,99
--	--------------	--------------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	25 287 836,24	20 504 040,60

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 4 783 795,64

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)	25 287 836,24	25 287 836,24
---	---------------	---------------

TOTAL DU BUDGET (4)	34 188 316,23	34 188 316,23
---------------------	---------------	---------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
P2101/2021	AMENAGEMENT SECTEUR VEUDAGNE	21	443 000,00
P2103/2021	LIAISONS DOUCES TRANSFRONTALIERES	21	96 103,14
110/2024	MODERNISATION ECLAIRAGE PUBLIC	21	200 000,00
P2102/2021	VIDEOPROTECTION	21	100 000,00
TOTAL			839 103,14

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	839 103,14
----------------------	-------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	162 060,00	62 702,58	171 550,00	171 550,00	234 252,58
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	116 667,00	116 667,00	116 667,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	4 034 202,00	1 146 293,19	4 740 874,03	4 740 874,03	5 887 167,22
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 196 262,00	1 208 995,77	5 029 091,03	5 029 091,03	6 238 086,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	846 000,00	1 900,00	840 603,00	840 603,00	842 503,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	16 300,00	0,00	16 300,00	16 300,00	16 300,00
27	Autres immobilisations financières (3)	253 750,00	0,00	255 000,00	255 000,00	255 000,00
Total des dépenses financières		1 116 050,00	1 900,00	1 111 903,00	1 111 903,00	1 113 803,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		5 312 312,00	1 210 895,77	6 140 994,03	6 140 994,03	7 351 889,80

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	20 911,00		20 913,00	20 913,00	20 913,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		20 911,00		20 913,00	20 913,00	20 913,00

TOTAL	5 333 223,00	1 210 895,77	6 161 907,03	6 161 907,03	7 372 802,80
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 527 677,19
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 900 479,99
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	586 769,00	285 979,00	349 621,00	349 621,00	635 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 545 544,98	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 132 313,98	285 979,00	349 621,00	349 621,00	635 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	500 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	2 450 203,87	2 450 203,87	2 450 203,87
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	0,00	4 603,00	4 603,00	4 603,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	30 000,00	2 390,09	33 900,00	33 900,00	36 290,09
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 199 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 734 000,00	2 390,09	2 988 706,87	2 988 706,87	2 991 096,96
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 866 313,98	288 369,09	3 338 327,87	3 338 327,87	3 626 696,96

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	498 580,09		4 220 099,49	4 220 099,49	4 220 099,49
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	968 328,93		1 053 683,54	1 053 683,54	1 053 683,54
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 466 909,02		5 273 783,03	5 273 783,03	5 273 783,03

TOTAL	5 333 223,00	288 369,09	8 612 110,90	8 612 110,90	8 900 479,99
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 900 479,99
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	5 252 870,03
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT						C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	4 877 342,11	0,00	5 728 906,71	5 728 906,71	5 728 906,71
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	10 258 937,89	0,00	11 121 531,50	11 121 531,50	11 121 531,50
014	Atténuations de produits	1 164 785,00	0,00	1 181 285,00	1 181 285,00	1 181 285,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 433 122,08	0,00	1 781 130,00	1 781 130,00	1 781 130,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		17 734 187,08	0,00	19 812 853,21	19 812 853,21	19 812 853,21
66	Charges financières	218 970,50	0,00	191 200,00	191 200,00	191 200,00
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		17 963 157,58	0,00	20 014 053,21	20 014 053,21	20 014 053,21

023	Virement à la section d'investissement (4)	498 580,09		4 220 099,49	4 220 099,49	4 220 099,49
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	968 328,93		1 053 683,54	1 053 683,54	1 053 683,54
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 466 909,02		5 273 783,03	5 273 783,03	5 273 783,03

TOTAL	19 430 066,60	0,00	25 287 836,24	25 287 836,24	25 287 836,24
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	25 287 836,24
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	100 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 022 800,00	0,00	2 092 322,86	2 092 322,86	2 092 322,86
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	2 026 000,00	0,00	2 026 000,00	2 026 000,00	2 026 000,00
731	Fiscalité locale	9 357 000,00	0,00	9 626 945,00	9 626 945,00	9 626 945,00
74	Dotations et participations (3)	5 625 780,60	0,00	6 262 932,74	6 262 932,74	6 262 932,74
75	Autres produits de gestion courante (3)	277 575,00	0,00	339 927,00	339 927,00	339 927,00
Total des recettes de gestion courante		19 409 155,60	0,00	20 483 127,60	20 483 127,60	20 483 127,60
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		19 409 155,60	0,00	20 483 127,60	20 483 127,60	20 483 127,60

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	20 911,00		20 913,00	20 913,00	20 913,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		20 911,00		20 913,00	20 913,00	20 913,00

TOTAL	19 430 066,60	0,00	20 504 040,60	20 504 040,60	20 504 040,60
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	4 783 795,64
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	25 287 836,24
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	5 252 870,03	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	20 913,00	20 913,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	842 503,00	0,00	842 503,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	234 252,58	0,00	234 252,58
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	116 667,00	0,00	116 667,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	5 887 167,22	0,00	5 887 167,22
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	16 300,00	0,00	16 300,00
27 Autres immobilisations financières (3)	255 000,00	0,00	255 000,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	7 351 889,80	20 913,00	7 372 802,80

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 527 677,19
---	--------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 900 479,99
--	--------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	5 728 906,71		5 728 906,71
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	11 121 531,50		11 121 531,50
014 Atténuations de produits	1 181 285,00		1 181 285,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 781 130,00	0,00	1 781 130,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	191 200,00	0,00	191 200,00
67 Charges spécifiques (9)	10 000,00	0,00	10 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	1 053 683,54	1 053 683,54
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		4 220 099,49	4 220 099,49
Dépenses de fonctionnement – Total	20 014 053,21	5 273 783,03	25 287 836,24

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	25 287 836,24
---	---------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	500 000,00	0,00	500 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	635 600,00	0,00	635 600,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 603,00	0,00	4 603,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	36 290,09	0,00	36 290,09
28	Amortissement des immobilisations		1 053 683,54	1 053 683,54
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		4 220 099,49	4 220 099,49
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 176 493,09	5 273 783,03	6 450 276,12

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	2 450 203,87
--------------------------------	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 900 479,99
--	--------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	135 000,00		135 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 092 322,86		2 092 322,86
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 026 000,00		2 026 000,00
731	Fiscalité locale	9 626 945,00		9 626 945,00
74	Dotations et participations (8)	6 262 932,74		6 262 932,74
75	Autres produits de gestion courante (8)	339 927,00	0,00	339 927,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	20 913,00	20 913,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Recettes de fonctionnement – Total	20 483 127,60	20 913,00	20 504 040,60
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			4 783 795,64
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			25 287 836,24

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 333 223,00	1 210 895,77	839 103,14	6 161 907,03	6 161 907,03	743 000,00	5 418 907,03	7 372 802,80
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	162 060,00	62 702,58	0,00	171 550,00	171 550,00	0,00	171 550,00	234 252,58
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	116 667,00	116 667,00	0,00	116 667,00	116 667,00
21	Immobilisations corporelles	4 034 202,00	1 146 293,19	839 103,14	4 740 874,03	4 740 874,03	743 000,00	3 997 874,03	5 887 167,22
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 196 262,00	1 208 995,77	839 103,14	5 029 091,03	5 029 091,03	743 000,00	4 286 091,03	6 238 086,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	846 000,00	1 900,00		840 603,00	840 603,00		840 603,00	842 503,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	16 300,00	0,00	0,00	16 300,00	16 300,00	0,00	16 300,00	16 300,00
27	Autres immobilisations financières	253 750,00	0,00	0,00	255 000,00	255 000,00	0,00	255 000,00	255 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 116 050,00	1 900,00	0,00	1 111 903,00	1 111 903,00	0,00	1 111 903,00	1 113 803,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 312 312,00	1 210 895,77	839 103,14	6 140 994,03	6 140 994,03	743 000,00	5 397 994,03	7 351 889,80
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	20 911,00			20 913,00	20 913,00		20 913,00	20 913,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		20 911,00			20 913,00	20 913,00		20 913,00	20 913,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								1 527 677,19
--	--	--	--	--	--	--	--	--------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								8 900 479,99

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 333 223,00	288 369,09	6 161 907,03	6 161 907,03	6 450 276,12
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	586 769,00	285 979,00	349 621,00	349 621,00	635 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 545 544,98	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 132 313,98	285 979,00	349 621,00	349 621,00	635 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	500 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	5 000,00	0,00	4 603,00	4 603,00	4 603,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	30 000,00	2 390,09	33 900,00	33 900,00	36 290,09
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 199 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 734 000,00	2 390,09	538 503,00	538 503,00	540 893,09
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 866 313,98	288 369,09	888 124,00	888 124,00	1 176 493,09
021	Virement de la section de fonctionnement	498 580,09		4 220 099,49	4 220 099,49	4 220 099,49
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	968 328,93		1 053 683,54	1 053 683,54	1 053 683,54
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 466 909,02		5 273 783,03	5 273 783,03	5 273 783,03

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
--	--	--	--	--	------

Affectation au compte 1068 (8)					2 450 203,87
--------------------------------	--	--	--	--	--------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					8 900 479,99

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 333 223,00	1 210 895,77	839 103,14	6 161 907,03	6 161 907,03	743 000,00	5 418 907,03	7 372 802,80
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	162 060,00	62 702,58	0,00	171 550,00	171 550,00	0,00	171 550,00	234 252,58
2031	Frais d'études	91 880,00	48 934,22		131 350,00	131 350,00	0,00	131 350,00	180 284,22
2051	Concessions, droits similaires	70 180,00	13 768,36		40 200,00	40 200,00	0,00	40 200,00	53 968,36
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	116 667,00	116 667,00	0,00	116 667,00	116 667,00
2324	Subventions d'équipements versées	0,00	0,00		116 667,00	116 667,00	0,00	116 667,00	116 667,00
21	Immobilisations corporelles	4 034 202,00	1 146 293,19	839 103,14	4 740 874,03	4 740 874,03	743 000,00	3 997 874,03	5 887 167,22
2111	Terrains nus	40 602,00	2 500,00		664 720,00	664 720,00	443 000,00	221 720,00	667 220,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	58 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	743 000,00	32 630,71		174 000,00	174 000,00	0,00	174 000,00	206 630,71
21311	Bâtiments administratifs	158 000,00	14 265,74		107 000,00	107 000,00	0,00	107 000,00	121 265,74
21312	Bâtiments scolaires	769 000,00	354 620,25		391 200,00	391 200,00	0,00	391 200,00	745 820,25
21318	Autres bâtiments publics	537 900,00	262 883,27		629 900,00	629 900,00	0,00	629 900,00	892 783,27
21321	Immeubles de rapport	13 500,00	10 745,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	15 745,00
21351	Bâtiments publics	38 500,00	3 120,00		42 500,00	42 500,00	0,00	42 500,00	45 620,00
21352	Bâtiments privés	3 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2138	Autres constructions	65 000,00	0,00		213 000,00	213 000,00	0,00	213 000,00	213 000,00
2151	Réseaux de voirie	8 500,00	127 500,33		509 000,00	509 000,00	0,00	509 000,00	636 500,33
2152	Installations de voirie	70 000,00	12 642,95		92 000,00	92 000,00	0,00	92 000,00	104 642,95
21533	Réseaux câblés	15 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
21534	Réseaux d'électrification	210 000,00	33 442,85		236 000,00	236 000,00	200 000,00	36 000,00	269 442,85
21538	Autres réseaux	45 000,00	7 711,20		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	37 711,20
21568	Autre matériel, outillage incendie	5 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00		35 964,00	35 964,00	0,00	35 964,00	35 964,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21578	Autre matériel technique	10 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	250 500,00	218 004,39		543 600,00	543 600,00	100 000,00	443 600,00	761 604,39
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00		15 400,00	15 400,00	0,00	15 400,00	15 400,00
21828	Autres matériels de transport	110 000,00	0,00		135 000,00	135 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00
21838	Autre matériel informatique	137 200,00	4 978,00		171 800,00	171 800,00	0,00	171 800,00	176 778,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	65 000,00	21 927,58		0,00	0,00	0,00	0,00	21 927,58
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	63 000,00	114,88		40 800,00	40 800,00	0,00	40 800,00	40 914,88
2188	Autres immobilisations corporelles	616 500,00	39 206,04		585 990,03	585 990,03	0,00	585 990,03	625 196,07
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 196 262,00	1 208 995,77	839 103,14	5 029 091,03	5 029 091,03	743 000,00	4 286 091,03	6 238 086,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	846 000,00	1 900,00		840 603,00	840 603,00		840 603,00	842 503,00
1641	Emprunts en euros	843 000,00	0,00		836 000,00	836 000,00		836 000,00	836 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	1 900,00		4 603,00	4 603,00		4 603,00	6 503,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	16 300,00	0,00	0,00	16 300,00	16 300,00	0,00	16 300,00	16 300,00
261	Titres de participation	16 300,00	0,00		16 300,00	16 300,00	0,00	16 300,00	16 300,00
27	Autres immobilisations financières	253 750,00	0,00	0,00	255 000,00	255 000,00	0,00	255 000,00	255 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
27638	Créance Autres établissements publics	253 750,00	0,00		255 000,00	255 000,00	0,00	255 000,00	255 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 116 050,00	1 900,00	0,00	1 111 903,00	1 111 903,00	0,00	1 111 903,00	1 113 803,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 312 312,00	1 210 895,77	839 103,14	6 140 994,03	6 140 994,03	743 000,00	5 397 994,03	7 351 889,80
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	20 911,00			20 913,00	20 913,00		20 913,00	20 913,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	20 911,00			20 913,00	20 913,00		20 913,00	20 913,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	7 540,00			7 540,00	7 540,00		7 540,00	7 540,00
13912	Subv. transf. Régions	2 550,00			2 550,00	2 550,00		2 550,00	2 550,00
13913	Subv. transf. Départements	3 917,00			3 675,00	3 675,00		3 675,00	3 675,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	6 904,00			7 148,00	7 148,00		7 148,00	7 148,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		20 911,00			20 913,00	20 913,00		20 913,00	20 913,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		5 333 223,00	288 369,09	6 161 907,03	6 161 907,03	6 450 276,12
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	586 769,00	285 979,00	349 621,00	349 621,00	635 600,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	40 000,00	148 291,00	148 291,00	188 291,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
1313	Subv. transf. Départements	73 200,00	0,00	51 330,00	51 330,00	51 330,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	413 569,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	73 410,00	0,00	0,00	73 410,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	72 569,00	0,00	0,00	72 569,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	100 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	1 545 544,98	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 545 544,98	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 132 313,98	285 979,00	349 621,00	349 621,00	635 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	500 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
10222	FCTVA	500 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	5 000,00	0,00	4 603,00	4 603,00	4 603,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	4 603,00	4 603,00	4 603,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	30 000,00	2 390,09	33 900,00	33 900,00	36 290,09
27636	Créance CCAS et caisse des écoles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	30 000,00	2 390,09	23 900,00	23 900,00	26 290,09
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 199 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes financières		1 734 000,00	2 390,09	538 503,00	538 503,00	540 893,09
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 866 313,98	288 369,09	888 124,00	888 124,00	1 176 493,09
021	Virement de la section de fonctionnement	498 580,09		4 220 099,49	4 220 099,49	4 220 099,49
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	968 328,93		1 053 683,54	1 053 683,54	1 053 683,54
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00		0,00	0,00	0,00
215731	Matériel roulant	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00		12 280,00	12 280,00	12 280,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	4 000,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	29 738,11		24 138,36	24 138,36	24 138,36
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 844,27		3 340,77	3 340,77	3 340,77
28128	Autres aménagements de terrains	135 053,80		170 023,93	170 023,93	170 023,93
281318	Autres bâtiments publics	0,00		162,00	162,00	162,00
281321	Immeubles de rapport	30 761,50		30 321,00	30 321,00	30 321,00
281351	Bâtiments publics	44 567,26		41 244,31	41 244,31	41 244,31
281352	Bâtiments privés	302,00		302,00	302,00	302,00
28138	Autres constructions	33 281,00		33 338,00	33 338,00	33 338,00
28151	Réseaux de voirie	953,00		953,00	953,00	953,00
28152	Installations de voirie	43 855,24		43 461,49	43 461,49	43 461,49
281534	Réseaux d'électrification	7 484,80		7 484,80	7 484,80	7 484,80
281538	Autres réseaux	10 597,00		23 274,00	23 274,00	23 274,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	33 246,59		34 092,26	34 092,26	34 092,26
2815731	Matériel roulant	15 077,00		15 077,00	15 077,00	15 077,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	14 478,76		13 291,25	13 291,25	13 291,25
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	89 258,62		105 493,32	105 493,32	105 493,32
28162	Biens historiques et culturels mobiliers	0,00		747,00	747,00	747,00
281828	Autres matériels de transport	110 925,76		91 670,51	91 670,51	91 670,51
281831	Matériel informatique scolaire	8 173,13		7 847,00	7 847,00	7 847,00
281838	Autre matériel informatique	67 419,90		115 674,39	115 674,39	115 674,39
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	13 303,30		14 179,65	14 179,65	14 179,65
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	33 811,99		28 858,05	28 858,05	28 858,05
28185	Matériel de téléphonie	2 110,00		2 111,68	2 111,68	2 111,68
28188	Autres immo. corporelles	237 085,90		230 317,77	230 317,77	230 317,77
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 466 909,02		5 273 783,03	5 273 783,03	5 273 783,03

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		19 430 066,60	0,00	0,00	25 287 836,24	25 287 836,24	0,00	25 287 836,24	25 287 836,24
011	Charges à caractère général (3)	4 877 342,11	0,00	0,00	5 728 906,71	5 728 906,71	0,00	5 728 906,71	5 728 906,71
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	10 258 937,89	0,00		11 121 531,50	11 121 531,50		11 121 531,50	11 121 531,50
014	Atténuations de produits	1 164 785,00	0,00		1 181 285,00	1 181 285,00		1 181 285,00	1 181 285,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 433 122,08	0,00	0,00	1 781 130,00	1 781 130,00	0,00	1 781 130,00	1 781 130,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		17 734 187,08	0,00	0,00	19 812 853,21	19 812 853,21	0,00	19 812 853,21	19 812 853,21
66	Charges financières	218 970,50	0,00		191 200,00	191 200,00		191 200,00	191 200,00
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		228 970,50	0,00	0,00	201 200,00	201 200,00		201 200,00	201 200,00
Total des dépenses réelles		17 963 157,58	0,00	0,00	20 014 053,21	20 014 053,21	0,00	20 014 053,21	20 014 053,21
023	Virement à la section d'investissement	498 580,09			4 220 099,49	4 220 099,49		4 220 099,49	4 220 099,49
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	968 328,93			1 053 683,54	1 053 683,54		1 053 683,54	1 053 683,54
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 466 909,02			5 273 783,03	5 273 783,03		5 273 783,03	5 273 783,03

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)								0,00
---------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	------

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									25 287 836,24

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		19 430 066,60	0,00	20 504 040,60	20 504 040,60	20 504 040,60
013	Atténuations de charges (2)	100 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 022 800,00	0,00	2 092 322,86	2 092 322,86	2 092 322,86
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 026 000,00	0,00	2 026 000,00	2 026 000,00	2 026 000,00
731	Fiscalité locale	9 357 000,00	0,00	9 626 945,00	9 626 945,00	9 626 945,00
74	Dotations et participations (2)	5 625 780,60	0,00	6 262 932,74	6 262 932,74	6 262 932,74
75	Autres produits de gestion courante (2)	277 575,00	0,00	339 927,00	339 927,00	339 927,00
Total des recettes de gestion des services		19 409 155,60	0,00	20 483 127,60	20 483 127,60	20 483 127,60
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		19 409 155,60	0,00	20 483 127,60	20 483 127,60	20 483 127,60
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	20 911,00		20 913,00	20 913,00	20 913,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		20 911,00		20 913,00	20 913,00	20 913,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	4 783 795,64
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	25 287 836,24
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		19 430 066,60	0,00	0,00	25 287 836,24	25 287 836,24	0,00	25 287 836,24	25 287 836,24
011	Charges à caractère général (4)	4 877 342,11	0,00	0,00	5 728 906,71	5 728 906,71	0,00	5 728 906,71	5 728 906,71
60611	Eau et assainissement	111 200,00	0,00		123 300,00	123 300,00	0,00	123 300,00	123 300,00
60612	Energie - Electricité	521 450,00	0,00		521 450,00	521 450,00	0,00	521 450,00	521 450,00
60613	Chauffage urbain	590 450,00	0,00		590 500,00	590 500,00	0,00	590 500,00	590 500,00
60621	Combustibles	700,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
60622	Carburants	71 700,00	0,00		72 600,00	72 600,00	0,00	72 600,00	72 600,00
60623	Alimentation	23 747,00	0,00		36 825,00	36 825,00	0,00	36 825,00	36 825,00
60624	Produits de traitement	10 100,00	0,00		10 950,00	10 950,00	0,00	10 950,00	10 950,00
60628	Autres fournitures non stockées	7 800,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
60631	Fournitures d'entretien	50 100,00	0,00		54 000,00	54 000,00	0,00	54 000,00	54 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	128 077,00	0,00		144 970,00	144 970,00	0,00	144 970,00	144 970,00
60633	Fournitures de voirie	26 270,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	34 350,00	0,00		36 550,00	36 550,00	0,00	36 550,00	36 550,00
6064	Fournitures administratives	17 500,00	0,00		19 500,00	19 500,00	0,00	19 500,00	19 500,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	39 000,00	0,00		43 501,00	43 501,00	0,00	43 501,00	43 501,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	3 100,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6067	Fournitures scolaires	68 001,00	0,00		75 485,00	75 485,00	0,00	75 485,00	75 485,00
6068	Autres matières et fournitures	14 586,00	0,00		18 586,00	18 586,00	0,00	18 586,00	18 586,00
611	Contrats de prestations de services	947 192,00	0,00		1 587 996,09	1 587 996,09	0,00	1 587 996,09	1 587 996,09
6132	Locations immobilières	95 000,00	0,00		57 984,00	57 984,00	0,00	57 984,00	57 984,00
61351	Matériel roulant	14 850,00	0,00		17 700,00	17 700,00	0,00	17 700,00	17 700,00
61358	Autres	104 563,00	0,00		71 463,00	71 463,00	0,00	71 463,00	71 463,00
614	Charges locatives et de copropriété	106 000,00	0,00		195 603,00	195 603,00	0,00	195 603,00	195 603,00
61521	Entretien terrains	51 650,00	0,00		54 700,00	54 700,00	0,00	54 700,00	54 700,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	33 900,00	0,00		39 300,00	39 300,00	0,00	39 300,00	39 300,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 300,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	176 200,00	0,00		207 400,00	207 400,00	0,00	207 400,00	207 400,00
615232	Entretien, réparations réseaux	68 500,00	0,00		53 300,00	53 300,00	0,00	53 300,00	53 300,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
61524	Entretien bois et forêts	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	94 300,00	0,00		83 100,00	83 100,00	0,00	83 100,00	83 100,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	29 789,00	0,00		26 755,00	26 755,00	0,00	26 755,00	26 755,00
6156	Maintenance	249 542,00	0,00		262 300,00	262 300,00	0,00	262 300,00	262 300,00
6161	Multirisques	95 000,00	0,00		114 500,00	114 500,00	0,00	114 500,00	114 500,00
6168	Autres primes d'assurance	84 000,00	0,00		90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
6182	Documentation générale et technique	18 700,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	85 301,10	0,00		105 030,16	105 030,16	0,00	105 030,16	105 030,16
6188	Autres frais divers	0,00	0,00		1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00
62268	Autres honoraires, conseils	97 300,00	0,00		84 000,00	84 000,00	0,00	84 000,00	84 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	9 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6228	Divers	15 300,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	25 540,00	0,00		17 500,00	17 500,00	0,00	17 500,00	17 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 900,00	0,00		35 200,00	35 200,00	0,00	35 200,00	35 200,00
6234	Réceptions	62 466,00	0,00		37 719,00	37 719,00	0,00	37 719,00	37 719,00
6236	Catalogues et imprimés	129 635,00	0,00		137 635,00	137 635,00	0,00	137 635,00	137 635,00
6237	Publications	200,00	0,00		900,00	900,00	0,00	900,00	900,00
6238	Divers	27 400,00	0,00		24 100,00	24 100,00	0,00	24 100,00	24 100,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	36 500,00	0,00		33 300,00	33 300,00	0,00	33 300,00	33 300,00
6251	Voyages, déplacements et missions	19 750,01	0,00		30 442,46	30 442,46	0,00	30 442,46	30 442,46
6255	Frais de déménagement	750,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	18 000,00	0,00		36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00
6262	Frais de télécommunications	54 140,00	0,00		48 590,00	48 590,00	0,00	48 590,00	48 590,00
627	Services bancaires et assimilés	2 220,00	0,00		3 710,00	3 710,00	0,00	3 710,00	3 710,00
6281	Concours divers (cotisations)	47 350,00	0,00		56 100,00	56 100,00	0,00	56 100,00	56 100,00
6282	Frais de gardiennage	13 738,00	0,00		13 324,00	13 324,00	0,00	13 324,00	13 324,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	34 574,00	0,00		36 176,00	36 176,00	0,00	36 176,00	36 176,00
6284	Redevances pour services rendus	34 330,00	0,00		46 550,00	46 550,00	0,00	46 550,00	46 550,00
6288	Autres services extérieurs	136 830,00	0,00		170 790,00	170 790,00	0,00	170 790,00	170 790,00
63512	Taxes foncières	51 250,00	0,00		54 721,00	54 721,00	0,00	54 721,00	54 721,00
63513	Autres impôts locaux	10 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	800,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6358	Autres droits	0,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	47 451,00	0,00		45 751,00	45 751,00	0,00	45 751,00	45 751,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	10 258 937,89	0,00		11 121 531,50	11 121 531,50		11 121 531,50	11 121 531,50
6218	Autre personnel extérieur	28 543,86	0,00		95 703,63	95 703,63		95 703,63	95 703,63
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	28 795,51	0,00		31 436,90	31 436,90		31 436,90	31 436,90
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	10,00	0,00		20,92	20,92		20,92	20,92
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	115 788,63	0,00		126 409,99	126 409,99		126 409,99	126 409,99
64111	Rémunération principale titulaires	4 413 071,33	0,00		4 717 886,59	4 717 886,59		4 717 886,59	4 717 886,59
64112	SFT, indemnité de résidence	21 859,25	0,00		23 864,42	23 864,42		23 864,42	23 864,42
64113	NBI	8 320,03	0,00		9 083,24	9 083,24		9 083,24	9 083,24
64118	Autres indemnités	145 028,35	0,00		158 331,89	158 331,89		158 331,89	158 331,89
64131	Rémunérations	2 397 542,99	0,00		2 570 471,90	2 570 471,90		2 570 471,90	2 570 471,90
64132	SFT, indemnité de résidence	14 814,90	0,00		16 173,88	16 173,88		16 173,88	16 173,88
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	18 000,62	0,00		19 651,83	19 651,83		19 651,83	19 651,83
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	0,00		3 585,13	3 585,13		3 585,13	3 585,13
64168	Autres emplois aidés	20 816,81	0,00		22 726,36	22 726,36		22 726,36	22 726,36
6417	Rémunérations des apprentis	34 288,99	0,00		37 434,35	37 434,35		37 434,35	37 434,35
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 225 235,17	0,00		1 337 927,16	1 337 927,16		1 337 927,16	1 337 927,16
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 153 646,29	0,00		1 259 491,36	1 259 491,36		1 259 491,36	1 259 491,36
6454	Cotisations à l'assurance chômage	96 028,51	0,00		104 857,26	104 857,26		104 857,26	104 857,26
6455	Cotisations pour assurance du personnel	100 421,71	0,00		109 633,52	109 633,52		109 633,52	109 633,52
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	12 794,11	0,00		13 967,73	13 967,73		13 967,73	13 967,73
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	4 266,42	0,00		4 707,80	4 707,80		4 707,80	4 707,80
64731	Allocations chômage versées directement	41 995,75	0,00		45 848,06	45 848,06		45 848,06	45 848,06
6475	Médecine du travail, pharmacie	24 224,66	0,00		26 451,83	26 451,83		26 451,83	26 451,83
6478	Autres charges sociales diverses	353 444,00	0,00		385 865,75	385 865,75		385 865,75	385 865,75
014	Atténuations de produits	1 164 785,00	0,00		1 181 285,00	1 181 285,00		1 181 285,00	1 181 285,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
739221	FNGIR	978 785,00	0,00		978 785,00	978 785,00		978 785,00	978 785,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	186 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 433 122,08	0,00	0,00	1 781 130,00	1 781 130,00	0,00	1 781 130,00	1 781 130,00
65188	Autres	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65311	Indemnités de fonction	142 000,00	0,00		174 000,00	174 000,00	0,00	174 000,00	174 000,00
65313	Cotisations de retraite	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
65315	Formation	2 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65316	Frais de représentation du maire	3 000,00	0,00		3 700,00	3 700,00	0,00	3 700,00	3 700,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	240 112,08	0,00		207 000,00	207 000,00	0,00	207 000,00	207 000,00
65568	Autres contributions	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	110 000,00	0,00		119 800,00	119 800,00	0,00	119 800,00	119 800,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	400 000,00	0,00		473 000,00	473 000,00	0,00	473 000,00	473 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	327 450,00	0,00		608 320,00	608 320,00	0,00	608 320,00	608 320,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	185 560,00	0,00		154 060,00	154 060,00	0,00	154 060,00	154 060,00
65818	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		17 734 187,08	0,00	0,00	19 812 853,21	19 812 853,21	0,00	19 812 853,21	19 812 853,21
66	Charges financières	218 970,50	0,00		191 200,00	191 200,00		191 200,00	191 200,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	190 000,00	0,00		165 000,00	165 000,00		165 000,00	165 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	28 970,50	0,00		26 200,00	26 200,00		26 200,00	26 200,00
67	Charges spécifiques (4)	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des charges financières et spécifiques		228 970,50	0,00	0,00	201 200,00	201 200,00		201 200,00	201 200,00
Total des dépenses réelles		17 963 157,58	0,00	0,00	20 014 053,21	20 014 053,21	0,00	20 014 053,21	20 014 053,21
023	Virement à la section d'investissement	498 580,09			4 220 099,49	4 220 099,49		4 220 099,49	4 220 099,49
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	968 328,93			1 053 683,54	1 053 683,54		1 053 683,54	1 053 683,54
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	968 328,93			1 053 683,54	1 053 683,54		1 053 683,54	1 053 683,54
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 466 909,02			5 273 783,03	5 273 783,03		5 273 783,03	5 273 783,03

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	28 970,50
Montant des ICNE de l'exercice N-1	34 348,73
= Différence ICNE N – ICNE N-1	26 200,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		19 430 066,60	0,00	20 504 040,60	20 504 040,60	20 504 040,60
013	Atténuations de charges (3)	100 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 022 800,00	0,00	2 092 322,86	2 092 322,86	2 092 322,86
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	14 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	389 000,00	0,00	389 000,00	389 000,00	389 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	418 800,00	0,00	477 000,00	477 000,00	477 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	791 000,00	0,00	678 000,00	678 000,00	678 000,00
70843	Mise à dispo personnel CCAS/CIAS	410 000,00	0,00	521 322,86	521 322,86	521 322,86
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 026 000,00	0,00	2 026 000,00	2 026 000,00	2 026 000,00
73211	Attribution de compensation	2 026 000,00	0,00	2 026 000,00	2 026 000,00	2 026 000,00
7345	Produit des amendes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
738	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	9 357 000,00	0,00	9 626 945,00	9 626 945,00	9 626 945,00
73111	Impôts directs locaux	8 280 000,00	0,00	8 300 000,00	8 300 000,00	8 300 000,00
73118	Autres contributions directes	87 000,00	0,00	87 000,00	87 000,00	87 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	610 000,00	0,00	850 000,00	850 000,00	850 000,00
73141	Accise sur l'électricité	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
73154	Droits de place	100 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	100 000,00	0,00	99 945,00	99 945,00	99 945,00
74	Dotations et participations (3)	5 625 780,60	0,00	6 262 932,74	6 262 932,74	6 262 932,74
74111	Dotation forfaitaire des communes	460 000,00	0,00	525 000,00	525 000,00	525 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
7452	Dot. fonds nat. région apprent,form prof	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
74718	Autres participations Etat	4 000,00	0,00	700,00	700,00	700,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	36 000,00	0,00	25 200,00	25 200,00	25 200,00
74748	Participation autres communes	4 400,00	0,00	4 004,00	4 004,00	4 004,00
747888	Autres	90 000,00	0,00	176 200,00	176 200,00	176 200,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	20 710,00	0,00	23 500,00	23 500,00	23 500,00
74888	Autres	5 006 670,60	0,00	5 499 328,74	5 499 328,74	5 499 328,74
75	Autres produits de gestion courante (3)	277 575,00	0,00	339 927,00	339 927,00	339 927,00
752	Revenus des immeubles	225 575,00	0,00	339 927,00	339 927,00	339 927,00
75888	Autres	52 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		19 409 155,60	0,00	20 483 127,60	20 483 127,60	20 483 127,60
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		19 409 155,60	0,00	20 483 127,60	20 483 127,60	20 483 127,60
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	20 911,00		20 913,00	20 913,00	20 913,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	20 911,00		20 913,00	20 913,00	20 913,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		20 911,00		20 913,00	20 913,00	20 913,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		836 000,00	1 370 501,03	0,00	140 964,00	384 000,00	746 839,00	126 667,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	836 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	64 000,00	0,00	0,00	20 000,00	8 550,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 667,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 290 201,03	0,00	140 964,00	364 000,00	738 289,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	16 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		2 450 203,87	500 000,00	0,00	0,00	1 638,00	735,00	11 153,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 450 203,87	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	1 638,00	735,00	1 153,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		1 250 923,00	15 000,00	330 000,00	940 100,00		6 140 994,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 603,00	0,00	0,00	0,00		840 603,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	13 000,00	0,00	0,00	66 000,00		171 550,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		116 667,00
21	Immobilisations corporelles	978 320,00	15 000,00	330 000,00	874 100,00		4 740 874,03
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		16 300,00
27	Autres immobilisations financières	255 000,00	0,00	0,00	0,00		255 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		52 407,00	23 900,00	0,00	298 291,00		3 338 327,87
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		2 950 203,87
13	Subventions d'investissement	51 330,00	0,00	0,00	298 291,00		349 621,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 077,00	0,00	0,00	0,00		4 603,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	23 900,00	0,00	0,00		33 900,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		836 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers	836 000,00
RECETTES		2 450 203,87
106	Réserves	2 450 203,87

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		1 231 001,03	0,00	78 000,00	20 000,00	40 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	7 500,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00
211	Terrains	443 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	78 000,00	0,00	0,00
213	Constructions	500 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	199 701,03	0,00	0,00	20 000,00	9 000,00
261	Titres de participation	16 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé			04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.				TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 370 501,03
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	443 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 500,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	228 701,03
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 300,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	140 964,00	0,00	0,00	0,00	140 964,00
213	Constructions	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	135 964,00	0,00	0,00	0,00	135 964,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		327 200,00	46 000,00	10 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	263 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	36 000,00	46 000,00	10 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 638,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 638,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	384 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	263 200,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 800,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 638,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 638,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		44 000,00	254 400,00	0,00	58 089,00	0,00	34 150,00	3 000,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 350,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagement de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	40 500,00	177 000,00	0,00	44 100,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	3 500,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	77 400,00	0,00	8 989,00	0,00	30 800,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	735,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	735,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		42 300,00	40 000,00	121 300,00	0,00	127 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagement de terrains	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	111 700,00	0,00	122 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	42 300,00	0,00	9 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321	322	323	324	325	326	327		
		Salles de sport, gymnases	Stades	Piscines	Centres de formation sportifs	Autres équipements sportifs ou loisirs	Manifestations sportives	Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	746 839,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 350,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	498 900,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00
218	Autres immobilisations corporelles	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 889,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	735,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	735,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 153,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	1 153,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)		Libellé	42 Action sociale							
			420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
				4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 667,00	0,00	0,00	
213	Constructions	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 667,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126 667,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 667,00
RECETTES		0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	11 153,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 153,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	169 600,00	194 000,00	261 000,00	0,00	0,00	0,00	226 720,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	221 720,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	74 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	19 100,00	4 000,00	261 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	136 500,00	108 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 330,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 330,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	399 603,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	4 603,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	255 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	1 077,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	1 077,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 250 923,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 603,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	221 720,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	284 100,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	294 500,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	255 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 407,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 330,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 077,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	23 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	23 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 900,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 900,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	330 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	330 000,00
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	0,00	330 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	330 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat ⁿ , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	940 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	66 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	723 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	139 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	298 291,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	148 291,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	940 100,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	723 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	139 100,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	298 291,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 291,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		197 200,00	6 249 633,68	0,00	611 410,60	3 039 421,17	5 257 833,52	1 044 400,09	0,00
011	Charges à caractère général	1 000,00	1 828 562,27	0,00	94 580,00	1 051 241,44	1 351 321,00	155 057,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	2 707 086,41	0,00	511 030,60	1 850 579,73	3 535 282,52	410 843,09	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	1 181 285,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	522 700,00	0,00	5 800,00	137 600,00	371 230,00	478 500,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	191 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	17 817 073,74	0,00	6 552,00	541 000,00	1 251 604,00	580 097,86	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	135 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	12 000,00	0,00	0,00	510 000,00	1 034 000,00	521 322,86	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	2 026 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	9 516 945,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	6 058 028,74	0,00	0,00	0,00	204 904,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	69 100,00	0,00	6 552,00	31 000,00	12 700,00	58 775,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	2 525 200,41	102 474,00	0,00	986 479,74		20 014 053,21
011	Charges à caractère général	0,00	851 971,00	102 474,00	0,00	292 700,00		5 728 906,71
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 672 929,41	0,00	0,00	433 779,74		11 121 531,50
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 181 285,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	300,00	0,00	0,00	260 000,00		1 781 130,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		191 200,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	35 332,00	236 468,00	0,00	15 000,00		20 483 127,60
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		135 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00		2 092 322,86
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 026 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00		9 626 945,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 262 932,74
75	Autres produits de gestion courante	0,00	35 332,00	126 468,00	0,00	0,00		339 927,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		197 200,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	5 000,00
661	Charges d'intérêts	191 200,00
RECETTES		0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		5 546 081,97	0,00	13 100,00	2 000,00	397 853,85
606	Achats non stockés de matières et fourni	234 700,00	0,00	1 800,00	2 000,00	3 000,00
611	Contrats de prestations de services	711 689,09	0,00	3 800,00	0,00	0,00
613	Locations	4 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	60 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	86 100,00	0,00	0,00	0,00	5 250,00
616	Primes d'assurances	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	34 015,16	0,00	0,00	0,00	20 000,00
621	Personnel extérieur au service	41 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	36 525,00	0,00	0,00	0,00	59 000,00
625	Déplacements et missions	6 281,02	0,00	0,00	0,00	150,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	68 785,00	0,00	0,00	0,00	500,00
628	Divers	88 056,00	0,00	7 500,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	25 374,26	0,00	0,00	0,00	5 131,97
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	44 781,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	25 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	1 368 756,15	0,00	0,00	0,00	220 875,74
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	545 844,78	0,00	0,00	0,00	78 240,13
647	Autres charges sociales	408 789,51	0,00	0,00	0,00	106,01
653	Indemnités	5 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	217 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	109 150,00	0,00	0,00	0,00	5 600,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	1 181 285,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		17 805 073,74	0,00	12 000,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
647	Autres charges sociales	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	9 516 945,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732	Fiscalité reversée	2 026 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741	D.G.F.	525 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
745	Dotat° apprentissage et formation	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	5 522 828,74	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	69 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		194 467,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	180,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	12 287,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	182 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741	D.G.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
745	Dotat° apprentissage et formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 249 633,68
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	248 750,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	776 289,09
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 700,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 800,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 550,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 015,16
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106 145,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 431,02
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 285,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 516,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 686,82
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 781,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 300,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 589 631,89
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	636 372,18
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	408 895,52
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 950,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	217 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 750,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 181 285,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 817 073,74
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 516 945,00
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 026 000,00
741	D.G.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	525 000,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
745	Dotat° apprentissage et formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 522 828,74
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 100,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	595 410,60	0,00	16 000,00	0,00	611 410,60
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	26 850,00	0,00	4 200,00	0,00	31 050,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	800,00
615	Entretien et réparations	0,00	11 650,00	0,00	11 000,00	0,00	22 650,00
618	Divers	0,00	5 250,00	0,00	0,00	0,00	5 250,00
625	Déplacements et missions	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	2 830,00	0,00	0,00	0,00	2 830,00
628	Divers	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	6 503,33	0,00	0,00	0,00	6 503,33
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	381 925,66	0,00	0,00	0,00	381 925,66
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	122 389,60	0,00	0,00	0,00	122 389,60
647	Autres charges sociales	0,00	212,01	0,00	0,00	0,00	212,01
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	5 800,00	0,00	0,00	0,00	5 800,00
RECETTES		0,00	6 552,00	0,00	0,00	0,00	6 552,00
752	Revenus des immeubles	0,00	6 552,00	0,00	0,00	0,00	6 552,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
DEPENSES		943 271,47	826 365,44	348 685,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	354 085,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	9 790,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	2 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	51 500,00	4 000,00	9 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	20 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	10 877,00	0,00	40 269,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	12 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	233,27	349,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	5 780,00	0,00	70,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	28 700,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	4 209,69	12 349,22	4 628,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	202 007,18	597 418,35	212 648,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	73 361,59	210 888,98	80 668,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	11 077,74	159,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	119 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	17 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		31 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	31 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	25												
		Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	921 099,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 039 421,17
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	5 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	361 135,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	525 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	534 790,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 900,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 900,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 300,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 146,78
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 900,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	233,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	816,44
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 850,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 700,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	5 891,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 079,69
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	282 433,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 294 506,86
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	101 584,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	466 503,66
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	106,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 342,74
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119 800,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 800,00
RECETTES		0,00	0,00	510 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	541 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	510 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	510 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		285 083,02	1 689 641,86	200,00	501 914,13	0,00	17 300,00	10 490,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	30 200,00	64 261,00	0,00	82 101,00	0,00	1 300,00	8 450,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	14 100,00	140 303,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	16 023,00	0,00	370,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	11 500,00	16 755,00	200,00	13 750,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	1 500,00	1 000,00	0,00	4 800,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	17 600,00	68 099,00	0,00	7 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	1 000,00	1 895,00	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	1 500,00	0,00	130,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	800,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	1 750,00	103 777,00	0,00	31 469,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	712,42	20 331,32	0,00	5 298,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	2 000,00	950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	540,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	12 451,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	47 758,29	878 708,27	0,00	246 813,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	11 689,16	350 657,24	0,00	90 356,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	35 173,15	371,03	0,00	275,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	5 860,00	0,00	4 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	415 004,00	0,00	12 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	377 000,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	29 204,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	8 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		102 300,00	89 100,00	1 099 892,77	0,00	3 400,00	0,00	0,00	0,00	7 320,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	77 600,00	42 900,00	277 900,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	1 000,00	0,00	5 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	370,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	21 000,00	46 200,00	42 600,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	1 545,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	310,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	610,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	2 700,00	0,00	3 572,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	12 189,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	3 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	542 671,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	208 112,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	212,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 320,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		30 000,00	0,00	223 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	30 000,00	0,00	220 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	3 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		1 177 234,89	0,00	42 956,85	0,00	231 000,00	0,00	5 257 833,52
606	Achats non stockés de matières et fourni	27 000,00	0,00	6 400,00	0,00	0,00	0,00	618 512,00
611	Contrats de prestations de services	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	192 603,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 763,00
615	Entretien et réparations	1 400,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	158 405,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 845,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	3 056,85	0,00	0,00	0,00	3 056,85
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 149,00
624	Transports biens, transports collectifs	14 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	20 400,00
625	Déplacements et missions	4 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 395,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	890,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 830,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 610,00
628	Divers	21 000,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	182 268,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	17 417,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 949,51
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 590,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 451,00
641	Rémunérations du personnel	773 240,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 489 192,28
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	289 441,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	950 257,15
647	Autres charges sociales	795,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 826,73
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	231 000,00	0,00	348 320,00
658	Charges diverses de gestion courante	2 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 910,00
RECETTES		570 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 251 604,00
706	Prestations de services	395 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 034 000,00
747	Participations	175 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	204 904,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 700,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		478 924,02	0,00	5 420,00	0,00	10 600,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	1 520,00	0,00	8 000,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	1 900,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	339,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	84,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	473 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	37 439,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	37 439,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		460 531,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	4 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	57 984,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	57 803,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	4 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	6 049,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	5 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	219 820,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	95 618,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	106,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		542 658,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	521 322,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	21 336,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	88 924,50	0,00	0,00	0,00	1 044 400,09
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 320,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 984,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 803,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	6 650,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	1 449,85	0,00	0,00	0,00	7 838,93
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	63 554,93	0,00	0,00	0,00	283 460,22
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	23 819,72	0,00	0,00	0,00	119 437,93
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106,01
657	Charges intervent* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	473 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	580 097,86
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	521 322,86
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 775,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	1 387 863,93	567 374,77	224 000,00	0,00	0,00	0,00	223 761,71
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	253 500,00	30 300,00	147 200,00	0,00	0,00	0,00	2 650,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	4 000,00	11 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	5 400,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	45 900,00	95 900,00	49 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
618	Divers	0,00	4 500,00	7 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	1 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	1 500,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	970,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125,00
628	Divers	0,00	2 056,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	15 146,60	5 445,97	0,00	0,00	0,00	0,00	2 967,93
641	Rémunérations du personnel	0,00	783 468,73	300 846,40	0,00	0,00	0,00	0,00	140 190,18
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	269 751,58	99 671,82	0,00	0,00	0,00	0,00	54 922,59
647	Autres charges sociales	0,00	371,02	40,58	0,00	0,00	0,00	0,00	106,01
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	112 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	18 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	35 332,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	35 332,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	2 525 200,41
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	451 750,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 450,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 400,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	204 600,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 620,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 495,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 856,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 560,50
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 224 505,31
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	424 345,99
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	517,61
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 332,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 332,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	22 500,00	79 974,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	19 864,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	40 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	9 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	126 468,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	126 468,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 474,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 864,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 600,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 360,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	236 468,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126 468,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	726 479,74	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	51 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	190 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	6 249,03	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	315 987,37	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	111 278,32	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	265,02	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	986 479,74
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 400,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 600,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 249,03
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	315 987,37
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 278,32
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265,02
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					11 309 690,15									
1641 Emprunts en euros (total)					11 309 690,15									
1112600	CREDIT AGRICOLE	23/06/2012	01/01/2024	02/01/2024	179 783,27	F	Taux fixe ? 4.83 %	4,830	4,920	EUR	T	P	O	A-1
1941086	CREDIT AGRICOLE	06/11/2015	01/01/2024	24/03/2024	337 424,61	F	Taux fixe ? 2.18 %	2,180	2,200	EUR	T	P	O	A-1
2042823	CREDIT AGRICOLE	31/03/2016	01/01/2024	05/01/2024	191 806,73	F	Taux fixe ? 1.58 %	1,580	1,590	EUR	T	P	O	A-1
3060824	CAISSE D'EPARGNE	17/10/2005	01/01/2024	25/01/2024	66 786,61	F	Taux fixe ? 3.34 %	3,340	3,380	EUR	T	P	O	A-1
3133152	CREDIT AGRICOLE	22/02/2018	01/01/2024	26/02/2024	264 410,14	F	Taux fixe ? 1.57 %	1,570	1,580	EUR	T	P	O	A-1
3949	AGENCE FRANCE LOCALE	02/12/2024	10/12/2024	20/03/2025	1 905 461,00	F	Taux fixe ? 3.15 %	3,150	3,230	EUR	T	C	O	A-1
52451301	CREDIT AGRICOLE	19/01/2007	01/01/2024	25/01/2024	272 709,97	F	Taux fixe ? 3.97 %	3,970	4,030	EUR	T	P	O	A-1
8920931	CAISSE D'EPARGNE	29/09/2011	01/01/2024	25/01/2024	109 735,34	F	Taux fixe ? 4.32 %	4,320	4,390	EUR	T	P	O	A-1
9099081	CAISSE D'EPARGNE	03/10/2012	25/12/2012	25/03/2013	2 800 000,00	F	Taux fixe ? 4.32 %	4,320	4,390	EUR	T	P	O	A-1
9205186	CAISSE D'EPARGNE	29/04/2013	01/01/2024	25/01/2024	661 429,44	F	Taux fixe ? 4.13 %	4,130	4,190	EUR	T	P	O	A-1
9495965	CAISSE D'EPARGNE	16/01/2015	01/01/2024	25/03/2024	620 143,04	F	Taux fixe ? 2.18 %	2,180	2,200	EUR	T	P	O	A-1
A0118225000	CAISSE D'EPARGNE	25/09/2018	25/12/2018	25/03/2019	2 400 000,00	F	Taux fixe ? 1.54 %	1,540	1,540	EUR	A	C	O	A-1
C711356	CREDIT FONCIER DE FRANCE	07/05/2020	15/05/2020	15/08/2020	1 500 000,00	F	Taux fixe ? 0.75 %	0,750	0,750	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					11 309 690,15									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		7 043 435,33					838 406,48	191 230,60	0,00	29 326,21
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		7 043 435,33					838 406,48	191 230,60	0,00	29 326,21
1112600	N	0,00	A-1	99 735,99	2,00	F	Taux fixe ? 4.83 %	4,820	40 984,24	6 061,88	0,00	1 190,93
1941086	N	0,00	A-1	289 404,19	10,48	F	Taux fixe ? 2.18 %	2,180	24 271,20	6 640,60	0,00	105,15
2042823	N	0,00	A-1	163 600,50	10,26	F	Taux fixe ? 1.58 %	1,580	14 214,31	2 725,53	0,00	610,32
3060824	N	0,00	A-1	7 669,99	0,07	F	Taux fixe ? 3.34 %	3,350	30 049,84	886,08	0,00	46,25
3133152	N	0,00	A-1	231 411,81	12,40	F	Taux fixe ? 1.57 %	1,570	16 628,43	3 796,65	0,00	343,13
3949	N	0,00	A-1	1 778 430,28	13,97	F	Taux fixe ? 3.15 %	3,190	127 030,72	61 319,71	0,00	1 400,51
52451301	N	0,00	A-1	216 523,98	6,32	F	Taux fixe ? 3.97 %	3,960	28 647,82	9 310,34	0,00	1 552,06
8920931	N	0,00	A-1	44 028,45	1,07	F	Taux fixe ? 4.32 %	4,320	33 559,17	2 812,99	0,00	343,42
9099081	N	0,00	A-1	485 327,47	1,98	F	Taux fixe ? 4.32 %	4,310	227 464,49	27 140,67	0,00	291,20
9205186	N	0,00	A-1	549 946,72	7,82	F	Taux fixe ? 4.13 %	4,120	56 886,36	24 188,72	0,00	4 100,92
9495965	N	0,00	A-1	525 452,01	9,73	F	Taux fixe ? 2.18 %	2,180	47 860,16	12 108,72	0,00	159,10
A0118225000	N	0,00	A-1	1 542 255,27	12,23	F	Taux fixe ? 1.54 %	1,540	118 635,02	25 577,71	0,00	18 142,92
C711356	N	0,00	A-1	1 109 648,67	14,37	F	Taux fixe ? 0.75 %	0,750	72 174,72	8 661,00	0,00	1 040,30

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		7 043 435,33					838 406,48	191 230,60	0,00	29 326,21

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	13	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 043 435,33	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
-----------------	------------------------------------	-------------------------------	-----------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		2023-12-12
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Classe : 1311_5	0	12/12/2023
L	Classe : 202_2	2	12/12/2023
L	Classe : 2031_2	2	12/12/2023
L	Classe : 204181_5	5	12/12/2023
L	Classe : 2051_1	1	12/12/2023
L	Classe : 2051_2	2	12/12/2023
L	Classe : 2051_3	3	12/12/2023
L	Classe : 2051_5	5	12/12/2023
L	Classe : 2111_0	0	12/12/2023
L	Classe : 2118_0	0	12/12/2023
L	Classe : 2121_20	20	12/12/2023
L	Classe : 2128_15	15	12/12/2023
L	Classe : 21311_0	0	12/12/2023
L	Classe : 21312_0	0	12/12/2023
L	Classe : 21314_0	0	12/12/2023
L	Classe : 21316_0	0	12/12/2023
L	Classe : 21318_0	0	12/12/2023
L	Classe : 21321_20	20	12/12/2023
L	Classe : 21351_15	15	12/12/2023
L	Classe : 21351_20	20	12/12/2023
L	Classe : 21351_30	30	12/12/2023
L	Classe : 21352_15	15	12/12/2023
L	Classe : 21352_20	20	12/12/2023
L	Classe : 21352_30	30	12/12/2023
L	Classe : 2138_15	15	12/12/2023
L	Classe : 2152_30	30	12/12/2023
L	classe : 21538_10	10	12/12/2023
L	Classe : 21561_0	0	12/12/2023
L	Classe : 21568_0	0	12/12/2023
L	Classe : 215731_0	0	12/12/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Classe : 215731_10	10	12/12/2023
L	Classe : 215738_0	0	12/12/2023
L	Classe : 215738_10	10	12/12/2023
L	Classe : 2158_15	15	12/12/2023
L	Classe : 21621_0	0	12/12/2023
L	Classe : 21622_0	0	12/12/2023
L	Classe : 21828_8	8	12/12/2023
L	Classe : 21831_3	3	12/12/2023
L	Classe : 21831_5	5	12/12/2023
L	Classe : 21838_3	3	12/12/2023
L	Classe : 21838_5	5	12/12/2023
L	Classe : 21841_15	15	12/12/2023
L	Classe : 21848_15	15	12/12/2023
L	Classe : 2188_10	10	12/12/2023
L	Classe 2188_30	30	12/12/2023
L	Classe : 2188_8	8	12/12/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	115 844 577,50	103 357 462,33	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	2 023 514,00	1 733 136,00	252 939,00
	Au profit d'organismes privés (3)	1 905 461,00	1 778 430,28	127 030,72
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	271 715,00	117 114,00	28 681,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 327 592,00	871 079,73											17 955,32	32 528,71
ASSOCIATION ORGANISATION POUR LA SANTE DE L'ACCUEI	2011	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	387 000,00	174 150,00	11,00	T	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		3 553,39	15 480,00
ASSOCIATION POUR LE LOGEMENT LA FORMATION ET L'ANI	2005	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	230 446,00	155 583,82	30,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.7	0,030	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.7	0,030	A-1		4 823,10	3 074,95
ASSOCIATION POUR LE LOGEMENT LA FORMATION ET L'ANI	2007	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	34 901,00	19 453,52	17,00	A	V	Livret A(Pr?fix?)	0,030	V	Livret A(Pr?fix?)	0,020	A-1		330,71	996,56
ASSOCIATION POUR LE LOGEMENT LA FORMATION ET L'ANI	2013	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	118 200,00	93 552,46	28,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		2 151,71	2 178,38

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ASSOCIATION POUR LE LOGEMENT LA FORMATION ET L'ANI	2013	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	443 800,00	337 025,50	28,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		5 055,38	8 961,98
ASSOCIATION POUR LE LOGEMENT LA FORMATION ET L'ANI	2023	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	51 100,00	49 357,71	37,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		740,37	1 007,61
ASSOCIATION POUR LE LOGEMENT LA FORMATION ET L'ANI	2005	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	62 145,00	41 956,72	29,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.7	0,030	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.7	0,030	A-1		1 300,66	829,23
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					114 516 985,50	102 486 382,60											2 118 268,35	1 793 764,14
CDC HABITAT SOCIAL SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A	2010	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	203 248,06	174 152,96	36,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		4 005,52	2 185,35
CDC HABITAT SOCIAL SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A	2010	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	43 383,28	32 072,28	26,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		481,08	858,24
CDC HABITAT SOCIAL SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A	2010	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	26 781,60	21 924,41	36,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		328,87	350,14
CDC HABITAT SOCIAL SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A	2010	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	416 949,74	323 881,79	26,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		7 449,28	7 532,15
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2000	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	282 516,99	89 567,46	8,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,040	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		2 060,05	10 633,27

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	356 300,00	273 251,62	26,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	A-1		8 197,55	5 654,63
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	258 700,00	216 814,53	36,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	A-1		6 504,44	2 372,57
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	169 400,00	124 336,37	26,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		2 735,40	2 966,43
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	125 600,00	100 956,55	36,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		2 221,04	1 403,43
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2013	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	236 400,00	185 197,94	27,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	A-1		5 555,94	3 591,26
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2013	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	204 900,00	173 799,47	37,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	A-1		5 213,98	1 783,59
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2013	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	76 900,00	57 837,59	27,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		1 272,43	1 303,44
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2013	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	58 400,00	47 646,09	37,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		1 048,21	628,90
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2013	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	294 300,00	230 557,33	27,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	A-1		6 916,72	4 470,84
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2013	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	245 700,00	208 406,69	37,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	A-1		6 252,20	2 138,75

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2013	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	116 900,00	87 922,16	27,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		1 934,29	1 981,43
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2013	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	87 100,00	71 061,22	37,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		1 563,35	937,97
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2015	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	780 956,55	346 669,32	8,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		7 973,39	41 954,13
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2015	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	236 986,76	172 189,50	26,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		3 960,36	6 167,60
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	143 789,68	87 277,81	9,00	T	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		1 835,42	8 811,62
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	3 182 051,98	2 580 648,42	20,00	T	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		55 581,84	94 215,84
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	3 470 638,74	2 885 384,38	22,00	T	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		62 252,13	91 790,81
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	202 510,77	175 578,19	30,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		4 038,30	4 461,88
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	376 827,40	326 711,82	30,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		7 514,37	8 302,56
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	1 070 700,00	875 275,25	28,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	A-1		26 258,26	10 981,81

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	204 500,00	178 474,79	38,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	A-1		5 794,88	226,17
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	931 100,00	732 119,28	28,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		16 106,62	11 713,92
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	179 000,00	151 388,15	38,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		3 330,54	1 061,78
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	1 209 100,00	993 242,83	29,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		22 844,59	19 127,42
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	1 132 000,00	992 764,85	39,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		22 833,59	10 346,35
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	343 400,00	271 343,10	29,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		4 070,15	6 170,27
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	339 200,00	288 288,73	39,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		4 324,33	3 982,68
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2015	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	710 100,00	566 051,41	29,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	A-1		16 981,54	8 901,94
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2015	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	727 900,00	616 754,28	39,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	A-1		18 502,63	4 682,92
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2015	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	215 400,00	166 352,86	29,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		3 659,76	3 137,99

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2015	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	248 200,00	204 180,14	39,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		4 491,96	2 152,66
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2015	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	2 941 800,00	2 345 035,97	29,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	A-1		70 351,08	36 878,91
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2015	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	333 100,00	282 237,74	39,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	A-1		8 467,13	2 142,99
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2015	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	2 292 500,00	1 770 491,74	29,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		38 950,82	33 397,58
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2015	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	300 300,00	247 039,84	39,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		5 434,88	2 604,52
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2015	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	2 720 000,00	1 473 569,23	9,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.45)	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.45)	0,020	A-1		28 734,60	121 832,26
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2015	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	271 000,00	211 368,90	30,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		3 170,53	5 407,57
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2015	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	208 200,00	172 973,54	40,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		2 594,60	2 995,91
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2015	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	313 700,00	271 479,36	40,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		6 244,03	4 761,36
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2015	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	437 300,00	374 173,96	40,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		8 606,00	5 364,66

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2015	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	690 500,00	555 845,01	30,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		12 784,44	12 459,61
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	1 920 000,00	1 190 788,04	11,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.45)	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.45)	0,020	A-1		23 220,37	82 462,04
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	150 000,00	136 684,51	42,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,030	A-1		3 840,83	1 356,92
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	98 000,00	85 921,79	32,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,030	A-1		2 414,40	1 464,09
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	251 400,00	229 083,22	42,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,030	A-1		6 437,24	2 274,21
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	246 000,00	215 681,23	32,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,030	A-1		6 060,64	3 675,16
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	105 600,00	92 585,13	32,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,030	A-1		2 601,64	1 577,63
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	557 900,00	484 783,38	42,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		4 036,03	12 768,03
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	307 600,00	265 706,79	32,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		6 111,26	5 028,47
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	255 700,00	225 836,53	42,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		3 387,55	3 326,13

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	180 300,00	151 770,04	32,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		2 276,55	3 361,49
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	1 207 300,00	1 038 010,72	42,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		8 641,89	27 338,72
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	483 900,00	417 995,84	32,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		9 613,90	7 910,52
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	624 200,00	551 299,06	42,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		8 269,49	8 119,55
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	381 500,00	321 132,92	32,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		4 816,99	7 112,64
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	66 400,00	59 722,26	33,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,030	A-1		1 678,20	962,89
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	70 600,00	63 499,85	33,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,030	A-1		1 784,35	1 023,79
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	108 600,00	100 733,44	43,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,030	A-1		2 830,61	947,81
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	25 900,00	23 295,28	33,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,030	A-1		654,60	375,58
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	41 600,00	37 416,34	33,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,030	A-1		1 051,40	603,25

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	62 100,00	57 601,71	43,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,030	A-1		1 618,61	541,98
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	90 000,00	82 165,42	33,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,040	A-1		2 884,01	703,13
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	138 000,00	125 986,99	33,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,040	A-1		4 422,14	1 078,13
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	201 300,00	188 137,44	43,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,040	A-1		7 056,89	0,00
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	160 000,00	143 909,03	33,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,030	A-1		4 043,84	2 320,21
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	158 900,00	142 919,65	33,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,030	A-1		4 016,04	2 304,26
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	250 100,00	231 983,72	43,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,030	A-1		6 518,74	2 182,75
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	288 604,34	269 658,84	34,00	T	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		3 535,49	4 470,89
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	495 815,13	464 878,15	54,00	T	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.37	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.37	0,020	A-1		2 921,77	8 569,20
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	495 718,21	465 413,03	34,00	T	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		9 759,34	7 302,10

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	201 906,16	196 609,97	54,00	T	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.37	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.37	0,020	A-1		4 238,85	0,00
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	345 400,00	324 284,39	34,00	T	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		6 799,99	5 087,86
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	309 000,00	289 652,05	54,00	T	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.35	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.35	0,020	A-1		1 785,79	5 339,20
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	210 000,00	196 214,52	34,00	T	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		2 572,56	3 253,19
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	144 200,00	140 386,75	54,00	T	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.35	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.35	0,020	A-1		3 011,79	0,00
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	153 402,31	143 332,18	34,00	T	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		1 879,23	2 376,43
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	124 501,87	120 435,14	54,00	T	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		2 246,82	0,00
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	566 220,80	531 605,54	34,00	T	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		11 147,35	8 340,62
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	544 115,72	509 806,39	54,00	T	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.31	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.31	0,020	A-1		3 021,48	9 397,36
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	415 106,24	387 856,52	34,00	T	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		5 085,16	6 430,58

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	308 508,91	291 209,75	54,00	T	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.31	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.31	0,020	A-1		1 588,10	4 684,89
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	230 700,00	210 716,13	54,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.44	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.44	0,020	A-1		1 575,38	4 442,91
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	171 600,00	157 867,18	34,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.01	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.01	0,030	A-1		4 278,20	2 465,14
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	92 600,00	85 189,42	34,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.01	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.01	0,030	A-1		2 308,63	1 330,26
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	28 000,00	28 000,00	44,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		644,00	0,00
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	36 000,00	36 000,00	34,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,000	A-1		0,00	0,00
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	73 600,00	69 714,21	54,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.38	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.38	0,020	A-1		1 729,44	242,13
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	59 800,00	55 071,90	34,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.06	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.06	0,030	A-1		1 519,98	850,20
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	32 300,00	29 746,19	34,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.06	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.06	0,030	A-1		820,99	459,22
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	7 000,00	7 000,00	34,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		161,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	436 600,00	398 658,56	54,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.41	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.41	0,020	A-1		2 901,47	8 405,65
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	320 700,00	294 390,12	34,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		6 770,97	5 753,78
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	242 000,00	222 633,22	34,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.01	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.01	0,030	A-1		6 033,36	3 476,48
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	81 000,00	81 000,00	34,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,000	A-1		0,00	0,00
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	63 000,00	63 000,00	44,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		1 449,00	0,00
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	539 200,00	500 554,84	34,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		11 512,76	7 116,19
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	689 600,00	635 922,50	54,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.44	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.44	0,020	A-1		4 404,30	11 776,34
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	411 500,00	380 063,96	34,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		5 700,96	5 738,43
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	414 600,00	385 718,62	54,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.44	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.44	0,020	A-1		2 456,93	6 239,72
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	161 000,00	161 000,00	44,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		3 703,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	207 000,00	207 000,00	34,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,000	A-1		0,00	0,00
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	374 800,00	347 937,61	34,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		8 002,57	4 946,49
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	378 000,00	348 334,65	54,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.38	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.38	0,020	A-1		2 283,57	6 450,64
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	308 080,00	284 544,60	34,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		4 268,17	4 296,22
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	237 000,00	220 318,55	54,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.38	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.38	0,020	A-1		1 327,63	3 564,06
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	70 000,00	70 000,00	34,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		1 610,00	0,00
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	1 568 900,00	1 446 277,82	54,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.41	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.41	0,020	A-1		9 748,46	26 782,92
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	1 456 600,00	1 352 203,59	34,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		31 100,68	19 223,75
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	1 010 000,00	939 277,59	54,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.41	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.41	0,020	A-1		5 821,14	15 194,56
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	1 195 400,00	1 104 078,87	34,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		16 561,18	16 670,04

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	477 000,00	477 000,00	34,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,000	A-1		0,00	0,00
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	371 000,00	371 000,00	44,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		8 533,00	0,00
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	30 000,00	30 000,00	45,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	A-1		900,00	0,00
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	108 300,00	101 910,84	35,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,040	A-1		3 577,07	633,61
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	149 300,00	143 987,74	55,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,040	A-1		4 628,00	0,00
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	91 000,00	85 631,44	35,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,040	A-1		3 005,66	532,40
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	133 500,00	128 749,93	55,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,040	A-1		4 138,23	0,00
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	104 500,00	98 335,02	35,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,040	A-1		3 451,56	611,38
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	30 000,00	30 000,00	45,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	A-1		900,00	0,00
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	18 000,00	18 000,00	35,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,000	A-1		0,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	67 000,00	63 047,34	35,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,040	A-1		2 212,96	391,98
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	406 500,00	385 048,61	55,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.05	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.05	0,030	A-1		10 588,84	5 285,32
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	305 500,00	290 104,63	35,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.05	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.05	0,030	A-1		7 977,88	3 816,14
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	190 000,00	180 425,13	35,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.05	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.05	0,030	A-1		4 961,69	2 373,38
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	90 000,00	90 000,00	45,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		2 070,00	0,00
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	483 000,00	452 092,00	55,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.3	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.3	0,020	A-1		2 094,21	8 219,85
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	506 200,00	482 489,66	35,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		11 097,26	5 784,49
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	297 200,00	279 722,10	55,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.3	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.3	0,020	A-1		1 184,84	4 431,19
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	263 400,00	250 258,16	35,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		3 753,87	3 260,54
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	240 000,00	240 000,00	45,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		5 520,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	255 000,00	255 000,00	45,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		5 865,00	0,00
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	482 900,00	451 922,50	55,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.28	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.28	0,020	A-1		2 040,35	8 216,77
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	461 100,00	439 502,13	35,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		10 108,55	5 269,12
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	317 000,00	298 301,86	55,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.28	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.28	0,020	A-1		1 231,22	4 725,52
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	222 800,00	211 683,82	35,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		3 175,26	2 757,96
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	153 000,00	153 000,00	35,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,000	A-1		0,00	0,00
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	759 500,00	710 719,04	55,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.27	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.27	0,020	A-1		3 167,12	12 922,16
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	785 700,00	748 897,92	35,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		17 224,65	8 978,42
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	534 800,00	503 207,72	55,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.27	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.27	0,020	A-1		2 049,78	7 971,51
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	520 300,00	494 340,63	35,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		7 415,11	6 440,61

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	330 000,00	330 000,00	45,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		7 590,00	0,00
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	699 100,00	673 162,07	57,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.32	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.32	0,020	A-1		3 224,96	11 809,86
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	1 341 300,00	1 333 926,07	37,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		30 680,30	13 923,08
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	381 700,00	367 538,20	57,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.32	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.32	0,020	A-1		1 625,63	5 588,78
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	629 900,00	625 822,10	37,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		9 387,33	7 172,07
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2020	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	420 000,00	420 000,00	45,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		9 660,00	0,00
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2021	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	2 109 248,32	2 097 652,53	37,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		48 246,01	21 894,61
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2021	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	1 743 014,65	1 678 345,50	57,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.43	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.43	0,020	A-1		9 162,94	29 444,66
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2021	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	160 613,26	159 526,38	37,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.06	0,030	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.06	0,030	A-1		4 402,93	1 853,15
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2021	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	555 536,54	534 925,08	57,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.43	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.43	0,020	A-1		3 143,55	10 762,08

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2021	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	194 516,06	193 199,75	37,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.06	0,030	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.06	0,030	A-1		5 332,31	2 244,32
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2021	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	1 330 265,02	1 321 653,03	37,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		19 824,80	15 146,46
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2021	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	1 052 869,25	1 013 805,80	57,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.43	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.43	0,020	A-1		5 111,07	15 415,91
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2021	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	448 000,00	448 000,00	45,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	A-1		13 440,00	0,00
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2021	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	459 000,00	459 000,00	35,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,000	A-1		0,00	0,00
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2022	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	640 500,00	615 850,14	56,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.01	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.01	0,030	A-1		6 149,57	12 390,20
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2022	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	661 900,00	647 734,47	36,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.01	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.01	0,030	A-1		22 087,75	3 277,82
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2022	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	277 200,00	266 829,44	56,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.42	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.42	0,030	A-1		1 468,87	4 681,22
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2022	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	312 000,00	305 748,42	36,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	A-1		9 980,71	340,82
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2022	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	120 000,00	120 000,00	46,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	A-1		3 600,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2022	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	156 800,00	155 267,68	56,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.42	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.42	0,030	A-1		3 256,66	0,00
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2022	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	143 800,00	140 763,91	36,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		3 096,81	653,53
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2022	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	69 700,00	68 612,99	56,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.42	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.42	0,030	A-1		1 825,32	0,00
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2022	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	52 500,00	51 380,18	36,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.03	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.03	0,030	A-1		1 762,34	256,37
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2022	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	70 500,00	68 996,24	36,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.03	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.03	0,030	A-1		2 366,57	344,26
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2000	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	104 612,04	66 864,80	26,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,040	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		1 537,89	2 196,59
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2022	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	663 600,00	637 802,68	57,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.38	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.38	0,030	A-1		17 730,91	8 356,21
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2022	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	970 600,00	944 199,48	37,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.53	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.53	0,030	A-1		27 665,04	9 252,81
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2022	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	452 900,00	436 726,95	57,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.38	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.38	0,030	A-1		12 141,01	5 721,80
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2022	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	532 400,00	518 048,91	37,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		11 397,08	5 059,48

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2022	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	155 400,00	151 420,55	57,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.38	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.38	0,030	A-1		4 209,49	1 272,09
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2022	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	132 200,00	126 069,50	37,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.53	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.53	0,030	A-1		3 693,84	2 051,39
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2022	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	199 200,00	189 962,53	37,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.53	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.53	0,030	A-1		5 565,90	3 091,04
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2023	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	797 300,00	788 570,00	58,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.35	0,030	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.35	0,030	A-1		21 685,68	9 136,98
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2023	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	2 709 800,00	2 633 551,01	38,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,030	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		57 938,12	54 872,10
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2023	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	194 700,00	188 210,00	58,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.35	0,030	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.35	0,030	A-1		5 175,78	3 245,00
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2023	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	409 400,00	388 930,00	38,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,040	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,040	A-1		13 651,44	10 235,00
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2023	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	1 121 000,00	1 099 818,80	58,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.35	0,030	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.35	0,030	A-1		30 245,02	17 086,79
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2023	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	4 379 600,00	4 245 392,51	38,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,040	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	A-1		127 361,78	93 250,63
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2023	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	403 800,00	383 610,00	38,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,040	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,040	A-1		13 464,71	10 095,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2023	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	88 800,00	87 320,00	58,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.47	0,030	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.47	0,020	A-1		3 030,00	1 480,00
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2023	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	74 600,00	72 735,00	38,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,040	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,030	A-1		2 989,41	1 865,00
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2023	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	93 800,00	93 317,24	58,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.47	0,030	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.47	0,020	A-1		3 238,11	499,51
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2023	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	107 200,00	105 644,53	38,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.4)	0,030	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.4)	0,010	A-1		2 746,76	1 595,91
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2023	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	182 100,00	180 425,20	58,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.47	0,030	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.47	0,020	A-1		6 260,75	1 692,95
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2023	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	228 700,00	225 229,10	38,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,040	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		8 108,25	3 537,33
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2023	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	70 000,00	68 250,00	38,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,040	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,030	A-1		2 805,08	1 750,00
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2024	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	2 372 200,00	2 336 197,95	38,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,040	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	A-1		70 085,94	50 008,73
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2024	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	568 300,00	562 969,17	58,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.36	0,030	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.36	0,030	A-1		15 537,95	8 624,55
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2024	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	111 400,00	109 543,33	58,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.36	0,030	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.36	0,030	A-1		3 023,40	1 856,67

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2024	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	241 600,00	235 560,00	38,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,040	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,040	A-1		8 268,16	6 040,00
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2024	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	204 700,00	199 582,50	38,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,040	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,040	A-1		7 005,35	5 117,50
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2024	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	1 029 900,00	1 014 956,13	38,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.4)	0,030	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.4)	0,020	A-1		20 299,12	21 178,16
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	2024	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	289 500,00	287 947,02	58,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.36	0,030	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.36	0,030	A-1		7 947,34	3 267,36
HALPADES SA D'HLM	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	255 343,09	229 924,89	33,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		5 058,35	2 496,64
HALPADES SA D'HLM	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	244 540,13	214 378,90	33,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,040	A-1		7 524,70	3 234,57
HALPADES SA D'HLM	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	473 641,74	423 683,08	33,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	A-1		12 710,49	5 044,22
LOGIDIA SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODE	2013	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	1 283 652,81	1 126 921,70	39,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		25 919,20	16 563,41
LOGIDIA SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODE	2013	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	740 662,12	579 748,96	29,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		8 696,23	14 684,67
LOGIDIA SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODE	2013	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	422 395,42	355 545,77	39,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		5 333,19	5 863,59
LOGIDIA SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODE	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	166 308,68	145 517,74	29,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.9	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.9	0,030	A-1		3 783,46	2 794,10

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGIDIA SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODE	2018	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	388 556,50	357 160,29	39,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.9	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.9	0,030	A-1		9 286,17	3 747,16
LOGIDIA SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODE	2013	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	1 743 622,52	1 417 783,28	29,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		32 609,02	31 209,52
POSTE HABITAT RHONE-ALPES	2021	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	466 759,00	466 759,00	35,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	A-1		14 254,51	1 822,78
POSTE HABITAT RHONE-ALPES	2021	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	70 000,00	70 000,00	55,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	A-1		2 100,00	0,00
POSTE HABITAT RHONE-ALPES	2021	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	317 722,00	317 122,80	35,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		6 976,70	2 506,00
POSTE HABITAT RHONE-ALPES	2021	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	224 069,00	224 069,00	55,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.35	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.35	0,030	A-1		5 277,06	0,00
POSTE HABITAT RHONE-ALPES	2021	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	28 681,00	28 681,00	35,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,040	A-1		1 082,79	0,00
POSTE HABITAT RHONE-ALPES	2021	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	7 000,00	7 000,00	55,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	A-1		210,00	0,00
POSTE HABITAT RHONE-ALPES	2021	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	28 975,00	28 975,00	35,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,040	A-1		1 093,88	0,00
POSTE HABITAT RHONE-ALPES	2021	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	55 258,00	55 258,00	55,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.35	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.35	0,030	A-1		1 301,38	0,00
POSTE HABITAT RHONE-ALPES	2021	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	329 175,00	329 175,00	55,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.35	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.35	0,030	A-1		7 752,42	0,00
SA HLM IMMOBILIERE RHONE ALPES	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	301 771,00	281 454,64	55,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.42	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.42	0,020	A-1		7 139,25	0,00
SA HLM IMMOBILIERE RHONE ALPES	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	75 426,00	67 451,63	35,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		1 011,77	1 132,20

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM IMMOBILIERE RHONE ALPES	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	212 909,00	198 575,15	55,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.42	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.42	0,020	A-1		5 036,97	0,00
SA HLM IMMOBILIERE RHONE ALPES	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	63 000,00	60 348,74	33,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	A-1		1 890,00	1 852,64
SA HLM IMMOBILIERE RHONE ALPES	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	117 390,00	114 427,03	55,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.42	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.42	0,020	A-1		2 902,50	0,00
SA HLM IMMOBILIERE RHONE ALPES	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	5 000,00	4 784,34	35,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.04	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.04	0,030	A-1		131,09	55,78
SA HLM IMMOBILIERE RHONE ALPES	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	9 000,00	9 000,00	33,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,000	A-1		0,00	0,00
SA HLM IMMOBILIERE RHONE ALPES	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	38 002,00	36 598,85	35,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	A-1		1 097,97	213,36
SA HLM IMMOBILIERE RHONE ALPES	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	240 704,00	235 234,49	55,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.31	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.31	0,030	A-1		6 374,85	361,79
SA HLM IMMOBILIERE RHONE ALPES	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	66 599,00	63 401,46	35,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		1 394,83	583,18
SA HLM IMMOBILIERE RHONE ALPES	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	137 169,00	134 052,12	55,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.31	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.31	0,030	A-1		3 308,45	0,00
SA HLM IMMOBILIERE RHONE ALPES	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	45 000,00	45 000,00	34,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,000	A-1		0,00	0,00
SA HLM IMMOBILIERE RHONE ALPES	2019	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	100 824,00	91 721,86	35,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		2 109,60	1 227,03
SA HLM IMMOBILIERE RHONE ALPES	2022	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	752 824,00	749 131,51	39,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,040	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		17 230,02	12 070,52
SA HLM IMMOBILIERE RHONE ALPES	2022	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	569 016,00	569 016,00	59,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.39	0,030	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.39	0,020	A-1		11 892,43	4 979,01

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM IMMOBILIERE RHONE ALPES	2022	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	287 457,00	285 263,02	39,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,030	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		4 278,95	5 435,58
SA HLM IMMOBILIERE RHONE ALPES	2022	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	278 877,00	278 877,00	59,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.39	0,030	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.39	0,020	A-1		5 828,53	2 440,23
SA HLM IMMOBILIERE RHONE ALPES	2022	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	84 935,00	84 649,44	39,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,040	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,030	A-1		2 378,65	1 221,70
SA HLM IMMOBILIERE RHONE ALPES	2022	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	66 858,00	66 858,00	59,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.39	0,030	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.39	0,020	A-1		1 397,33	585,02
SA HLM IMMOBILIERE RHONE ALPES	2022	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	116 751,00	116 358,47	39,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,040	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,030	A-1		3 269,67	1 679,35
SA HLM IMMOBILIERE RHONE ALPES	2022	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	162 000,00	162 000,00	37,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,000	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,000	A-1		0,00	0,00
SA HLM IMMOBILIERE RHONE ALPES	2025	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	99 787,00	99 787,00	61,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.37	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.37	0,020	A-1		0,00	0,00
SA HLM IMMOBILIERE RHONE ALPES	2025	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	191 878,00	191 878,00	41,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,030	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,030	A-1		0,00	0,00
SA HLM IMMOBILIERE RHONE ALPES	2025	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	368 287,00	368 287,00	61,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.37	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.37	0,020	A-1		0,00	0,00
SA HLM IMMOBILIERE RHONE ALPES	2025	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	348 765,00	348 765,00	41,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,010	A-1		0,00	0,00
SA HLM IMMOBILIERE RHONE ALPES	2025	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	612 885,00	612 885,00	61,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.37	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.37	0,020	A-1		0,00	0,00
SA HLM IMMOBILIERE RHONE ALPES	2025	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	705 428,00	705 428,00	41,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		0,00	0,00
SA HLM IMMOBILIERE RHONE ALPES	2025	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	235 356,00	235 356,00	41,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,030	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,030	A-1		0,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM LOGEMENT ALPES RHONE	2025	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	64 394,00	64 394,00	49,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,040	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,040	A-1		2 260,23	0,00
SA HLM LOGEMENT ALPES RHONE	2025	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	37 103,00	37 103,00	39,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,040	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,040	A-1		1 302,32	0,00
SA HLM LOGEMENT ALPES RHONE	2025	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	197 522,00	197 522,00	49,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.4)	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.4)	0,020	A-1		3 950,44	0,00
SA HLM LOGEMENT ALPES RHONE	2025	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	285 522,00	285 522,00	39,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.4)	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.4)	0,020	A-1		5 710,44	0,00
SA HLM LOGEMENT ALPES RHONE	2025	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	259 808,00	259 808,00	49,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	A-1		7 794,24	0,00
SA HLM LOGEMENT ALPES RHONE	2025	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	472 674,00	472 674,00	39,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	A-1		14 180,22	0,00
SA HLM LOGEMENT ALPES RHONE	2025	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	49 617,00	49 617,00	39,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,040	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,040	A-1		1 741,56	0,00
SEM DE CONSTRUCTION DU DPT DE L AIN	2010	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	519 307,21	108 582,55	3,00	T	F	Taux fixe ? 3.56 %	0,010	F	Taux fixe ? 3.56 %	0,040	A-1		3 358,04	34 935,71
SEM DE CONSTRUCTION DU DPT DE L AIN	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	88 955,41	81 913,68	33,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,030	A-1		3 348,39	0,00
SEM DE CONSTRUCTION DU DPT DE L AIN	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	183 029,09	173 141,25	43,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,030	A-1		5 968,72	0,00
SEM DE CONSTRUCTION DU DPT DE L AIN	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	249 743,47	229 973,68	33,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,030	A-1		9 400,63	0,00
SEM DE CONSTRUCTION DU DPT DE L AIN	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	94 305,11	87 732,10	33,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,040	A-1		3 079,40	482,22
SEM DE CONSTRUCTION DU DPT DE L AIN	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	194 001,98	184 313,07	43,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,040	A-1		6 373,62	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEM DE CONSTRUCTION DU DPT DE L AIN	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	265 926,16	247 391,24	33,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,020	V	Livret A(Pr?fix?) + 1.11	0,040	A-1		8 683,43	1 359,79
SEM DE CONSTRUCTION DU DPT DE L AIN	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	170 100,00	155 136,04	43,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		3 412,99	714,75
SEM DE CONSTRUCTION DU DPT DE L AIN	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	754 900,00	679 672,56	33,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	A-1		20 390,18	5 687,48
SEM DE CONSTRUCTION DU DPT DE L AIN	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	498 300,00	462 335,52	43,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,030	A-1		14 609,71	0,00
SEM DE CONSTRUCTION DU DPT DE L AIN	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	270 100,00	237 308,71	33,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		5 220,79	2 791,78
SEM DE CONSTRUCTION DU DPT DE L AIN	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	130 013,93	122 093,03	44,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		1 831,40	1 329,91
SEM DE CONSTRUCTION DU DPT DE L AIN	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	507 286,83	472 272,00	34,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		10 862,26	6 714,11
SEM DE CONSTRUCTION DU DPT DE L AIN	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	326 184,10	310 537,97	44,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + 0.6	0,020	A-1		8 336,84	1 194,99
SEM DE CONSTRUCTION DU DPT DE L AIN	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS	196 935,82	179 561,41	34,00	A	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,010	V	Livret A(Pr?fix?) + (-0.2)	0,020	A-1		2 693,42	3 166,28
TOTAL GENERAL					115 844 577,50	103 357 462,33											2 136 223,67	1 826 292,85

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	48 816,19
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	1 255 000,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	1 303 816,19
Recettes réelles de fonctionnement	II	20 483 182,60
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	6,37

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					3 928 975,00	3 511 566,28	379 969,72
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					3 928 975,00	3 511 566,28	379 969,72
Au profit d'organismes publics					2 023 514,00	1 733 136,00	252 939,00
2023	ACQUISITION 8 RUE DE MEYRIN	EPF de l'AIN	8	A	1 161 514,00	871 136,00	145 189,00
2024	ACQUISITION RUELLE DES JARDINS	EPF de l'AIN	8	A	862 000,00	862 000,00	107 750,00
Au profit d'organismes privés (1)					1 905 461,00	1 778 430,28	127 030,72
2024	GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	Agence France Locale	15	T	1 905 461,00	1 778 430,28	127 030,72
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					271 715,00	117 114,00	28 681,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					271 715,00	117 114,00	28 681,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					271 715,00	117 114,00	28 681,00
2019	CESSION DE FONDS DE COMMERCE	GRTV	9	M	271 715,00	117 114,00	28 681,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		40,00	8,70	48,70	20,00	25,00	45,00
Adjoint administratif territorial	C	11,00	2,00	13,00	6,00	6,00	12,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	3,00	3,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Attaché	A	11,00	1,00	12,00	2,00	7,00	9,00
Attaché principal	A	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Collaborateur de cabinet	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	6,00	2,70	8,70	1,00	8,00	9,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		82,00	5,78	87,78	53,00	31,00	84,00
Adjoint technique territorial	C	49,00	5,01	54,01	29,00	23,00	52,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	7,00	0,77	7,77	8,00	0,00	8,00

Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	11,00	0,00	11,00	7,00	4,00	11,00
Agent de maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	2,00	1,00	3,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		4,00	0,00	4,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé des écoles maternelles	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		8,00	0,00	8,00	3,00	5,00	8,00
Educateur territorial des A.P.S	B	5,00	0,00	5,00	0,00	5,00	5,00
Educateur territorial des A.P.S principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE CULTURELLE (h)		15,00	8,06	23,06	12,00	23,00	35,00
Adjoint territorial du patrimoine	C	4,00	0,50	4,50	2,00	3,00	5,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	5,00	0,43	5,43	6,00	0,00	6,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	2,00	7,13	9,13	1,00	19,00	20,00
Bibliothécaire territorial	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Professeur d'enseignement artistique hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		25,00	8,01	33,01	17,00	21,00	38,00
Adjoint territorial d'animation	C	18,00	6,20	24,20	13,00	17,00	30,00
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	3,00	1,81	4,81	3,00	2,00	5,00
Animateur	B	3,00	0,00	3,00	0,00	2,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		6,00	1,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Brigadier-chef principal	C	3,00	1,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Chef de service de police municipale principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Gardien-brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		180,00	31,55	211,55	113,00	105,00	218,00
--	--	---------------	--------------	---------------	---------------	---------------	---------------

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	372	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	368	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	370	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	370	0,00	332-14	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	369	0,00	332-14	CDD
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	ADM	397	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	372	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	373	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	369	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	368	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	372	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	372	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	455	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	369	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	368	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	370	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	369	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	370	0,00	332-8-2°	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	372	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	TECH	367	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	TECH	367	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	TECH	367	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	TECH	367	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	369	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-8-5°	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-8-5°	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-8-5°	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-8-5°	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-8-5°	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	0,00	332-8-5°	CDD
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	ANIM	367	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	ANIM	367	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint territorial du patrimoine	C	CULT	366	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial du patrimoine	C	CULT	372	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint territorial du patrimoine	C	CULT	372	0,00	332-14	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	377	0,00	332-14	CDD
Animateur	B	ANIM	377	0,00	332-8-2°	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	376	0,00	332-8-2°	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	377	0,00	332-8-2°	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	384	0,00	332-8-2°	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	376	0,00	332-8-2°	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	384	0,00	332-8-2°	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	395	0,00	332-8-2°	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	384	0,00	332-8-2°	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	377	0,00	332-8-2°	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	376	0,00	332-8-2°	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	377	0,00	332-8-2°	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	377	0,00	332-8-2°	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	376	0,00	332-13	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	376	0,00	332-8-2°	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	376	0,00	332-14	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	376	0,00	332-8-2°	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	376	0,00	332-8-2°	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	377	0,00	332-8-2°	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	376	0,00	332-8-2°	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	376	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	455	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	550	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	550	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	455	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché principal	A	ADM	580	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché principal	A	ADM	610	0,00	332-8-2°	CDD
Bibliothécaire territorial	A	CULT	518	0,00	332-8-2°	CDD
Collaborateur de cabinet	A	ADM	575	0,00	333-1_333-10	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	375	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	375	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	375	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	377	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	SP	375	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	450	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	518	0,00	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	376	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	401	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	374	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	374	0,00	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	376	0,00	332-8-2°	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Rédacteur	B	ADM	374	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	446	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	366	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-23-1°	CDD
Rédacteur	B	ADM	446	0,00	332-23-1°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
01/01/2002 - 01/10/2013 -	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES TERRITOIRE D'INNOVATION			996,00 12 500,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
25/08/2000 -	DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN			95 666 756,29
16/04/2010 - 01/07/2010 -	CDC HABITAT SOCIAL SAHLM SEM DE CONSTRUCTION DU DEPARTEMENT DE L'AIN	SEMCODA		555 576,67 3 769 207,62
20/06/2011 -	ASSOCIATION POUR LE LOGEMENT LA FORMATION ET L'ANIMATION			706 155,54
19/07/2011 -	ASSOCIATION ORGANISATION POUR LA SANTE ET L'ACCUEIL	ORSAC		189 630,00
05/07/2013 - 03/04/2017 -	LOGIDIA SAHLM HALPADES SA HLM			4 005 322,18 873 084,46
28/05/2019 - 28/04/2021 -	SAHLM IMMOBILIERE RHONE ALPES POSTE HABITAT RHONE ALPES			3 693 068,74 1 527 455,14
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
PAYS DE GEX AGGLO		TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			
SDIS		SFP	191 000,00
CENTRE DE GESTION DE L AIN		SFP	12 800,00
SYNDICAT INTERCO ENERGIE DE L AIN		SFP	38 409,76
PARC NATUREL HAUT JURA	01/01/2006	SFP	9 843,00
CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L INDUSTRIE	01/01/2006	SFP	0,00
TRANSPORT PUBLIC GENEVOIS	01/01/2018	SFP	16 857,00
NOCTAMBUS	01/01/2018	SFP	5 873,70
PREVENTION ROUTIERE LABEL VILLE PRUDENTE	01/01/2020	SFP	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
--------------------------------------	--	-------------------------	-----------------------------	--	------------------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS***Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)***

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-1 527 677,19	-1 527 677,19
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-922 526,68	-922 526,68
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-2 450 203,87	-2 450 203,87

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	2 450 203,87	2 450 203,87
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-2 450 203,87	-2 450 203,87
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	856 913,00	856 913,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	5 807 683,03	5 807 683,03
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	4 950 770,03	4 950 770,03

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		856 913,00	I 856 913,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		836 000,00	836 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	836 000,00	836 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		20 913,00	20 913,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	20 913,00	20 913,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 807 683,03	III 5 807 683,03
Ressources propres externes de l'année (a)		533 900,00	533 900,00
10222	FCTVA	500 000,00	500 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27636	Créance CCAS et caisse des écoles	10 000,00	10 000,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	23 900,00	23 900,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		5 273 783,03	5 273 783,03
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	12 280,00	12 280,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	4 000,00	4 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	24 138,36	24 138,36
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 340,77	3 340,77
28128	Autres aménagements de terrains	170 023,93	170 023,93
281318	Autres bâtiments publics	162,00	162,00
281321	Immeubles de rapport	30 321,00	30 321,00
281351	Bâtiments publics	41 244,31	41 244,31
281352	Bâtiments privés	302,00	302,00
28138	Autres constructions	33 338,00	33 338,00
28151	Réseaux de voirie	953,00	953,00
28152	Installations de voirie	43 461,49	43 461,49
281534	Réseaux d'électrification	7 484,80	7 484,80
281538	Autres réseaux	23 274,00	23 274,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	34 092,26	34 092,26
2815731	Matériel roulant	15 077,00	15 077,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	13 291,25	13 291,25
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	105 493,32	105 493,32
28162	Biens historiques et culturels mobiliers	747,00	747,00
281828	Autres matériels de transport	91 670,51	91 670,51
281831	Matériel informatique scolaire	7 847,00	7 847,00
281838	Autre matériel informatique	115 674,39	115 674,39
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	14 179,65	14 179,65
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	28 858,05	28 858,05
28185	Matériel de téléphonie	2 111,68	2 111,68
28188	Autres immo. corporelles	230 317,77	230 317,77
29...	Dépréciations des immobilisations		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	4 220 099,49	4 220 099,49

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	28,43 %	0,00	6 975 301,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	54,58 %	0,00	23 961,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	7,87 %	0,00	332 435,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2026**SEANCE ORDINAIRE****DÉLIBÉRATION****N° DEL2026-008****AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT**

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
29	22	26

L'an deux mil vingt six, le 24 février à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Daniel RAPHOZ, Maire.

Etaient présents :

M. Daniel RAPHOZ, Mme Khadija UNAL, M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Valérie MOUNY, M. Chun-Jy LY, M. Christian ALLIOD, M. Etienne T'KINT DE ROODEENBEKE, Mme Chantal HARS, Mme Nadia CARR-SARDI, M. Rémi VINE-SPINELLI, Mme Laurence MERIAUX, M. Jean-Louis GUIDERDONI, Mme Marie JOMIR-FLORES, M. Matthieu CLAVEL, Mme Catherine MITIS, M. Jean-Loup KASTLER, M. Nicolas KRAUSZ, M. Christian LANDREAU, M. Dorian LACOMBE, Mme Corinne DEMARQUAY, M. Jean-Francois PATRIARCA, M. Raphael VINCON.

Pouvoir(s) :

M. Balaky-Yem BABALEY à M. Chun-Jy LY, M. Ahmed BEN MBAREK à Mme Valérie MOUNY, M. Stephane GRATAROLY à M. Daniel RAPHOZ, Mme Aurelie LEGER à M. Christian ALLIOD.

Etaient excusés :

M. Jean-Druon CHARVE, Mme Laurence CAMPAGNE, Mme Mylène MAILLOT.

Secrétaire de séance : Christian ALLIOD

La ville s'est dotée depuis 2021 d'outils de gestion pluriannuelle de ses investissements structurants. En lien avec le Budget Primitif 2026 proposé au vote, il est proposé de faire évoluer les autorisations de programme

et crédits de paiement afin de poursuivre et, dans certains cas, de finaliser les opérations sous-jacentes. Quatre programmes sont concernés :

- L'aménagement du secteur de Veudagne ;
- Le développement du parc de vidéoprotection ;
- Le développement des liaisons douces transfrontalières ;
- La modernisation de l'éclairage public.

S'agissant de l'aménagement du secteur de Veudagne, l'acquisition d'une parcelle importante devrait intervenir en 2026 et assurer la maîtrise foncière indispensable aux projets de la ville.

En ce qui concerne la vidéoprotection, la première phase d'équipement de la ville s'achève en 2026, concomitamment à la fin du marché dédié.

Pour ce qui est des liaisons douces, les travaux réalisés au niveau de la douane de Mategnin fin 2025 ont été réglés en début d'année 2026, sur la base de restes à réaliser. Pour l'heure, ce sont les seuls crédits affectés à cette autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) en 2026.

Enfin, en ce qui concerne la modernisation de l'éclairage public, un volume financier de 200 000 € devrait être consacré en 2026 à l'optimisation de ces équipements.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°20-2021 du 9 mars 2021 relative à la création des autorisations de programme et des crédits de paiement ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Finances et Comptes Publics réunie le 4 février 2026 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

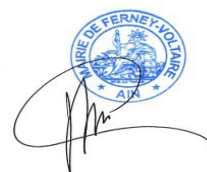
- **AJUSTE** les autorisations de programmes et les crédits de paiement tels que présentés ci-après :

Nom de l'AP	Montant de l'AP	CP antérieurs	CP 2025	CP 2026
Aménagement du secteur de Veudagne	1 000 000 €	312 980,49 €	-	443 000 €
Développement du parc de vidéoprotection	650 000 €	435 078,03 €	74 505,04 €	100 000 €
Développement des circulations douces et liaisons transfrontalières	1 947 000 €	1 548 988,74	-	96 103,14 €
Modernisation de l'éclairage public	800 000 €	106 564,86 €	165 205,86 €	200 000 €

VOTE	
Pour	21
Contre	3
Abstentions	2
Ne prend pas part au vote	0

Date de télétransmission : 27 février 2026
 Date de retour de l'acte : 27 février 2026
 Identifiant de l'acte : 076-217602317-20260224-10539-DE-1-1

Le Maire,
 Daniel RAPHOZ



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).
 Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2026**SEANCE ORDINAIRE****DÉLIBÉRATION****N° DEL2026-009****ACQUISITION AMIABLE DE LA PARCELLE AM776 ISSUE DE LA PARCELLE AM135 CHEMIN
DU GUÉ**

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
29	22	26

L'an deux mil vingt six, le 24 février à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Daniel RAPHOZ, Maire.

Etaient présents :

M. Daniel RAPHOZ, Mme Khadija UNAL, M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Valérie MOUNY, M. Chun-Jy LY, M. Christian ALLIOD, M. Etienne T'KINT DE ROODEENBEKE, Mme Chantal HARS, Mme Nadia CARR-SARDI, M. Rémi VINE-SPINELLI, Mme Laurence MERIAUX, M. Jean-Louis GUIDERDONI, Mme Marie JOMIR-FLORES, M. Matthieu CLAVEL, Mme Catherine MITIS, M. Jean-Loup KASTLER, M. Nicolas KRAUSZ, M. Christian LANDREAU, M. Dorian LACOMBE, Mme Corinne DEMARQUAY, M. Jean-Francois PATRIARCA, M. Raphael VINCON.

Pouvoir(s) :

M. Balaky-Yem BABALEY à M. Chun-Jy LY, M. Ahmed BEN MBAREK à Mme Valérie MOUNY, M. Stephane GRATAROLY à M. Daniel RAPHOZ, Mme Aurelie LEGER à M. Christian ALLIOD.

Etaient excusés :

M. Jean-Druon CHARVE, Mme Laurence CAMPAGNE, Mme Mylène MAILLOT.

Secrétaire de séance : Christian ALLIOD

Dans le cadre de sa politique d'aménagement et de valorisation des espaces publics, la Ville envisage l'acquisition de la parcelle cadastrée AM776, située au lieu-dit « les marais », afin de permettre la création d'un parc urbain.

Cette parcelle, anciennement cadastrée AM135, a été scindée à la suite d'une procédure d'expropriation conduite par l'Agglomération du Pays de Gex pour la réalisation de l'emplacement réservé n°9 destiné au prolongement d'une vélo-route. La superficie restante destinée au projet de parc urbain, correspondant aux emplacements réservés fv11 et fv8, est de 1 ha 22 a 15 ca, soit 12 215 m².

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2241-1 et L.1311-9, un avis de l'autorité compétente de l'État a été sollicité. Par avis n°2022-01160-91185R en date du 14 mars 2023, les Domaines ont estimé la valeur du bien à 50 000 €, soit 3,32 €/m², avec une marge d'appréciation de 10 %.

Il est toutefois précisé que cette estimation ne tient pas compte de la spécificité historique et foncière de la parcelle, initialement située en Suisse et intégrée au territoire français à la suite de l'échange de territoire intervenu en 1956 lors de l'aménagement de l'aéroport de Genève.

Après négociation, un accord amiable est intervenu avec les propriétaires indivis, la famille AIGROZ, domiciliée à Bellevue (Suisse), pour un montant d'acquisition fixé à 62 955 €, soit 5,15 €/m².

Par ailleurs, conformément au protocole départemental de l'Ain de juin 2012 relatif aux indemnités d'éviction des exploitants agricoles, il est proposé de verser au fermier en place :

- une indemnité de 14 658 € au titre de la perte d'exploitation,
 - une indemnité de 1 183,63 € au titre de la perte de fumures et arrière-fumures,
- soit une indemnité totale de 15 841,63 €.

Vu le Code général des collectivités territoriale notamment son article L 2121-29 portant sur la compétence générale de droit commun du conseil municipal pour régler par ses délibérations les affaires de la commune;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques notamment son article L1111-1, relatif à l'acquisition à l'amiable des biens et droits, à caractère mobilier ou immobilier ;

Vu le protocole départemental de l'Ain de juin 2012 relatif aux indemnités d'éviction à allouer aux exploitants agricoles du département de l'Ain évincés lors d'acquisitions immobilières par toutes les collectivités et tous les organismes soumis au contrôle des opérations immobilières ;

Considérant l'avis des domaines n°2022-01160-91185R du 14 mars 2023 estimant cette parcelle à 50 000 euros avec une marge d'appréciation de 10% soit 3,32 euros le m² ;

Considérant la nécessité de la ville à acquérir ce foncier pour créer un parc urbain ;

Considérant l'accord donné par les propriétaires indivis, la famille AIGROZ sise 12 chemin de la Brunette 1293 Bellevue-Suisse ;

Considérant l'avis favorable de la commission Urbanisme et Environnement réunie le 05 février 2026 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'acquisition amiable de la parcelle AM776 pour un montant de 62 955 €.
- **APPROUVE** le versement des indemnités d'éviction pour un montant total de 15 841,63 €.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou l'un de ses adjoints délégués, à signer l'acte authentique, la convention d'éviction ainsi que tout document nécessaire à la réalisation de cette acquisition.

VOTE	
Pour	25
Contre	0
Abstention	1
Ne prend pas part au vote	0

Date de télétransmission : 27 février 2026
Date de retour de l'acte : 27 février 2026
Identifiant de l'acte : 076-217602317-20260224-10485-DE-1-1

Le Maire,
Daniel RAPHOZ



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Extrait cadastral : 160000AM0776	()		
	Echelle	Classe de précision	Date
	1 / 2000		06/02/2026



CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2026**SEANCE ORDINAIRE****DÉLIBÉRATION****N° DEL2026-010**

**ACQUISITION AMIABLE DES PARCELLES AE0488-AE0490-AP0070
PARCELLES SITUÉES ALLÉE DU CHÂTEAU ET AU PROLONGEMENT ALLÉE DE LA TIRE**

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
29	22	26

L'an deux mil vingt six, le 24 février à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Daniel RAPHOZ, Maire.

Etaient présents :

M. Daniel RAPHOZ, Mme Khadija UNAL, M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Valérie MOUNY, M. Chun-Jy LY, M. Christian ALLIOD, M. Etienne T'KINT DE ROODEENBEKE, Mme Chantal HARS, Mme Nadia CARR-SARDI, M. Rémi VINE-SPINELLI, Mme Laurence MERIAUX, M. Jean-Louis GUIDERDONI, Mme Marie JOMIR-FLORES, M. Matthieu CLAVEL, Mme Catherine MITIS, M. Jean-Loup KASTLER, M. Nicolas KRAUSZ, M. Christian LANDREAU, M. Dorian LACOMBE, Mme Corinne DEMARQUAY, M. Jean-Francois PATRIARCA, M. Raphael VINCON.

Pouvoir(s) :

M. Balaky-Yem BABALEY à M. Chun-Jy LY, M. Ahmed BEN MBAREK à Mme Valérie MOUNY, M. Stephane GRATTAROLY à M. Daniel RAPHOZ, Mme Aurelie LEGER à M. Christian ALLIOD.

Etaient excusés :

M. Jean-Druon CHARVE, Mme Laurence CAMPAGNE, Mme Mylène MAILLOT.

Secrétaire de séance : Christian ALLIOD

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et du Code général de la propriété des personnes publiques, la Ville envisage l'acquisition de plusieurs parcelles foncières nécessaires à la mise en œuvre de ses projets d'aménagement urbain et paysager.

Elle souhaite mettre à disposition du public un espace arboré situé en bordure de l'allée du Château, correspondant aux parcelles cadastrées AEO488 et AEO490, afin de préserver et valoriser cet espace.

Par ailleurs, l'acquisition d'une partie de la parcelle AP0070 s'inscrit dans le cadre du projet de prolongement et d'aménagement de l'Allée de la Tire, axe historique reliant le château aux bois de la Bagasse, conformément à l'emplacement réservé prévu à cet effet. Les propriétaires indivis, la famille SOUTHAM et la SCI AROUET, ont donné leur accord à la proposition d'acquisition formulée par la ville.

Les parcelles concernées sont constituées des superficies suivantes :

- AEO488, d'une superficie de 2 763 m² ;
- AEO490, d'une superficie de 4 501 m² ;
- AP0070, d'une superficie de 3 818 m²

Le montant total de l'acquisition s'élève à 79 905 €, réparti comme suit :

- 30 393 € pour la parcelle AEO488 ;
- 49 511 € pour la parcelle AEO490 ;
- 1 € symbolique pour la parcelle AP0070.

Vu le Code général des collectivités territoriale notamment son article L 2121-29 portant sur la compétence générale de droit commun du conseil municipal pour régler par ses délibérations les affaires de la commune;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques notamment son article L1111-1, relatif à l'acquisition à l'amiable des biens et droits, à caractère mobilier ou immobilier ;

Vu les projets d'aménagement urbain et paysager portés par la Ville ;

Vu les accords donnés par les propriétaires indivis, la famille SOUTHAM et la SCI AROUET, concernant l'acquisition d'une partie de la parcelle AP0070 ;

Considérant que la Ville souhaite mettre à disposition du public un espace arboré situé en bordure de l'allée du Château, correspondant aux parcelles cadastrées AEO488 et AEO490, afin d'en assurer la préservation et la valorisation ;

Considérant l'intérêt public attaché à ces acquisitions foncières et les conditions financières proposées ;

Considérant l'avis favorable de la commission Urbanisme et Environnement réunie le 5 février 2026 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'acquisition amiable des parcelles concernées pour le montant indiqué.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou l'un de ses adjoints délégués, à signer l'acte d'acquisition ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

VOTE	
Pour	25
Contre	0

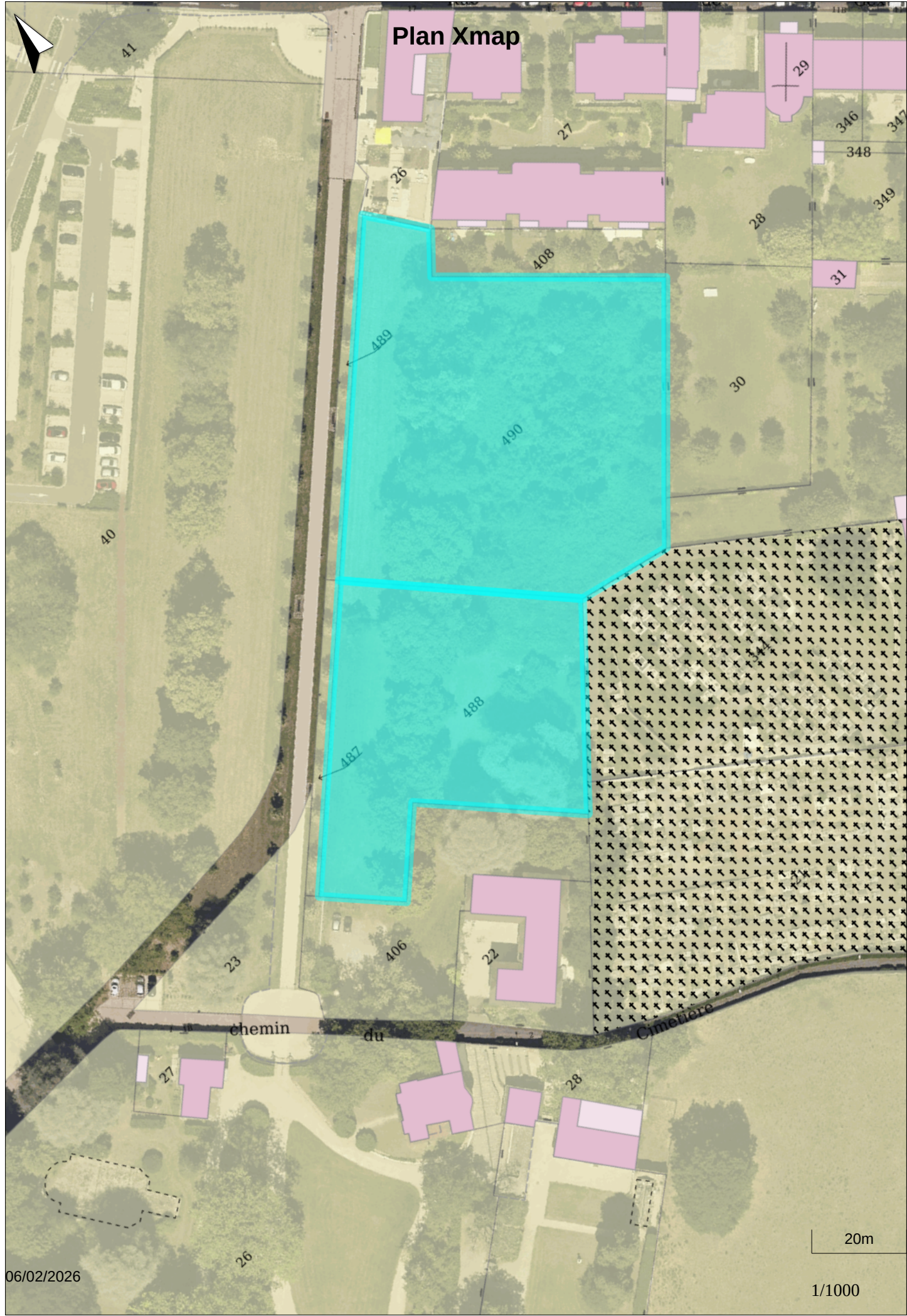
Abstention	1
Ne prend pas part au vote	0

Date de télétransmission : 27 février 2026
Date de retour de l'acte : 27 février 2026
Identifiant de l'acte : 076-217602317-20260224-10522-DE-1-1

**Le Maire,
Daniel RAPHOZ**



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.





CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2026**SEANCE ORDINAIRE****DÉLIBÉRATION****N° DEL2026-011****ACQUISITION AMIABLE DE LA PARCELLE AE263P - PARKING DES JARDINS**

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
29	22	26

L'an deux mil vingt six, le 24 février à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Daniel RAPHOZ, Maire.

Etaient présents :

M. Daniel RAPHOZ, Mme Khadija UNAL, M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Valérie MOUNY, M. Chun-Jy LY, M. Christian ALLIOD, M. Etienne T'KINT DE ROODEENBEKE, Mme Chantal HARS, Mme Nadia CARR-SARDI, M. Rémi VINE-SPINELLI, Mme Laurence MERIAUX, M. Jean-Louis GUIDERDONI, Mme Marie JOMIR-FLORES, M. Matthieu CLAVEL, Mme Catherine MITIS, M. Jean-Loup KASTLER, M. Nicolas KRAUSZ, M. Christian LANDREAU, M. Dorian LACOMBE, Mme Corinne DEMARQUAY, M. Jean-Francois PATRIARCA, M. Raphael VINCON.

Pouvoir(s) :

M. Balaky-Yem BABALEY à M. Chun-Jy LY, M. Ahmed BEN MBAREK à Mme Valérie MOUNY, M. Stephane GRATAROLY à M. Daniel RAPHOZ, Mme Aurelie LEGER à M. Christian ALLIOD.

Etaient excusés :

M. Jean-Druon CHARVE, Mme Laurence CAMPAGNE, Mme Mylène MAILLOT.

Secrétaire de séance : Christian ALLIOD

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et du Code général de la propriété des personnes publiques, la ville envisage l'acquisition d'une parcelle nécessaire à la mise en

œuvre du futur projet d'aménagement des extérieurs du bâtiment situé 8 rue de Meyrin.

En effet, cette parcelle située en limite du parking des Jardins, jouxte la propriété communale située au 8 rue de Meyrin (AE264).

Le montant total de l'acquisition s'élève à 15 000 euros.

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment son article L 2121-29 portant sur la compétence générale de droit commun du conseil municipal pour régler par ses délibérations les affaires de la commune;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques notamment son article L1111-1, relatif à l'acquisition à l'amiable des biens et droits, à caractère mobilier ou immobilier ;

Vu le projet d'aménagement des espaces extérieurs du bâtiment communal situé 8 rue de Meyrin ;

Considérant la situation cadastrale de la parcelle AE263p, d'une superficie de 57 m², jouxtant la propriété communale située 8 rue de Meyrin (parcelle AE264) ;

Considérant que l'acquisition de cette parcelle est nécessaire à la mise en œuvre du projet d'aménagement précité ;

Considérant que cette acquisition peut être réalisée à l'amiable pour un montant de 15 000 euros ;

Considérant l'avis favorable de la commission Urbanisme et Environnement réunie le 5 février 2026 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'acquisition à l'amiable de la parcelle AE263p, d'une superficie de 57 m², pour un montant de 15 000 euros.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou un de ses adjoints délégués, à signer l'acte d'acquisition ainsi que les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

VOTE	
Pour	25
Contre	0
Abstention	1
Ne prend pas part au vote	0

Date de télétransmission : 27 février 2026
Date de retour de l'acte : 27 février 2026
Identifiant de l'acte : 076-217602317-20260224-10518-DE-1-1

Le Maire,
Daniel RAPHOZ



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Propriété de l'Indivision DUBOUCHET

PROJET DE DIVISION

Dressé le 29 janvier 2026

Plan régulier

Echelle : 1 / 200ème

Système de coordonnées : RGF 93 CC46

Précision de géoréférencement : Classe 2

Feuille AE
Lieu dit La Mairie
Parcelle 263
Contenance cadastrale 1 a 32 ca



X= 1939.740



AE 355
Copropriété

AE 314
Commune de Ferney-Voltaire

AE 308
Indivision CHENILLOT

LOT A
Projet de rattachement à la propriété
contigüe: AE 264 - S=57m²

Servitude de tréfonds
à créer grevant le lot
A au profit du lot B

AE 264
Etablissement public foncier de l'Ain

Y= 523.080

X= 1939.740

X= 1939.760

LOT B - surplus

Y= 523.040

Rue de Meyrin

Les limites de propriété sont issues de l'application du plan cadastral numérisé.
Ces limites ne seront opposables qu'après Bornage Contradictoire signé par les parties
et alignement régulièrement délivré par l'autorité administrative compétente.

S.C.P. BARTHELEMY-BLANC
Géomètres Experts Associés
Successeurs Ducret-Gros et Rubini
St Genis-Pouilly - Gex - Vulbens

Tel : +33 (0)4 50 42 11 28
Tel Gex: +33 (0)4 50 41 72 28
Courriel : geometres@barthelemy-blanc.com



GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

Extrait cadastral : 160000AE0263	Ferney-Voltaire (001160)		
	Echelle	Classe de précision	Date
	1 / 1000		06/02/2026



CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2026**SEANCE ORDINAIRE****DÉLIBÉRATION****N° DEL2026-012**

**RÉAMENAGEMENT DE LA RUE CONDORCET - LANCEMENT DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE DE
DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE (DUP) ET DE L'ENQUÊTE PARCELLAIRE PRÉALABLE
A EXPROPRIATION - REQUALIFICATION DE LA DUP RÉSERVE FONCIÈRE EN DUP
TRAVAUX ET ANNULATION DE LA DÉLIBÉRATION N°2022-058**

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
29	22	26

L'an deux mil vingt six, le 24 février à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Daniel RAPHOZ, Maire.

Etaient présents :

M. Daniel RAPHOZ, Mme Khadija UNAL, M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Valérie MOUNY, M. Chun-Jy LY, M. Christian ALLIOD, M. Etienne T'KINT DE ROODEENBEKE, Mme Chantal HARS, Mme Nadia CARR-SARDI, M. Rémi VINE-SPINELLI, Mme Laurence MERIAUX, M. Jean-Louis GUIDERDONI, Mme Marie JOMIR-FLORES, M. Matthieu CLAVEL, Mme Catherine MITIS, M. Jean-Loup KASTLER, M. Nicolas KRAUSZ, M. Christian LANDREAU, M. Dorian LACOMBE, Mme Corinne DEMARQUAY, M. Jean-Francois PATRIARCA, M. Raphael VINCON.

Pouvoir(s) :

M. Balaky-Yem BABALEY à M. Chun-Jy LY, M. Ahmed BEN MBAREK à Mme Valérie MOUNY, M. Stephane GRATTAROLY à M. Daniel RAPHOZ, Mme Aurelie LEGER à M. Christian ALLIOD.

Etaient absents :

M. Jean-Druon CHARVE, Mme Laurence CAMPAGNE, Mme Mylène MAILLOT.

Secrétaire de séance : Christian ALLIOD

La commune poursuit un projet de réaménagement et d'élargissement de la rue Condorcet, conformément à l'emplacement réservé n°fv63 inscrit au PLUiH.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des travaux de réaménagement de la partie Sud de la rue Condorcet, réalisés par la SPL Terrinnov, tels qu'autorisés par le permis d'aménager n° PA00116023J0003 délivré par arrêté le 31 août 2023.

L'aménagement de cet axe structurant vise à :

- améliorer les conditions de circulation et de sécurité,
- renforcer la centralité de la mairie,
- assurer une meilleure liaison entre le centre historique et le nouveau quartier de Paimboeuf en cours de construction sur la ZAC.

La réalisation de cet aménagement nécessite l'acquisition de terrains privés situés dans le périmètre du projet, notamment rue Condorcet et ruelle des Jardins.

Si plusieurs acquisitions amiables sont en cours notamment avec DYNACITE, les négociations n'ont pas abouti avec certains propriétaires, rendant nécessaire le recours à une procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP).

Il est précisé que la DUP envisagée porte sur un projet de travaux et non sur une réserve foncière comme initialement envisagée par délibération du conseil municipal n°2022-058. La préfecture indique qu'une DUP réserve foncière ne peut se limiter à une seule voie et que le dossier communiqué démontre clairement l'existence d'un projet opérationnel qui permet de lancer une DUP travaux en application de l'article R112-4 du Code de l'expropriation.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-29 ;

Vu le Code de l'urbanisme, notamment ses articles L.221-1 et L.300-1 ;

Vu le Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, et notamment ses articles R.112.4 ;

Vu l'estimation sommaire rendue par le Pôle d'évaluation domanial ;

Vu le dossier d'enquête publique préalable à une DUP et le dossier d'enquête parcellaire ;

Considérant qu'il convient de lancer une DUP pour travaux et non pour réserve foncière ; un projet pour réserve foncière ne se limitant pas qu'à une seule rue et que le dossier contient des éléments permettant de comprendre que la commune poursuit le projet de réaménagement et d'élargissement de la rue Condorcet ;

Considérant l'objectif de la ville d'élargir la rue Condorcet, comme prévu dans l'emplacement réservé n°fv63 prévu au PLUiH ;

Considérant que ces travaux se réaliseront dans la continuité des travaux de réaménagement de la rue Condorcet partie Sud réalisé par la SPL comme indiqués dans le permis d'aménager pris par arrêté municipal du 31 août 2023 ;

Considérant que par ce projet cet axe permettra de renforcer la centralité de la mairie par rapport au nouveau quartier Paimboeuf ;

Considérant la nécessité, pour réaliser cet aménagement, d'acquérir des terrains privés situés sur l'emprise du projet, rue Condorcet, mais également ruelle des jardins ;

Considérant que certaines acquisitions amiables sont en cours, mais que les négociations avec certains propriétaires n'ont pas pu aboutir ;

Considérant l'avis favorable de la commission Urbanisme et Environnement réunie le 5 février 2026 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) travaux ainsi que le dossier d'enquête parcellaire ;
- **SOLLICITE** Madame la Préfète afin qu'elle organise l'enquête préalable à la DUP et l'enquête parcellaire ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire, ou à l'un de ses adjoints délégués, pour accomplir l'ensemble des démarches nécessaires, signer tous documents utiles et prendre toute décision liée à l'exécution de la délibération ;
- **DÉCIDE** que les acquisitions pouvant être réalisées à l'amiable le seront par acte administratif et donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour régulariser ces acquisitions.

VOTE	
Pour	24
Contre	0
Abstention	1
Ne prend pas part au vote	1

Date de télétransmission : 27 février 2026
Date de retour de l'acte : 27 février 2026
Identifiant de l'acte : 076-217602317-20260224-10477A-DE-1-1

Le Maire,
Daniel RAPHOZ



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.



**PROJET D'ELARGISSEMENT
ET
REAMENAGEMENT D'UNE PARTIE DE LA RUE CONDORCET, SITUEE ENTRE
LA RUE DE MEYRIN ET LA RUE DES JARDINS.**

ENQUETE PARCELLAIRE

PLAN DE SITUATION avec périmètre de DUP (en rouge)



° PARCELLE	N° TERRIER	Lieu-Dit	PROPRIETAIRE	Parcelles initiales	Totale contenance cadastrale (m²)	Surface à acquérir (m²)	Surplus conservé (m²)	Observations
6	1	La Mairie	DYNACITE	AE 282	53	32	21	dont 20m² garage
7	4	La Mairie	Copropriétaires de l'immeuble cadastré AE283	AE 283	331	173	158	dont 20m² garage
1	1	La Mairie	DYNACITE	AE 297	263	62	201	terrain d'agrément
2	1	La Mairie	DYNACITE	AE 300	384	101	283	terrain d'agrément
9	6	La Mairie	Copropriétaires de l'immeuble cadastré AE356	AE 356	818	122	696	6 places de stationnement en extérieur
5	1	La Mairie	DYNACITE	AE 364	4	4	0	terrain d'agrément
12	2	La Mairie	Copropriétaires de l'immeuble cadastré AE146	AE 380	394	49	345	voirie
11	2	La Mairie	Copropriétaires de l'immeuble cadastré AE146	AE 382	690	87	603	voirie
10	2	La Mairie	Copropriétaires de l'immeuble cadastré AE146	AE 384	111	53	58	voirie
3	2	La Mairie	Copropriétaires de l'immeuble cadastré AE146	AE 386	45	45	0	voirie
Total					3093	728	2365	

* : les surfaces succédées d'une astérisque sont des
contenances cadastrales

PLAN DE SITUATION avec périmètre de DUP (en rouge)





DUP RUE CONDORCET ZONE CENTRALE NOTICE TECHNIQUE ET FINANCIERE

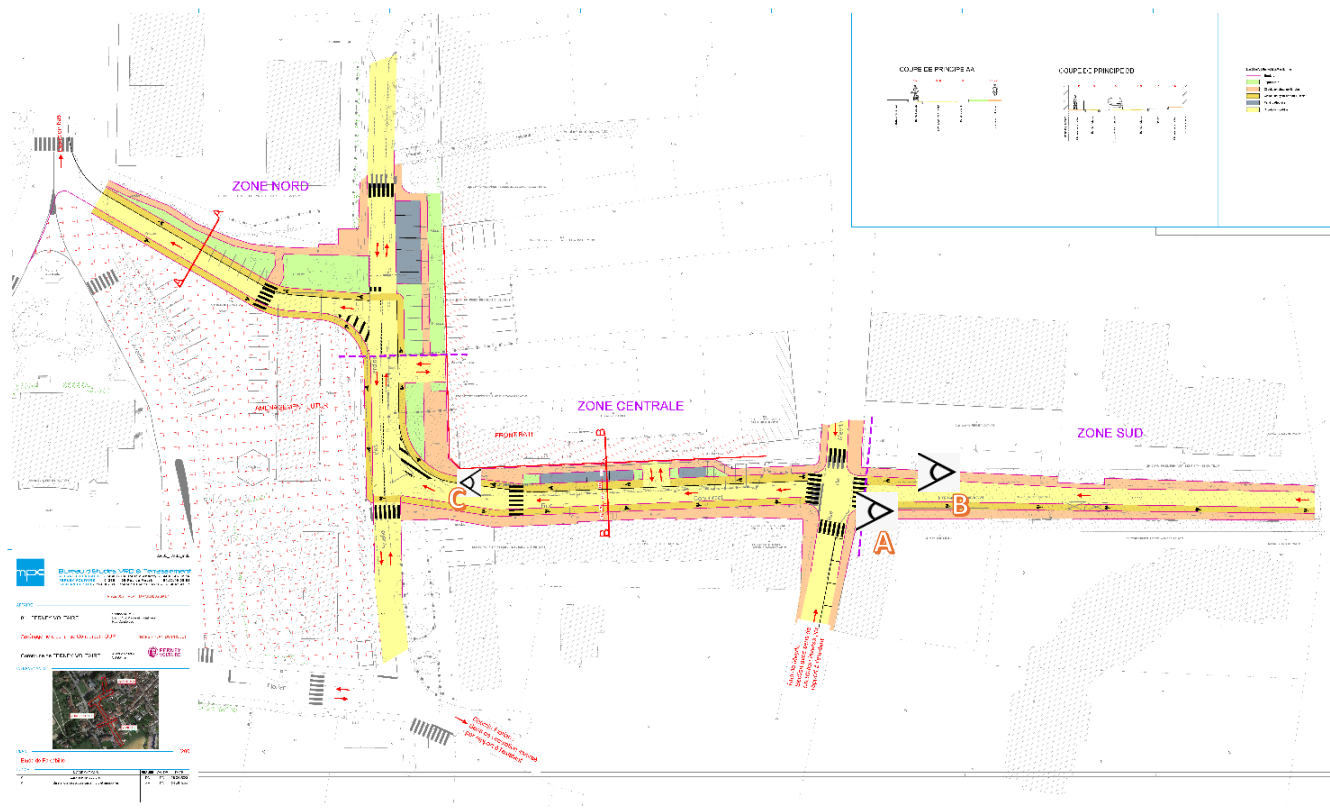


Table des matières

Plan de situation actuel	3
Insertion du futur projet dans son environnement	5
Caractéristiques de l'aménagement	7
Caractéristiques de la voie	7
Gabarit et rayons de giration.....	7
Structure de chaussée	7
Cohabitation avec les autres usages	7
Sécurité et exploitation	7
Estimation des travaux	9
Acquisition du foncier :.....	11

Plan de situation actuel

En l'état actuel, la voirie est à sens unique, de gabarit réduit, ne comporte qu'un seul trottoir et aucun équipement pour les cycles.





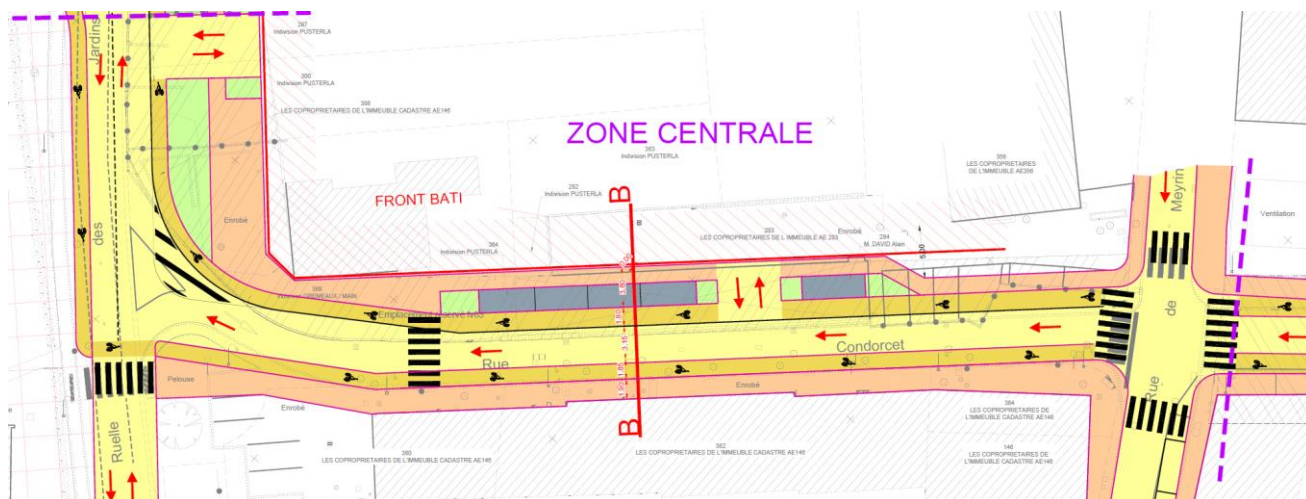
Insertion du futur projet dans son environnement

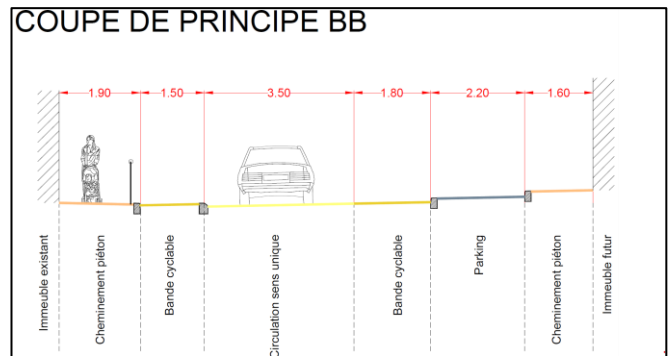
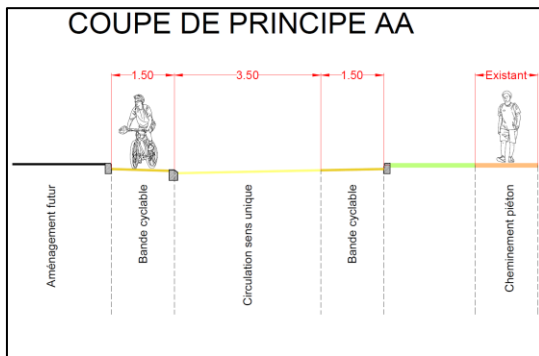
La rue Condorcet, située en zone centrale, fera l'objet d'un réaménagement conforme aux prescriptions réglementaires et aux recommandations nationales en matière de voirie et d'espaces publics.

Le profil en travers projeté est le suivant :

- Deux trottoirs d'une largeur de 1,90 m, conformes aux dispositions de l'arrêté du 15 janvier 2007 relatif à l'accessibilité de la voirie et des espaces publics, garantissant un cheminement piéton accessible aux personnes à mobilité réduite (largeur minimale réglementaire de 1,40 m hors obstacles) ;
- Deux bandes cyclables unidirectionnelles, implantées de part et d'autre de la chaussée, d'une largeur de 1,50 m, conformément aux recommandations du CEREMA et aux prescriptions du Code de la route (articles R110-2 et R412-9) ;
- Une chaussée à sens unique d'une largeur de 3,50 m, dimensionnée pour permettre la circulation des véhicules légers et des véhicules de service, dans le sens sortie de la ZAC – secteur de Paimbœuf – direction mairie, conformément aux règles de gabarit et de sécurité de la voirie urbaine ;
- Des places de stationnement public, intégrées de manière ponctuelle le long de la voie, destinées à répondre aux besoins des commerces implantés en rez-de-chaussée de la future opération immobilière. Ces aménagements visent à renforcer l'attractivité commerciale et à participer à la revitalisation du centre-ville, tout en respectant les règles de sécurité et de lisibilité des usages.

Cette rue sera éclairée par des mats routier conformes à ceux installés dans le restant de la ville





Caractéristiques de l'aménagement

Caractéristiques de la voie

La chaussée est aménagée en sens unique, sens sortie de la ZAC, secteur de Paimbœuf, direction mairie, avec une largeur de 3,50 m.

Cette largeur est conforme aux recommandations du CEREMA pour le passage des bus en milieu urbain contraint et permet la circulation des véhicules de transport collectif, y compris en conditions d'exploitation normale.

Gabarit et rayons de giration

Le dimensionnement de la voie prend en compte le gabarit réglementaire des bus standards (longueur ~12 m), conformément aux prescriptions du guide CEREMA – Conception des voiries urbaines. Les rayons de courbure, les zones de giration et les dégagements latéraux sont adaptés afin de garantir :

- L'absence de conflit avec les trottoirs et aménagements cyclables,
- Le maintien des cheminements piétons accessibles,
- La sécurité des usagers vulnérables.

Structure de chaussée

La structure de la chaussée est dimensionnée pour supporter le trafic des véhicules lourds, notamment les bus, conformément aux normes en vigueur (catalogue des structures de chaussées – SETRA / CEREMA).

La portance de la chaussée permet le passage répété des bus sans déformation prématurée ni dégradation de la couche de roulement.

Cohabitation avec les autres usages

La voie de circulation est bordée de bandes cyclables unidirectionnelles de 1,50 m, implantées de part et d'autre de la chaussée, conformément au Code de la route et aux recommandations du CEREMA.

La lisibilité des usages est assurée par :

- Une signalisation horizontale et verticale adaptée,
- Une séparation claire entre les flux motorisés, cyclables et piétons,
- Un traitement des trottoirs conforme à l'arrêté du 15 janvier 2007 relatif à l'accessibilité de la voirie et des espaces publics.

Sécurité et exploitation

L'aménagement garantit des conditions de circulation sécurisées pour les bus, sans entrave liée au stationnement ou aux obstacles latéraux.

Les places de stationnement public sont implantées de manière à ne pas gêner le passage ni les manœuvres des véhicules de transport collectif.

Dans le cadre de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP), les travaux mis à la charge de la commune concernent exclusivement la zone dite centrale, pour un montant prévisionnel évalué en 2023 à 458 483 € hors taxes.

En outre, deux phases de travaux distinctes, ne relevant pas du périmètre de la DUP, sont prévues :

- la zone sud de la rue Condorcet, relevant de la compétence de la SPL Territoire Innovation, dans le cadre des opérations d'aménagement des voiries de la ZAC ;
- la zone nord, relevant de la commune, correspondant au prolongement de la rue Condorcet, dans le cadre de l'aménagement des abords de la mairie.

Estimation globale des travaux



AMENAGEMENT RUE CONDORCET

COMMUNE DE FERNEY-VOLTAIRE



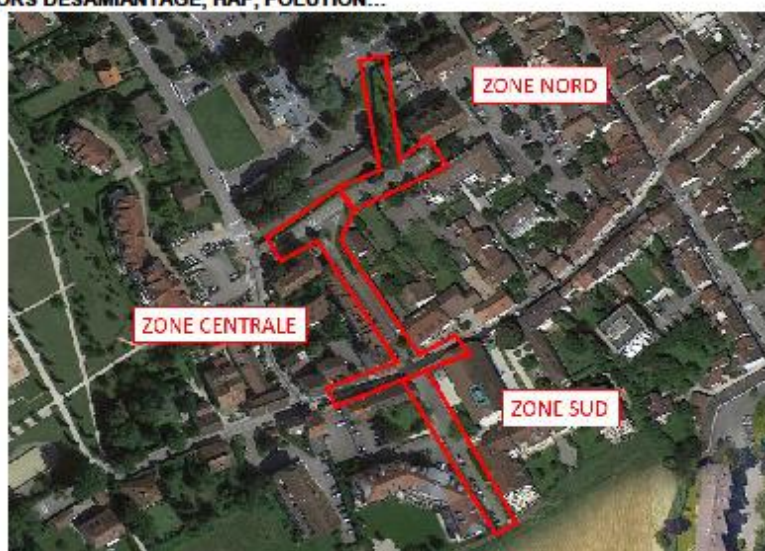
ESTIMATIF du 24-05-2023

Pièce 05b- ESTIMATIF

TRAVAUX	Montant H.T. en Euros			CUMUL
	ZONE SUD	ZONE CENTRALE	ZONE NORD	
TRAVAUX PREPARATOIRES DES LOTS VRD/EV	16 200 €	80 500 €	24 300 €	101 000 €
TRAVAUX DE TERRASSEMENT	19 910 €	56 483 €	56 625 €	133 018 €
TRAVAUX DE VOIRIE	83 855 €	202 150 €	120 210 €	406 215 €
EAUX PLUVIALES	44 140 €	101 650 €	62 730 €	208 520 €
ECLAIRAGE EXTERIEUR	14 400 €	24 500 €	45 450 €	84 350 €
ESPACES VERTS		13 200 €	31 200 €	44 400 €
TOTAL TRAVAUX	178 505 €	458 483 €	340 515 €	977 503 €

COMMENTAIRES

- HORS DEVOIEMENT DES RESEAUX
- HORS TRAVAUX CONCESSIONNAIRE
- TOUS REVETEMENTS EN ENROBE AVEC RESINE SUR PISTE CYCLABLE
- *- ESTIMATIF HORS DESAMANTAGE, HAP, POLLUTION...



S.A.R.L MPC Geomètres Experts & Associés - MAGNANT - PERRILLAT - CLARET

Membre du Syndicat des Géomètres Experts N° 2018B20007 - R.C.S. THONON-LES-BAINS - SIRET 431 213 854 00010 - APE 71124 - N° TVA intracommunautaire FR04 431213834

ALLONZIER LA CAILLE
FERNEY-VOLTAIRE
SAINT-JEAN-DE-SIXT

74350 - 64 route d'Annecy
01210 - Hôpital Voltaire - Bld du docteur Moyn
74450 - 310 Route Saint Pierre Favre - Bât A

Bureau principal
Bureau secondaire
Bureau secondaire

Tél. 04 50 46 82 10
Tél. 04 50 40 56 64
Tél. 04 50 63 44 81

alonzier@nico-gs.fr
ferney@nico-gs.fr
saint-jean@nico-gs.fr

mpc TRAVAUX U			PU		ZONE SUD Q SOUS TOTAL		ZONE CENTRALE Q SOUS TOTAL		ZONE NORD Q SOUS TOTAL		CUMUL Q SOUS TOTAL	
TRAVAUX PREPARATOIRES DES LOTS VRD/EV - DEMOLITION HORS DESAMIANTAGE-					16 200.00 €		60 500.00 €		24 300.00 €		101 000.00 €	
Installation de chantier, signalisation de travaux et déviements marquage/piquetage des réseaux		55 500 € HT	0.20	11 100.00 €	0.50	27 750.00 €	0.30	16 650.00 €	1	55 500.00 €		
Démolition des maçonneries et mobilier	F	17 000 € HT	0.20	3 400.00 €	0.50	8 500.00 €	0.30	5 100.00 €	1	17 000.00 €		
Essai et réception divers	F	8 500 € HT			0.50	4 250.00 €			1	8 500.00 €		
Démolition du garage	F	20 000 € HT	0.20	1 700.00 €	1	20 000.00 €	0.30	2 550.00 €	1	20 000.00 €		
TRAVAUX DE TERRASSEMENT					19 910.00 €		56 482.50 €		56 625.00 €		133 017.50 €	
Création de structure pour VOIRIE : Terrassement, couche de forme	M2	48 € HT					450	21 600.00 €	450	21 600.00 €		
Création de structure pour CHEMINEMENT : Terrassement, couche de forme	M2	36 € HT					150	5 400.00 €	150	5 400.00 €		
Décapage / Rabotage de revêtement existants	M2	15 € HT	905	13 575.00 €	2215	33 225.00 €	1240	18 600.00 €	4360	65 400.00 €		
Reprise de la couche de forme	M3	35 € HT	181	6 335.00 €	664.5	23 257.50 €	315	11 025.00 €	1160.5	40 617.50 €		
TRAVAUX DE VOIRIE - Toutes les voiries en enrobé - Pistes cyclables en revêtement résine					83 855.00 €		202 150.00 €		120 210.00 €		406 215.00 €	
Réglage du support M2		7 € HT	905	6 335.00 €	2215	15 505.00 €	1240	8 680.00 €	4360	30 520.00 €		
Couche base en grave bitume 8cm, y compris encollage M2		20 € HT			1150	23 000.00 €	580	11 600.00 €	1730	34 600.00 €		
Couche de roulement enrobé BBSG 6cm M2		24 € HT	905	21 720.00 €	2105	50 520.00 €	1120	26 880.00 €	4130	99 120.00 €		
Revêtement Alvéolaire Parking M2		80 € HT			110	8 800.00 €	120	9 600.00 €	230	18 400.00 €		
Revêtement Piste cyclable Résine M2		45 € HT	170	7 650.00 €	385	17 325.00 €	230	10 350.00 €	785	35 325.00 €		
Bordures Qualitatives ML		75 € HT	530	39 750.00 €	880	66 000.00 €	540	40 500.00 €	1950	146 250.00 €		
Mise à la cote des Affleurants F		12 000 € HT	0.2	2 400.00 €	0.5	6 000.00 €	0.3	3 600.00 €	1	12 000.00 €		
Signalisation Horizontale et Verticale F		30 000 € HT										
Murs de soutènement Ht. <1m ML		350 € HT	0.2	6 000.00 €	0.5	15 000.00 €	0.3	9 000.00 €	1	30 000.00 €		
EAUX PLUVIALES - Approche estimative du besoin de rétention					44 140.00 €		101 650.00 €		62 730.00 €		208 520.00 €	
Linéaire réseau EP ML		145 € HT	132	19 140.00 €	270	39 150.00 €	174	25 230.00 €	576	83 520.00 €		
Rétention M3		500 € HT	50	25 000.00 €	125	62 500.00 €	75	37 500.00 €	250	125 000.00 €		
ECLAIRAGE EXTERIEUR					14 400.00 €		24 500.00 €		45 450.00 €		84 350.00 €	
Linéaire réseau ECL	ML	70 € HT	120	8 400.00 €	200	14 000.00 €	285	19 950.00 €	605	42 350.00 €		
Appareillages et Câblages U		1 500 € HT	4	6 000.00 €	7	10 500.00 €	17	25 500.00 €	28	42 000.00 €		
ESPACES VERTS - Hors Mobilié					13 200.00 €		31 200.00 €		44 400.00 €			
Aménagements, mise œuvre de la végétale et plantations	M2	65 € HT			120	7 800.00 €			600	39 000.00 €		
Arbres Hautes tiges dans fosses de plantation	U	900 € HT			6	5 400.00 €	480	31 200.00 €	6	5 400.00 €		
TOTAUX									977 503			

Estimation de l'acquisition du foncier pour la partie centrale zone DUP :

Suivant actualisation de l'avis du domaine n° DS 10801952 / OSE 2022-01160-91354 du 24/02/2023

L'acquisition du foncier pour l'opération rue Condorcet – ruelle des jardins est estimée à un total de 226 290€ dont :

- Indemnités principales estimées à 192 800€
- Indemnités accessoires et aléas divers estimés à 33 490€

Compte tenu des caractéristiques des biens, de la réglementation d'urbanisme applicable, du marché immobilier local ainsi que des décisions jurisprudentielles récentes, les emprises, regroupées par types de biens en fonction de leur zonage au PLU, ont été valorisées comme suit :

- 19 000€ par garage (2 garages) ;
- 225€/m² pour les terrains situés en zone UC soit 192'800€.

Des lors, la dépense globale pour l'acquisition des emprises foncières de l'opération décrite par le consultant, peut être établie comme suit :

1. Les indemnités principales qui correspondent à la valeur vénale des biens, sont arbitres à 192'800€
2. Les indemnités accessoires et aléas divers calculés forfaitairement sur la base des indemnités principales :
 - a) Indemnités de remploi dues en cas de DUP, arbitrées à : 16'909€
 - ✓ Dégressives de 20 % à 10 % de l'indemnité principale lorsque les propriétaires à exproprier sont des particuliers (personnes physiques ou morales)
 - ✓ 5 % de l'indemnité principale pour les emprises appartenant à l'Etat ou à des personnes de droit public ou des personnes dont le capital est majoritairement public
 - b) Indemnités d'éviction (pour mémoire) : (Sous réserve) (selon barème départemental : 7 684€ par ha) arbitrées forfaitairement, en l'état des informations communiquées au service.
 - c) Aléas divers, arbitres à 8,60% des indemnités principales soit : 16'581€

Ces dernières sont destinées à couvrir la marge d'erreur ainsi que les préjudices non pris en compte dans le cadre d'une estimation sommaire et notamment le morcellement des propriétés, la dépréciation des reliquats, les autres frais divers et imprévus.

N° PARCELLE	N° TERRIER	Lieu-Dit	PROPRIETAIRE	Parcelles initiales	Totale contenance cadastrale (m²)	Surface à acquérir (m²)	Surplus conservé (m²)	Observations	Indemnité principale hors garage	Indemnité principale garage	Indemnité principale total	Taux indemnités de remploi (% hors parking)	Indemnités de remploi (hors parking)
6	1	La Mairie	DYNACITE	AE 282	53	32	21	dont 20m² garage	2 700 €	19 000 €	21 700 €	5%	135 €
7	4	La Mairie	Copropriétaires de l'immeuble cadastré AE283	AE 283	331	173	158	dont 20m² garage	34 425 €	19 000 €	53 425 €	20%	6 885 €
1	1	La Mairie	DYNACITE	AE 297	263	62	201	terrain d'agrément	13 950 €		13 950 €	5%	698 €
2	1	La Mairie	DYNACITE	AE 300	384	101	283	terrain d'agrément	22 725 €		22 725 €	5%	1 136 €
9	6	La Mairie	Copropriétaires de l'immeuble cadastré AE356	AE 356	818	122	696	6 places de stationnement en extérieur	27 450 €		27 450 €	10%	2 745 €
5	1	La Mairie	DYNACITE	AE 364	4	4	0	terrain d'agrément	900 €		900 €	5%	45 €
12	2	La Mairie	Copropriétaires de l'immeuble cadastré AE146	AE 380	394	49	345	voirie	11 025 €		11 025 €	10%	1 103 €
11	2	La Mairie	Copropriétaires de l'immeuble cadastré AE146	AE 382	690	87	603	voirie	19 575 €		19 575 €	10%	1 958 €
10	2	La Mairie	Copropriétaires de l'immeuble cadastré AE146	AE 384	111	53	58	voirie	11 925 €		11 925 €	10%	1 193 €
3	2	La Mairie	Copropriétaires de l'immeuble cadastré AE146	AE 386	45	45	0	voirie	10 125 €		10 125 €	10%	1 013 €
Total					3093	728	2365		154 800 €	38 000 €	192 800 €	5%-10%-20%	16 909 €

* : les surfaces succédées d'une astérisque sont des contenances cadastrales

	Total Indemnité principale	192 800 €
(1)	indemnités de remploi (hors parking)	16 909 €
(2)	indemnités d'éviction	-
(3)	aléas divers, arbitrés à 8,60% des indemnités principales	16 581 €
	Acquisition total foncier	226 290 €

Les indemnités accessoires et aléas divers calculés forfaitairement sur la base des indemnités principales

(1) indemnités de remploi dues en cas de DUP, → dégressives de 20 % à 10 % de l'indemnité principale lorsque les propriétaires à exproprier sont des particuliers (personnes physiques ou morales) → 5 % de l'indemnité principale pour les emprises appartenant à l'État ou à des personnes de droit public ou des personnes dont le capital est majoritairement public

(2) indemnités d'éviction (pour mémoire) : (selon barème départemental : 7 684€ par ha) non arbitrées forfaitairement (Sous réserve) en l'état des informations communiquées au service.

(3) aléas divers, arbitrés à 8,60% des indemnités principales - Ces dernières sont destinées à couvrir la marge d'erreur ainsi que les préjudices non pris en compte dans le cadre d'une estimation sommaire et notamment le morcellement des propriétés, la dépréciation des reliquats, les autres frais divers et imprévus.

SUBVENTIONS ATTENDUES PAR LA COMMUNE

CONCERNANT LES TRAVAUX

- Une demande de financement va être sera sollicité auprès du Département de l'Ain, au titre du Pacte de Territoire, dans le cadre du dispositif d'aide « Ain, terre de vélo », pour 30 % du montant HT des travaux.
- Une demande de financement va être sera sollicité auprès de l'Etat, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), pour soit 20 % du montant HT des travaux Du secteur central.



**PROJET D'ELARGISSEMENT
ET
REAMENAGEMENT D'UNE PARTIE DE LA RUE CONDORCET, SITUEE ENTRE LA
RUE DE MEYRIN ET LA RUE DES JARDINS.**

**Enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique et de l'enquête
parcellaire lancée en application des articles
L. 121-1 à L. 121-5 et R. 131-3 et R. 131-14 du code de l'expropriation pour
cause d'utilité publique**

PRESENTATION GENERALE



Table des matières

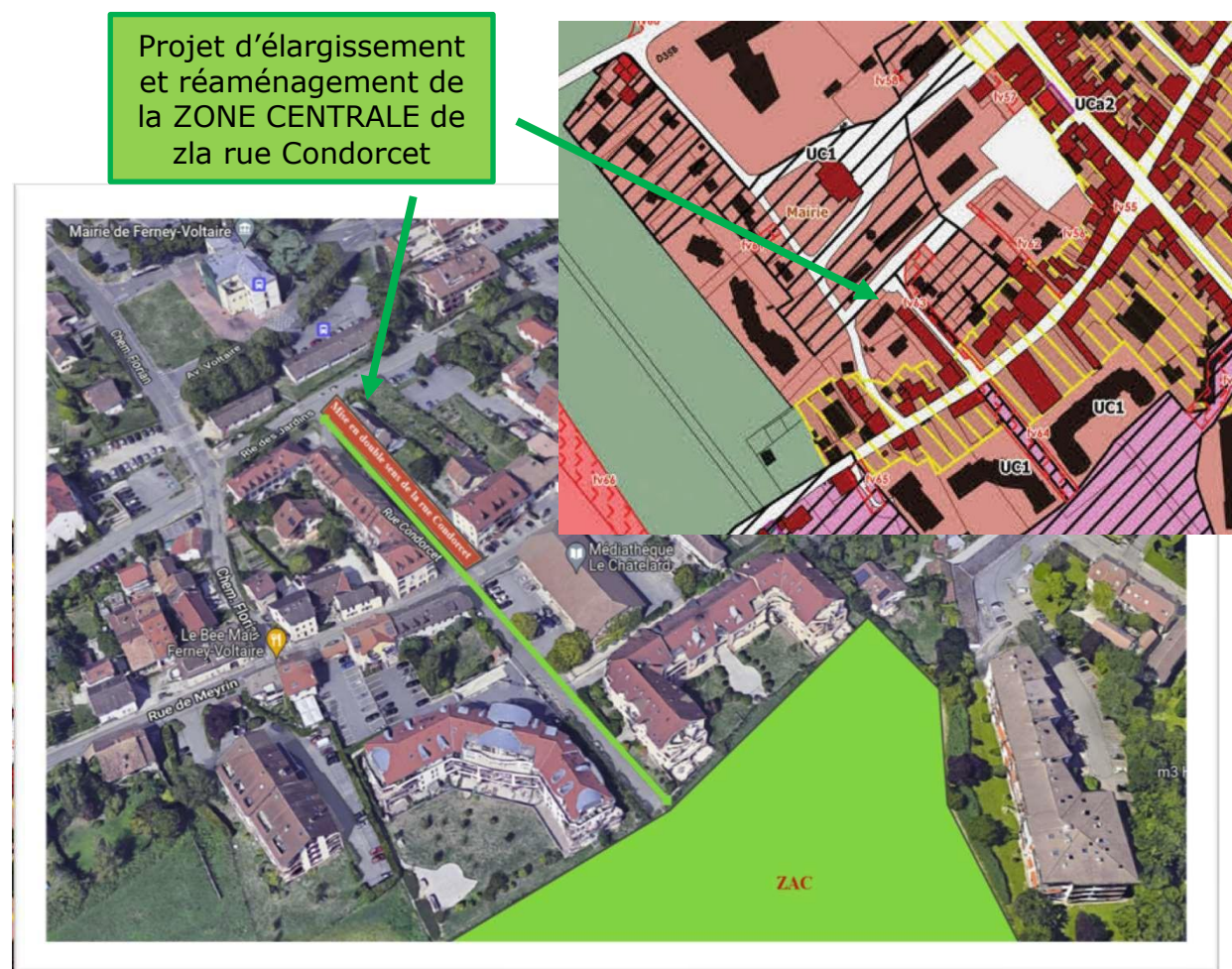
1	Plan de situation.....	3
2	Présentation de la commune de Ferney-Voltaire	4
2.1.	Situation géographique.....	4
2.2.	Evolution démographique	6
2.3.	La commune dans les structures intercommunales	8
3	Le projet d'élargissement et réaménagement de la rue CONDORCET	10
3.1.	Objet du projet.....	10
3.2.	Contexte territorial	10
3.3.	Enjeux du projet.....	11
3.4.	Description des aménagements prévus.....	12
3.5.	Emprise et foncier	14
4	Procédure engagée	15
5	Appréciation sommaire des dépenses	15
6	Textes regissant l'enquête publique	16
6.1.	La procédure d'enquête publique	16
6.1.1.	L'enquête conjointe pour utilité publique et parcellaire	16
6.1.2.	La phase judiciaire	18
6.2.	Le caractère d'utilité publique : les objectifs du projet	18
6.3.	La réglementation en vigueur.....	20
6.3.1.	Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)	20
6.3.2.	Le règlement d'urbanisme	21
6.4.	Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)	22
6.4.1.	Le PPRN.....	24
7	Etude d'impact	26
7.1.	Evaluation des incidences environnementales.....	27
7.1.1.	Natura 2000.....	27
7.1.2.	ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique) de type I.....	28
7.1.3.	ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique) de type II.....	29
7.1.4.	Le Parc Naturel Régional du Haut-Jura	30
7.1.5.	La Réserve Naturelle Nationale de la haute chaîne du Jura.....	31

1 Plan de situation

Commune de Ferney-Voltaire, dont projet d'élargissement et réaménagement de la rue Condorcet, est objet de la présente enquête publique.



Localisation du projet sur le territoire de la Commune de Ferney-Voltaire



2 Présentation de la commune de Ferney-Voltaire

2.1. Situation géographique



Situation de la commune de Ferney-Voltaire dans l'Ain

La ville se trouve plus précisément dans le pays de Gex, incorporée dans l'agglomération de Genève, une agglomération internationale dont la partie française est composée de 114 communes, dont 90 sont situées dans la Haute-Savoie et 24 dans l'Ain, au nord-ouest de l'aéroport international de Genève (Cointrin). Elle est située sur la route D 1005 (ancienne RN 5) reliant Genève (distante de 8 km) à Dijon en passant par le col de la Faucille. la commune a rejoint la Communauté de communes du Pays de Gex (CCPG) lors de sa création en 1996, devenue la Communauté d'agglomération du Pays de Gex (CAPG) en 2019.

Située dans le Pays de Gex, au nord-est du département de l'Ain, la commune de Ferney-Voltaire est limitrophe de 2 communes françaises (Ornex et Preveissin-Moëns) et de 4 communes suisses appartenant au canton de Genève (Collex-Bossy, Bellevue, Le Grand Saconnex et Meyrin).

La commune de Ferney-Voltaire est située à 8 km de Genève, 115 km de Bourg-en-Bresse, 155 km de Lyon et 479 km de Paris.

Depuis Ferney-Voltaire, les reliefs du Jura et des Alpes (massif du Mont-Blanc) sont les éléments visuels les plus présents dans le paysage. La commune est essentiellement résidentielle et son cœur est occupé par le Parc de la Tire sur près de 4 hectares. La superficie de la commune est de 478 hectares ; l'altitude varie entre 409 et 446 mètres.



Elle est principalement desservie à l'ouest par la RD 35 qui la contourne, ainsi que par sa variante RD 35b qui la traverse, du nord-est au Sud-est par La RD 1005 reliant Gex à Ferney mais aussi l'un des plus importants passages entre la Suisse et le Pays de Gex (+ de 20 000 véhicules/jour traverse la commune à la douane reliant Ferney-Voltaire au Grand Saconnex).

Ferney-Voltaire est desservie par les lignes 60, 61, 64 et 66 des Transports publics genevois (TPG). La desserte se fait en moyenne toutes les 10 min aux heures de pointe et toutes les 20 min le reste du temps. Un projet de bus à haut niveau de service (BHNS) suivant le tracé de la ligne de bus 61 a vu le jour le 10 décembre 2023, permettant d'améliorer sensiblement la liaison entre la commune et la Suisse.

La commune est aussi desservie par les cars TER, reliant Divonne-les-Bains et Bellegarde-sur-Valserine.

La commune bénéficie de la proximité de l'aéroport international de Genève, situé sur les communes voisines du Grand-Saconnex et de Meyrin, en Suisse. Cet aéroport possède également un secteur français pour les vols intérieurs, l'accès depuis la France se faisant par la douane de Ferney-Voltaire et la route douanière.

Les deux principaux aéroports français accessibles depuis Ferney-Voltaire sont l'aéroport d'Annecy Haute-Savoie Mont-Blanc et l'aéroport international de Lyon-Saint-Exupéry.



2.2. Evolution démographique

L'évolution du nombre d'habitants est connue à travers les recensements de la population effectués dans la commune depuis 1793. Pour les communes de plus de 10 000 habitants les recensements ont lieu chaque année à la suite d'une enquête par sondage auprès d'un échantillon d'adresses représentant 8 % de leurs logements, contrairement aux autres communes qui ont un recensement réel tous les cinq ans.

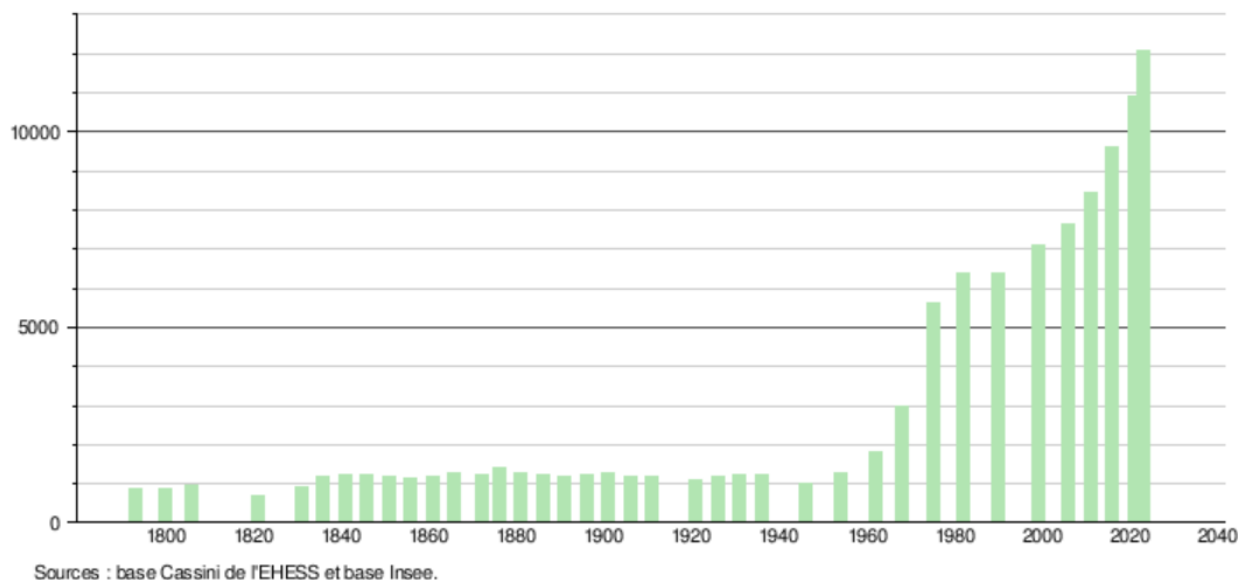
En 2023, la commune comptait 12 094 habitants, en évolution de +23,84 % par rapport à 2017 (Ain : +5,59 %, France hors Mayotte : +2,36 %).

Évolution de la population

1793	1800	1806	1821	1831	1836	1841	1846	1851
856	884	944	686	935	1 194	1 214	1 238	1 173
1856	1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896
1 138	1 166	1 288	1 232	1 403	1 274	1 222	1 200	1 232
1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954
1 269	1 169	1 172	1 102	1 209	1 232	1 224	991	1 275
1962	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2016
1 805	2 984	5 642	6 399	6 408	7 083	7 661	8 452	9 637
2021	2023	-	-	-	-	-	-	-
10 920	12 094	-	-	-	-	-	-	-

De 1962 à 1999 : population sans doubles comptes ; pour les dates suivantes : population municipale. (Sources : Ldh/EHESS/Cassini jusqu'en 1999 puis Insee à partir de 2006.)

Histogramme de l'évolution démographique

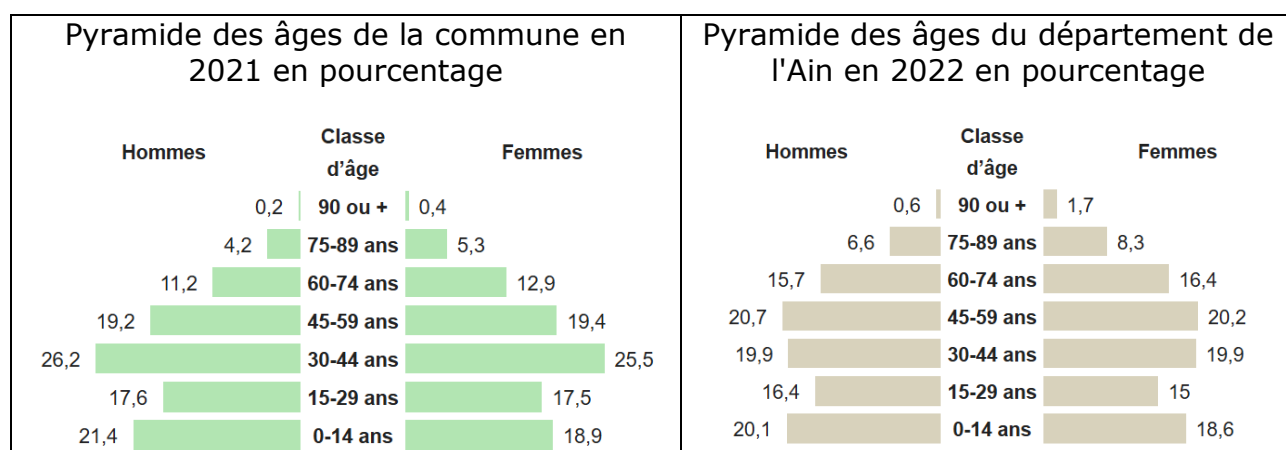


Pyramide des âges

En 2021, le taux de personnes d'un âge inférieur à 30 ans s'élève à 37,6 %, soit au-dessus de la moyenne départementale (35,3 %). À l'inverse, le taux de personnes d'âge supérieur à 60 ans est de 17,2 % la même année, alors qu'il est de 24,3 % au niveau départemental.

En 2021, la commune comptait 5 292 hommes pour 5 628 femmes, soit un taux de

51,54 % de femmes, légèrement supérieur au taux départemental (50,65 %).
Les pyramides des âges de la commune et du département s'établissent comme suit :



Une population internationale

La proximité de la Suisse et des organisations internationales installées à Genève explique qu'une partie importante de la population de la commune soit étrangère ou d'origine étrangère. Ainsi, selon l'INSEE en 2017, 51 % des habitants âgés de 25 à 54 ans de la commune étaient immigrés (nés étranger à l'étranger) dont 25 % originaires d'un pays d'Europe et 26 % originaires d'un pays situé hors d'Europe. Parmi les jeunes âgés de 0 à 18 ans, 74 % avaient au moins un parent immigré (38 % au moins un parent immigré d'un pays d'Europe et 36 % au moins un parent immigré d'un pays situé hors d'Europe)[

2.3. La commune dans les structures intercommunales

La commune se trouve depuis 1933 dans l'arrondissement de Gex du département de l'Ain. De 1801 à 1814, la commune fait partie d'un fugace canton de Genève-Ouest du département napoléonien du Léman. En 1814, la commune réintègre le département de l'Ain et devient le chef-lieu du canton de Ferney-Voltaire. Dans le cadre du redécoupage cantonal de 2014 en France, cette circonscription administrative territoriale a disparu, et le canton n'est plus qu'une circonscription électorale.

Le Département de l'Ain



Le Département de l'Ain est constitué de 23 cantons :

Les principaux champs d'action du Département, qui représentent à eux seuls plus de 60 % de son budget, concernent :

- L'action sociale : soutien à la famille, prise en charge des personnes âgées, accompagnement des personnes handicapées, renforcement de la cohésion sociale,
- Les collèges et la jeunesse,
- Le réseau routier.

Au-delà de ces priorités, le Conseil départemental est impliqué dans tous les domaines de la vie en société et particulièrement les infrastructures économiques et communales, l'environnement, le patrimoine, la culture, le tourisme...

Le Conseil départemental a pleinement pris la mesure de ses compétences en faisant plus particulièrement porter ses efforts en faveur de :

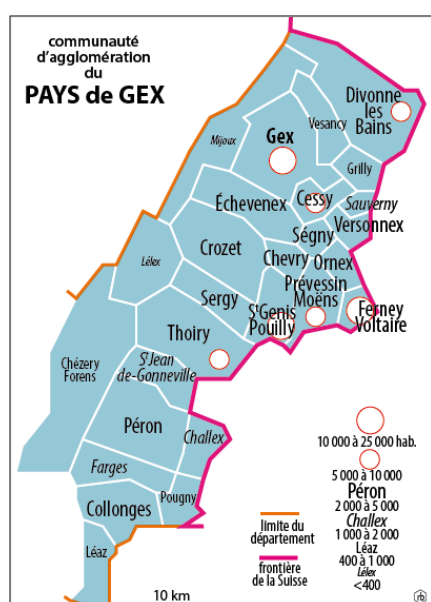
- La jeunesse, dont l'épanouissement conditionne l'avenir du département,
- L'emploi, gage de bonne insertion dans notre société,
- L'action sociale envers les populations les plus fragiles, pour que le développement profite à tous,
- L'aménagement du territoire avec la réalisation d'infrastructures de communication.

Le Pays de Gex



La commune de Ferney-Voltaire fait partie, avec 26 autres communes, de **la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex** :

La commune de Ferney-Voltaire fait partie, avec 26 autres communes, de **la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex** :



Les domaines de compétences qui touchent directement les habitants sont :

- La distribution de l'eau et les réseaux d'assainissement
- Le ramassage et la valorisation des ordures ménagères
- L'aménagement de l'espace
- Les actions de développement économique
- La protection et la mise en valeur de l'environnement
- La politique du logement et du cadre de vie
- Les transports interurbains
- La formation et l'éducation
- La culture
- L'action sociale (compétence « petite enfance »)

Le Pôle métropolitain du Genevois français

Avec plus de 436 000 habitants, **le Pôle métropolitain du Genevois français** représente l'un des plus importants syndicats mixtes d'Auvergne-Rhône-Alpes, et le seul à ce jour à être engagé dans la construction d'une agglomération transfrontalière.

Le Pôle métropolitain du Genevois français, en fédérant et en représentant les 8 intercommunalités et les 117 communes françaises du bassin lémanique, est l'interlocuteur principal des collectivités suisses et françaises, pour bâtir un territoire à la mesure des enjeux frontaliers et transfrontaliers.

Fédérer les intercommunalités en Pôle métropolitain a pour but de répondre aux défis du territoire. Pour le Genevois français, il s'agit de traduire son ambition métropolitaine et de peser davantage dans l'aménagement de son territoire.

3 Le projet d'élargissement et réaménagement d'une partie de la rue CONDORCET

3.1. Objet du projet

La commune de Ferney-Voltaire connaît une phase de transformation urbaine importante, portée par la création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) FERNEY-GENEVE INNOVATION située à l'entrée de la ville sur les secteurs de Très-La-Grange, Paimboeuf et de la Poterie.

La mise en service du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) modifie le plan de circulation entre le centre historique et les nouveaux quartiers de la ZAC. La rue Condorcet, aujourd'hui en sens unique de faible largeur, deviendra un axe majeur de desserte reliant ces secteurs avec la mairie qui verra sa position de centralité renforcée ;

L'OAP mairie a par ailleurs pour objet le renouvellement urbain du centre-ville dans un but de densification.

Afin de préparer cette mutation, l'emplacement réservé n°fv63, d'une surface de 744,52 m² a été inscrit au plan local d'urbanisme intercommunal valant habitat (PLUiH) approuvé par délibération du conseil communautaire le 27 février 2020, pour permettre l'élargissement de la voirie et l'adaptation des infrastructures aux usages futurs.

Ce projet vise à élargir la rue Condorcet entre la rue de Meyrin et la rue Desjardins pour créer un trottoir ainsi qu'une piste cyclable continue, permettre le passage des transports en commun. L'objectif principal est de favoriser les mobilités douces et de garantir une meilleure cohabitation entre piétons, cyclistes et circulation motorisée, tout en fluidifiant les déplacements entre la ZAC et le centre-ville, le quartier de la mairie.

L'enjeu est également de renforcer la sécurité des usagers, d'améliorer le cadre de vie et d'accompagner l'évolution démographique attendue sur ce secteur. La maîtrise foncière et l'aménagement qualitatif de cette rue constituent des leviers essentiels pour accompagner le développement urbain et anticiper les besoins en accessibilité et en sécurité routière.

3.2. Contexte territorial

La commune de Ferney-Voltaire, située dans le Pays de Gex, au Nord-Est de l'Ain, est limitrophe de deux communes françaises (Ornex et Prévessin-Moëns) et quatre suisses (Collex-Bossy, Bellevue, Grand-Saconnex et Meyrin). Elle fait partie de la communauté d'agglomération du Pays de Gex (CAPG) laquelle regroupe 27 communes.

La CAPG est intégrée au pôle métropolitain du Genevois Français, un syndicat mixte qui œuvre à la construction d'une agglomération transfrontalière cohérente entre la France et la Suisse.

Dans ce cadre, la CAPG définit les axes intercommunaux de transports en commun et des mobilités douces. La commune de Ferney-Voltaire est en charge de la mise en œuvre locale de ces projets : acquisition foncière, aménagement de tronçons manquants, et amélioration des parcours existants.

3.3. Enjeux du projet

La rue Condorcet, dans sa configuration actuelle, ne permet pas de répondre de manière satisfaisante :

- aux exigences de sécurité pour les usagers (véhicules, piétons, cyclistes),
- aux besoins en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite,
- à la montée en puissance de la mobilité durable, notamment avec le développement des transports en commun.

La partie de la rue Condorcet entre la ZAC zone Painboeuf et la rue de Meyrin, zone sud, a fait l'objet d'un permis d'aménager au profit de la SPL Territoire d'innovation le XXX, cette rue servira d'axe de sortie de la ZAC.

Il s'agit pour la ville de prendre en charge l'élargissement de la rue Condorcet partie entre la rue de Meyrin et la ruelle des jardins.



3.4. Description des aménagements prévus

Les aménagements de la rue Condorcet sont portés par deux projets,

La partie ZONE CENTRALE de la rue Condorcet fait l'objet de ce projet d'élargissement et d'aménagement porté par la ville de Ferney-Voltaire.

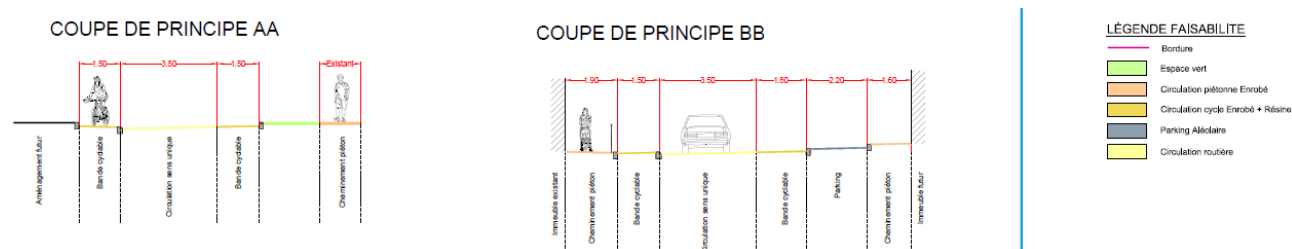
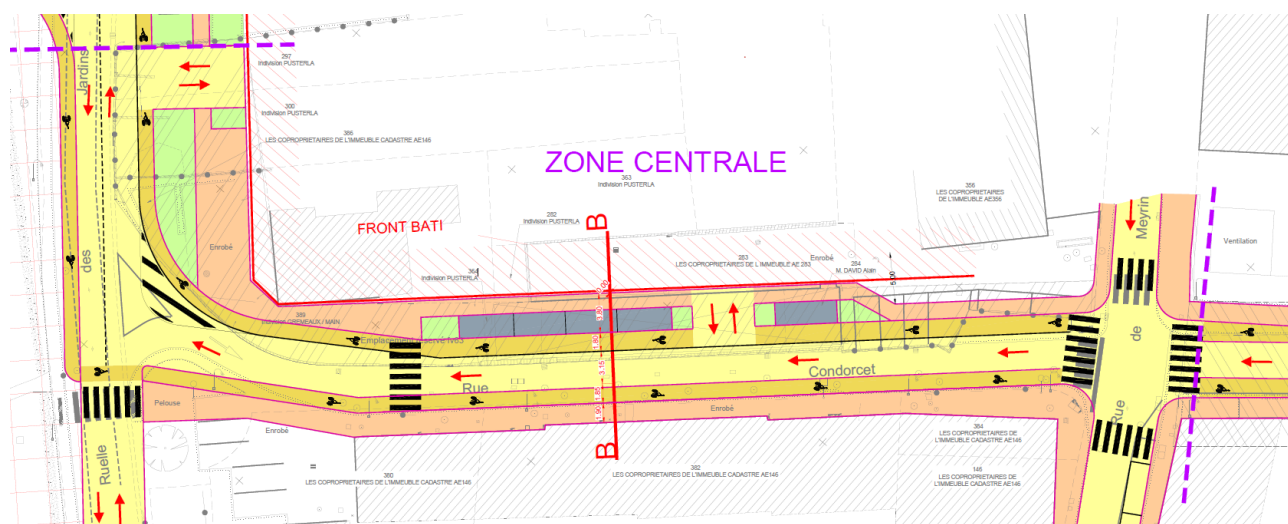
La partie ZONE SUD de la rue Condorcet fait l'objet du projet d'élargissement et d'aménagement porté par la SPL Ferney-Genève Innovation afin de desservir la future ZAC (secteurs de Paimboeuf et Très-La-Grange).

Les aménagements ZONE CENTRALE comprennent :

- L'élargissement de la chaussée
 - Une voie de circulation de 3,50m de large à sens unique,
 - Une bande cyclable sécurisée d'1m50 de chaque côté de la voie,
- La création d'un trottoirs d'1,90m conformes aux normes d'accessibilité,
- La réorganisation des flux de circulation en prévision de la desserte de la ZAC.

Ces travaux permettront de valoriser l'espace public, réduire les conflits d'usage et favoriser l'intermodalité dans les déplacements du quotidien.

Ces aménagements devront présenter des caractéristiques similaires de ceux de la ZAC.

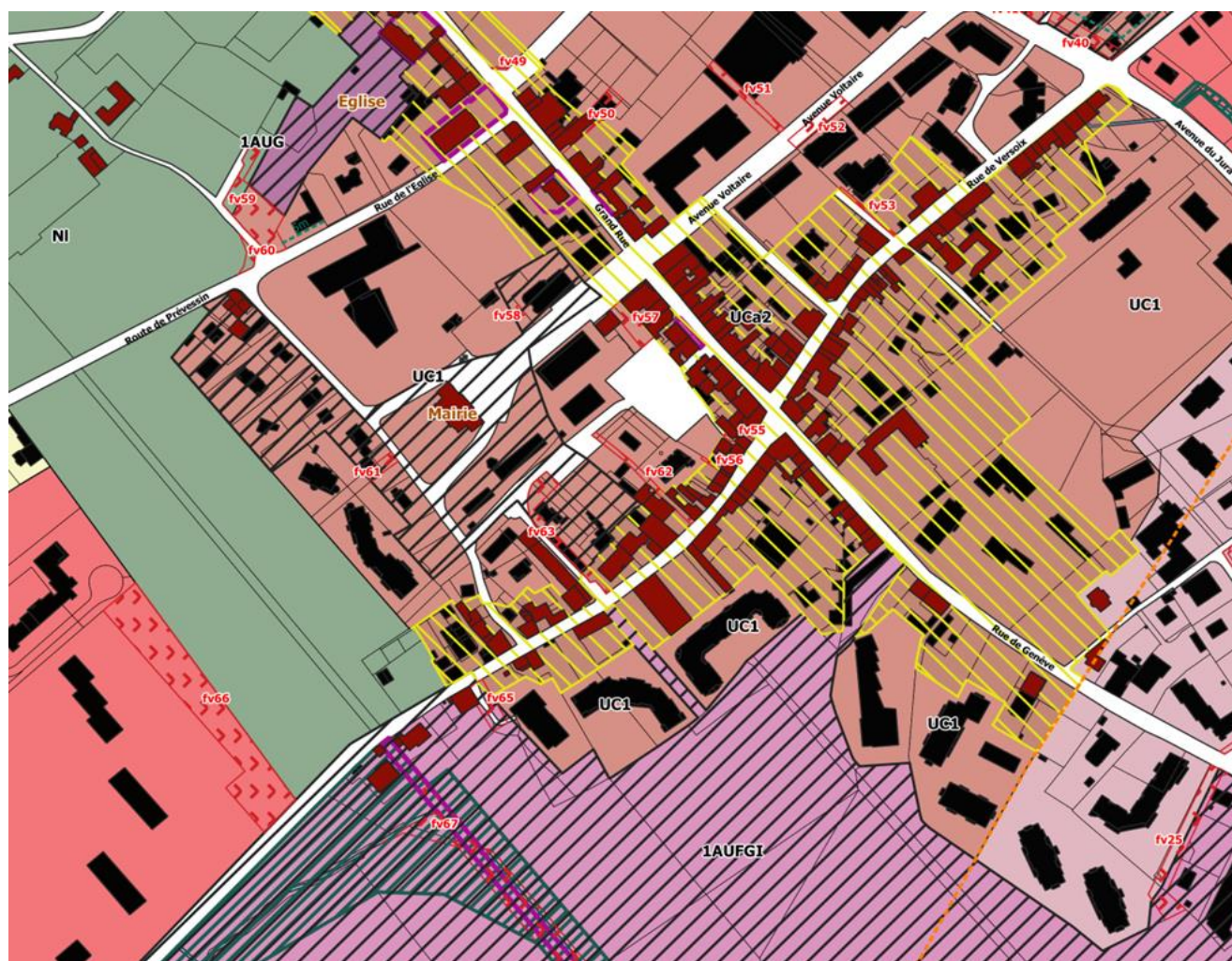


3.5. Emprise et foncier

Le projet nécessite une emprise d'environ 934 m², correspondant à l'emplacement réservé n°fv63 (744,52 m²) dans le PLUiH et à l'emprise du trottoir Ouest de la rue Condorcet (189 m²).

Une partie des parcelles a été acquise à l'amiable. Toutefois, certaines acquisitions n'ont pas pu aboutir par voie conventionnelle. Une procédure d'expropriation doit être lancée.

Les emprises sont grevées de l'emplacement réservé n°fv63 au PLUiH concernant l'élargissement de la voirie pour la mise en place du bus. Les parcelles objets de la présente sont concernées par les zones UC1 et UCa2 du PLUiH :



4 Procédure engagée

Conformément à la réglementation, il est nécessaire de procéder à :

1. Une enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP),
2. Une enquête parcellaire conjointe, en vue de déclarer cessibles les parcelles concernées.

Un emplacement réservé a été inscrit au PLUiH (n°fv63) pour cette opération, sur une surface de 744,52 m², comportant notamment des parkings et garages.

Le projet est conforme au PLUiH en vigueur.

5 Appréciation sommaire des dépenses

Le coût estimé des travaux est estimé à 955 298 € HT (valeur 2023), comprenant :

- Les travaux de voirie,
- Les aménagements cyclables,
- La signalisation,
- Les travaux préparatoires et de finition.

Le coût prévisionnel d'acquisition des biens est estimé par les domaines :

Compte tenu des caractéristiques des biens, de la réglementation d'urbanisme applicable, du marché immobilier local ainsi que des décisions jurisprudentielles récentes, les emprises, regroupées par types de biens en fonction de leur zonage au PLU, ont été valorisées comme suit conformément à l'avis du Domaine en date du 28/07/2025 (réf. DS 24973941 / OSE 2025-01160-50502) :

- 19 000€ par garage fermé soit 38 000€ (AE282-283)
- 225€/m² pour les terrains situés en zone UC soit 117'675 € (523 m²)
- 12'213 € pour indemnités de remploi
- 10'120 € pour aléas divers

6 Textes régissant l'enquête publique

6.1. La procédure d'enquête publique

Aux termes de l'article L1 du Code de l'Expropriation pour Cause d'Utilité Publique, l'expropriation d'un immeuble ou d'un droit réel immobilier ne peut être prononcée qu'à la condition qu'elle réponde à une **utilité publique préalablement et formellement constatée à la suite d'une enquête publique**.

Par délibération du 24 février 2026 le Conseil Municipal de la commune de FERNEY-VOLTAIRE sollicite Madame la Préfète de l'Ain pour l'ouverture d'une enquête conjointe de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et parcellaire, qui permettra l'acquisition, amiable ou par voie d'expropriation, des emprises nécessaires à la création de la rue Condorcet.

6.1.1. L'enquête conjointe pour utilité publique et parcellaire

L'enquête publique conjointe porte à la fois sur :

- l'utilité publique de l'opération d'aménagement (articles L. 121-1 à L. 121-5 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique)
- l'enquête parcellaire qui permettra de solliciter un arrêté de cessibilité nécessaire à l'expropriation des emprises qui ne pourraient être acquises à l'amiable (articles R. 131-3 et R. 131-14 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique).

Elle a pour objectifs :

- de permettre l'information et la participation du public sur le projet,
- de justifier le caractère d'intérêt général de l'aménagement projeté,
- de permettre au public, par le biais de mesures de publicité adaptées, de faire connaître ses remarques et d'apporter tous les éléments utiles à l'appréciation de l'utilité publique du projet,
- de prendre en considération les observations et propositions recueillies au cours de l'enquête.

L'enquête parcellaire permettra de déterminer avec précision les biens situés dans l'emprise du projet et d'identifier avec exactitude leurs propriétaires. Elle intervient généralement après la déclaration d'utilité publique. Néanmoins, lorsque l'expropriant est déjà en mesure d'identifier les parcelles objet de l'opération, de dresser le plan parcellaire et la liste des propriétaires, afin d'accélérer et simplifier les procédures, l'enquête parcellaire peut, en application de l'article R. 131-14 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, être menée conjointement à celle sur l'utilité publique.

Le préfet vérifie la composition des dossiers d'enquête et prend un **arrêté d'ouverture conjoint pour les deux enquêtes**, dans lequel est désigné un **commissaire enquêteur**.

D'une **durée de 15 jours minimum**, l'enquête publique fait l'objet :

- de **mesures de publicité préalables**, 8 jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci, sous la forme d'un avis reprenant le contenu de l'arrêté préfectoral d'ouverture d'enquête qui est publié dans des journaux régionaux ou locaux (journaux d'annonces légales) ainsi que par voie d'affiche dans la commune. Il doit également être visible sur le terrain où sera réalisé le projet,
- de **notification individuelle**, sous pli recommandé avec accusé de réception. L'expropriant a l'obligation d'informer chaque propriétaire du dépôt du dossier d'enquête à la mairie. Cette notification individuelle doit permettre aux propriétaires de disposer

d'au moins 15 jours pour formuler des observations. La notification doit indiquer les dates d'ouverture et de clôture de l'enquête. En cas de domicile inconnu, la notification est faite en double copie au maire qui procède à son affichage et le cas échéant, aux locataires et preneurs à bail rural. Si l'exproprié a refusé de recevoir la lettre recommandée qui lui est régulièrement adressée, la procédure n'est pas pour autant irrégulière. Les propriétaires auxquels notification est faite sont tenus de fournir toutes les indications relatives à leur identité : nom, prénom, date et lieu de naissance, profession, nom de conjoint et pour les personnes morales, la dénomination de la société ou de l'association, forme juridique et siège social, éventuellement numéro d'immatriculation au registre du commerce, ainsi que la date et le lieu de dépôt des statuts pour une association.

L'enquête publique se tient dans la commune concernée par le projet, où les dossiers d'enquête pour utilité publique et parcellaire, ainsi qu'un registre d'enquête sont tenus à disposition du public.

Pendant la durée de l'enquête, **des observations** sur l'utilité publique de l'opération **peuvent être consignées, par toute personne intéressée**, directement sur le **registre d'enquête, ou être adressées par correspondance au commissaire enquêteur**. Les observations peuvent, si l'arrêté le prévoit, être adressées par voie électronique (article R. 112-12 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique).

Toutes les observations écrites sont annexées au registre prévu. Indépendamment des dispositions qui précèdent, les observations sur l'utilité publique de l'opération sont également reçues par le commissaire enquêteur, lors de ses **permanences**, aux jours et heures annoncés par l'arrêté (article R. 112-17 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique).

Le commissaire enquêteur examine les observations recueillies et entend toute personne qu'il lui paraît utile de consulter ainsi que l'expropriant, s'il en fait la demande (article R. 112-19 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique).

À l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête est clos et signé par le commissaire enquêteur qui dispose d'un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête pour remettre au maire les dossiers et le registre accompagnés de son **rapport** qui doit rendre compte objectivement du déroulement matériel de l'enquête (réunions, pétitions d'associations, décompte des observations et des visites, ...) et de ses **conclusions motivées** (article R. 112-22 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique). Une copie de ces documents est déposée à la mairie de la commune où s'est déroulée l'enquête, par les soins du préfet qui a pris l'arrêté d'ouverture d'enquête (article R. 112-21 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique).

Le préfet doit veiller à ce que toutes les étapes de la procédure et les délais aient bien été respectés, il **apprécie l'utilité publique de l'opération** au regard de la théorie du bilan coûts/avantages, et prend un **arrêté de déclaration d'utilité publique** qui doit préciser en général, le bénéficiaire, le but de l'opération, la localisation du projet et le délai pendant lequel l'expropriation devra être réalisée.

La déclaration d'utilité publique doit faire l'objet d'une publicité collective effectuée par voie d'affichage, dans la commune intéressée, d'une durée d'un mois.

En cas de contestation, l'acte déclaratif d'utilité publique pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif (ou le Conseil d'État) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Par ailleurs, **le préfet** déclare les immeubles « cessibles » et **prend un arrêté de cessibilité** en s'appuyant sur les informations du dossier d'enquête parcellaire et au vu du procès-verbal du commissaire enquêteur et des documents annexés. L'arrêté de cessibilité doit mentionner la description des immeubles et l'identité des propriétaires (article R. 132-1 et suivants du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique).

L'arrêté de cessibilité fait l'objet d'une **notification individuelle à chaque propriétaire intéressé**. Le délai de recours démarre exclusivement à compter de cette notification, quand bien même cet arrêté aurait fait l'objet d'une publication ou d'un affichage.

6.1.2. La phase judiciaire

Le dossier est transmis au juge de l'expropriation (article R 211-1 de code de l'expropriation pour cause d'utilité publique), dans le cadre d'une suite judiciaire.

Le préfet est la seule autorité habilitée à transmettre le dossier au juge de l'expropriation qui comprend obligatoirement les copies de :

- l'acte de la déclaration d'utilité publique ;
- le plan parcellaire des terrains et bâtiments ;
- l'arrêté préfectoral d'ouverture d'enquête parcellaire ;
- le procès-verbal établi à la suite de l'enquête parcellaire ;
- l'arrêté de cessibilité ayant moins de 6 mois ;
- les pièces justifiant de l'accomplissement des formalités de publicité collective (avis d'arrêté d'ouverture de l'enquête parcellaire) et de notifications individuelles des dossiers à la mairie (accusées de réception).

Le juge de l'expropriation vérifie notamment que :

- le délai mentionné dans la déclaration d'utilité publique n'a pas expiré ;
- l'arrêté de cessibilité n'est pas caduc (il doit avoir moins de 6 mois) ;
- l'enquête parcellaire a respecté la durée légale minimum de 15 jours ;
- l'affichage de l'arrêté préfectoral prescrivant l'enquête parcellaire a précédé l'ouverture de cette enquête ;
- la notification individuelle de dépôt de dossier d'enquête parcellaire à la mairie est intervenue à une date permettant aux propriétaires de disposer d'au moins 15 jours consécutifs pour présenter leurs observations.

Dans un délai de quinze jours à compter de la réception du dossier complet au greffe de la juridiction, **le juge saisi prononce, par ordonnance, l'expropriation** des immeubles ou des droits réels déclarés cessibles au vu des pièces.

6.2. Le caractère d'utilité publique : les objectifs du projet

Les nouveaux programmes immobiliers de ces dernières années et par conséquent l'arrivée de nouveaux habitants à FERNEY-VOLTAIRE ont été l'opportunité pour la commune d'améliorer la mobilité douce et de repenser les espaces publics dévolus à la voiture.

Notre ambition, matérialisée par le plan vélo et mobilités actives, est forte : tripler la part modale du vélo dans nos déplacements d'ici 2027. Et c'est ensemble, Etat, collectivités locales, employeurs, entreprises de la filière et associations d'usagers que nous devons agir pour lever les freins à son développement. ».

Dans ce contexte, l'aménagement de la rue Condorcet sur la commune de Ferney-Voltaire, est d'utilité publique puisqu'il répond à plusieurs objectifs d'intérêt général :

- Supprimer une discontinuité d'itinéraire modes doux entre deux polarités : la rue Condorcet viendra ainsi raccorder le nouveau quartier créé par la zac au réseau cyclable de la commune pour assurer une continuité vers le centre-ville qui dessert les équipements publics et l'offre commerciale.
- Sécuriser les déplacements piétons et cycles sur ce complément de voirie qui est une opportunité pour la commune de FERNEY-VOLTAIRE d'affirmer une image pacifiée. En effet, actuellement, les usagers ne disposent pas sur cet axe de trottoirs aux normes et utilisent la route de Meyrin.
- Cet itinéraire sera un véritable axe à sens unique, permettant de faire circuler bus, piéton, vélo bien aménagé, fonctionnel et qui répond aux exigences réglementaires des voies : confort et sécurité d'usages routier
- Le projet d'aménagement s'inscrit dans une démarche de développement durable, de diminution de la congestion routière, de sobriété énergétique et de lutte contre le réchauffement climatique.

Avec **le plan vélo et mobilités actives 2022-2027**, les services de l'Etat ont affirmé leur volonté de développer les déplacements décarbonés et visent trois objectifs :

- faire du vélo et de la marche une alternative attractive à la voiture individuelle pour les déplacements de proximité et combinés aux transports collectifs pour les déplacements de plus longues distances,
- faire du vélo un levier pour notre économie en accompagnant l'écosystème des acteurs français,
- faire du vélo un levier pour notre économie en accompagnant l'écosystème des acteurs français.

Au-delà de l'objectif national, la lutte contre le réchauffement climatique est un enjeu mondial et a notamment été abordé lors de la COP28 qui s'est déroulée du 30 novembre au 13 décembre 2023 à Dubaï. Les déplacements contribuent activement au réchauffement climatique et leur décarbonisation joue un rôle majeur dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.

Par ailleurs, **le fonds vert**, dispositif inédit pour accélérer la transition écologique dans les territoires et effectif depuis janvier 2023, encourage les collectivités locales à engager une démarche globale en faveur de la multimodalité, du déploiement des voies vertes. Il est destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés dans trois domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie.

Pour accompagner la mobilisation des collectivités territoriales, le Gouvernement a décidé la pérennisation du fonds vert jusqu'à 2027 pour contribuer à répondre aux enjeux de la planification écologique. En 2023, le fonds vert a déjà apporté un soutien

financier à plus de 7 000 porteurs de projets concernant près de 6 000 communes en métropole et en outre-mer, pour des projets représentant des dépenses de 10 milliards d'euros et un engagement du fonds vert de 2 milliards d'euros.

- Répondre aux besoins et attentes des habitants dans leur vie quotidienne :
- proposer un niveau d'équipements suffisants alternatifs à l'utilisation de la voiture individuelle pour les déplacements domicile-travail, vers les pôles d'activités et les équipements publics,
- favoriser les mobilités domicile-loisirs et sport. Le public cible sont les familles ou les adultes solo dans leur pratique sportive. En effet cette voie verte est un maillon manquant qui viendra se raccorder avec le réseau existant, permettant aux amateurs de balades et de sport de créer une boucle sécurisée plus ou moins longue, mais aussi de relier le réseau de transport en commun qui amène jusqu'aux communes de Ferney-Voltaire et, outre frontière, Genève qui possèdent toutes les infrastructures de loisirs (cinéma, bowling, musées, base nautique...)
- valorisation du cadre de vie en milieu rural : espace protégé des véhicules motorisés avec une séparation végétale, accessible à tous, permettant d'évoluer dans un secteur au caractère naturel, au cœur d'une nature préservée.
- bénéfice sanitaire : en favorisant les pratiques sportives quotidiennes, une promenade de proximité ou encore la marche quotidienne, la commune agit pour la santé et le bien-être de ses habitants.

Les acquisitions foncières sont indispensables au projet d'aménagement de la rue Condorcet, sur la commune de FERNEY-VOLTAIRE.

Ainsi, ni le coût financier du projet, ni les atteintes qu'il porte à la propriété privée ne sont excessifs au regard de l'intérêt public que représente le projet.

6.3. La réglementation en vigueur

6.3.1. Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

Le SCOT est un **outil d'urbanisme** instauré par la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (2000), et renforcé par la loi portant engagement national pour l'environnement dit loi « Grenelle » (2010).

C'est un **document de planification stratégique** qui définit les orientations d'aménagement pour les 15 à 20 ans sur un espace cohérent (bassin de vie).

Ce document s'impose aux documents d'urbanismes communaux et aux documents thématiques des intercommunalités (habitat, transports, etc.).

Il comporte des **règles élaborées et partagées par tous** en matière d'aménagement du territoire, logements, transports, environnement, paysage, ...

Les représentants des 27 communes membres ont **approuvé le SCOT du Pays de Gex le 12 juillet 2007, puis sa révision le 19 décembre 2019.**

Document d'urbanisme et de planification, le SCOT fixe, à l'horizon 2030, les orientations générales d'aménagement en matière d'urbanisme, de logements, de transports et de déplacements, d'implantation commerciale, d'équipements structurants, de développement économique, touristique et culturel, de qualité paysagère, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers, de préservation et de mise en valeur des ressources naturelles, de lutte

contre l'étalement urbain, de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques.

Dans les rapports de présentation,

- il est préconisé de valoriser le potentiel représenté par les modes actifs alternatifs aux modes de déplacements motorisés, avec pour objectif de **constituer ou renforcer les réseaux cyclables sur l'ensemble du territoire.**

Le projet d'aménagement de la rue Condorcet répond à cet enjeu puisqu'elle permettra de réaliser un itinéraire attractif sur une longue distance raccordé à un réseau existant.

- il est recommandé de préserver et mettre en valeur la qualité de l'environnement et du cadre de vie qui font du Pays de Gex un espace agréable à vivre et recherché pour cette qualité

le projet de la rue Condorcet valorise l'interface ville- nature et s'inscrit dans un site dont la richesse paysagère, l'équilibre entre les espaces naturels, agricoles et urbanisés seront préservés en raison d'une bonne intégration, offrant ainsi un espace de bien-être aux habitants.

- Par ailleurs, dans le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) l'une des orientations engage à favoriser une mobilité innovante et durable afin d'aménager des espaces de vie accessibles à tous, équipés et connectés et créer un territoire des « courtes distances » en structurant un réseau doux performant afin d'apporter une alternative à la voiture.

- C'est au cœur de cet enjeu que s'inscrit le projet porté par la commune de FERNEY-VOLTAIRE.

-

6.3.2. Le règlement d'urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUiH)

Le document de planification en vigueur sur le territoire communal est le PLUiH de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex exécutoire depuis le 18 juillet 2020. Une révision générale est en cours, prescrite par délibération du Conseil Communautaire, en date du 27 mars 2024.

Il a été élaboré en concertation avec les 27 communes du territoire. Il évolue en permanence pour s'adapter aux enjeux du territoire et en préservant toujours la notion d'équilibre entre développement urbain et préservation du patrimoine naturel et historique.

Il limite l'artificialisation des sols en travaillant sur la densité urbaine. Ainsi les nouvelles constructions sont limitées aux zones urbaines et périurbaines, ce qui permet de protéger entre autres, 400 hectares de terres agricoles.

Le projet d'aménagement de la rue Condorcet ne comporte aucune incompatibilité avec le règlement d'urbanisme en vigueur :

Deux zonages impactent les emprises du projet d'aménagement de la rue Condorcet :

- Le secteur UC1 (secteur de centralité dense) : l'extension du centre ancien de Ferney-Voltaire constitue des espaces de centralités majeures. Ces centralités comportent des formes urbaines récentes et assurent une densité minimale. Elles sont plus denses au sein des communes de Ferney-Voltaire et Saint-Genis-Pouilly qui seront demain accessibles en transports collectifs structurants depuis Genève.
- Le secteur UCa : Il s'agit des centres anciens des villes du territoire qui ont des caractéristiques identitaires du Pays de Gex. La morphologie urbaine de ces secteurs doit être préservée pour éviter la perte d'identité. Des sous-secteurs UCa1 et UCa2 ont été identifiés pour prendre en compte les particularités de certains centres (pente de toit à Ferney-Voltaire et Saint-Genis-Pouilly, largeur de parcelles à Gex).

Par ailleurs, la communauté d'agglomération a inscrit un certain nombre d'**emplacements réservés** au plan de zonage du PLUiH, concernant notamment des aménagements de liaisons douces, afin de mailler son territoire et de les connecter avec les pôles urbains connexes. Les emprises nécessaires au projet d'aménagement de la rue Condorcet sont grevées des emplacements réservés pour **aménagement d'une liaison modes doux et aménagement de voirie**. Le projet de la rue Condorcet constitue en effet un maillage d'itinéraire cyclable et piéton sécurisé qui permettra de relier deux polarités : d'un côté le quartier résidentiel de la zac et d'un autre côté, le cœur du centre-ville, mairie et commerces.

6.4. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Le développement majeur que connaît le Pays de Gex depuis plusieurs années pose un certain nombre d'enjeux que le PLUiH doit prendre en compte :

- la préservation du grand paysage et du cadre de vie qui lui confère cette attractivité,
- la création d'un paysage urbain de qualité et fonctionnel,
- le développement d'un réseau de transport cohérent avec les besoins d'un territoire de plus de 100 000 habitants,
- le développement continu en équipements pour répondre aux besoins des populations,
- un développement économique qui accompagne le développement résidentiel.

Au regard de ces constats et enjeux, le PADD du Pays de Gex vise à :

- maîtriser l'urbanisation du territoire afin de structurer des espaces de vie accessibles à tous, équipés et connectés,
- promouvoir le Pays de Gex au sein de la métropole genevoise à travers un positionnement économique complémentaire qui l'entourent et de la mise en valeur du patrimoine.

Ce PADD vient préciser sous forme d'orientations, les ambitions du PADD du SCOT, dont la chronologie d'élaboration est concomitante à celle du PLUiH.

Chaque orientation est déclinée en un certain nombre d'objectifs.

Concernant le présent dossier de DUP, les orientations inscrites dans le PADD sont par exemple déclinées dans les objectifs suivants :

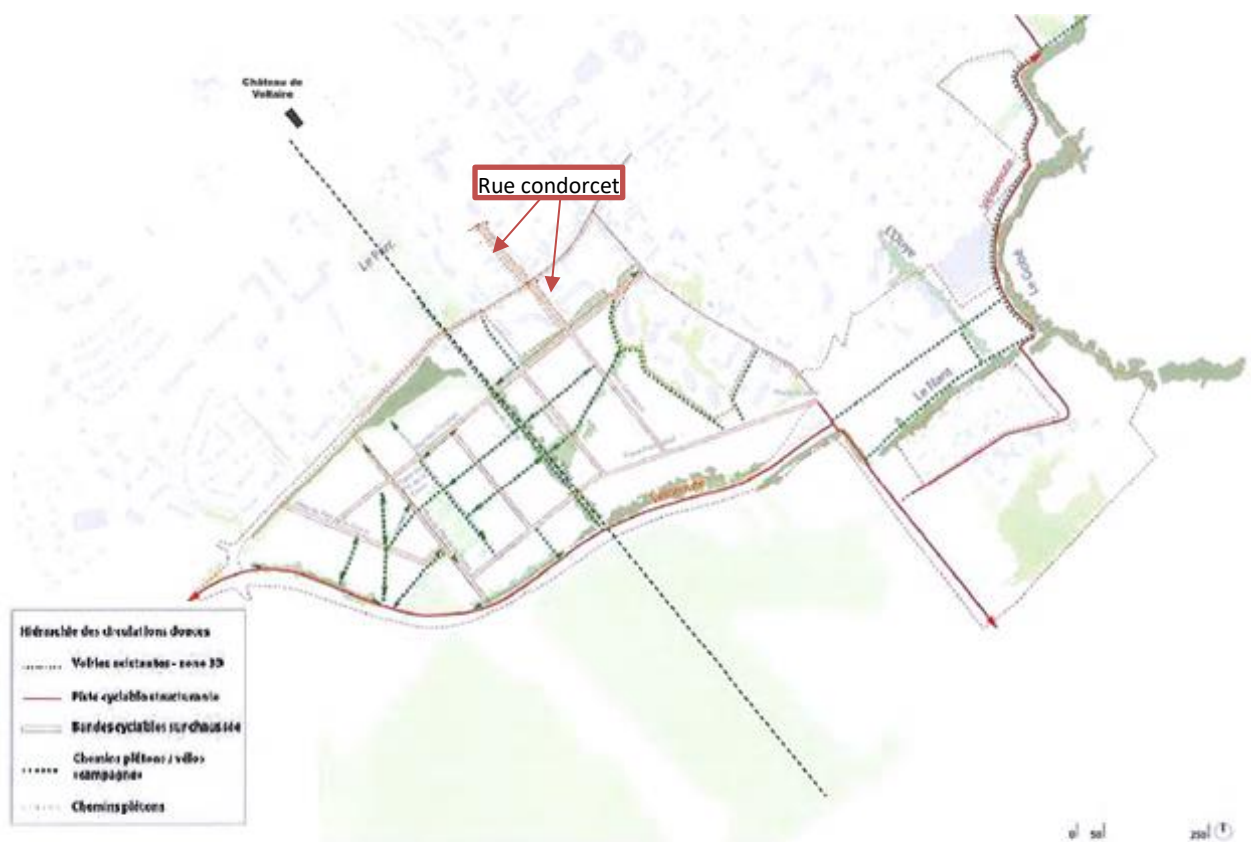
- Construire un réseau cyclable intercommunal facilitant l'accessibilité au réseau de transports collectifs

Le projet d'aménagement de la rue Condorcet permettra de mailler le réseau cycles à l'échelle communale et le connecter aux modes actifs (bus) :

Trois types de liaisons douces irriguent la ZAC :

Les véloroutes permettent aux habitants du Pays de Gex et en particulier de Ferney-Voltaire de se déplacer en vélo de manière rapide, pratique et sécurisée et de rejoindre la frontière et la Suisse :

viaire, permettent naturellement de desservir chacun des îlots au plus près des grands parcours doux structurants. Ce dispositif de bande cyclable sur chaussée clarifie la place des cycles.



Source : Plan SPL

Le projet est compatible avec le PADD et répond à ses objectifs.

=> La politique de mobilité du territoire, et notamment de mobilité cyclable,

se traduit dans les documents de planification du SCOT et du PLUiH du Pays de Gex. Aussi, le projet d'aménagement de la rue Condorcet est non seulement compatible avec les documents d'urbanisme, mais il est même légitimé.

6.4.1. Le PPRN

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) est un document qui réglemente l'utilisation des sols en fonction des risques naturels auxquels ils sont soumis, de l'interdiction de construire à la possibilité de construire sous certaines conditions.

Il permet de prendre en compte l'ensemble des risques, dont les inondations qui représentent le risque naturel le plus courant en France, mais aussi les séismes, les mouvements de terrain, les avalanches...

L'élaboration de ce document relève de la responsabilité de l'état pour maîtriser les constructions dans les zones exposées à un ou plusieurs risques, mais aussi dans celles qui ne sont pas directement exposées, mais où des aménagements pourraient les aggraver.

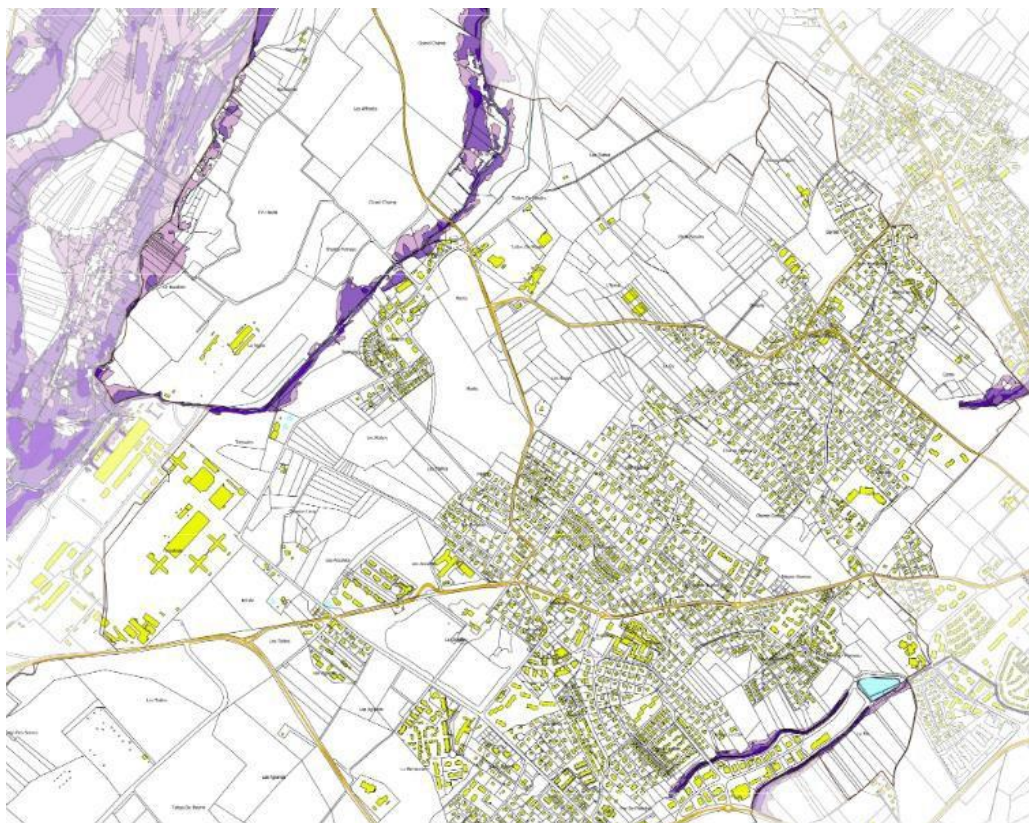
Le champ d'application du règlement couvre les projets nouveaux, mais également les biens existants.

Le PPRN peut également définir et rendre obligatoires des mesures générales de prévention, de protection et de sauvegarde.

La commune de FERNEY-VOLTAIRE est concernée par le périmètre d'un PPRN prescrit le 25 juillet 2022 relatif aux inondations.

La rue Condorcet ne sera pas aménagée sur un sol représentant un risque d'inondation :

Légende	Cadastre
Aléa de référence	 Limites de Parcelles
Niveau d'aléa	 Bâti
 Aléa fort	 Réseau ferré
 Aléa moyen	RESEAU ROUTIER
 Aléa faible	 Autoroute
	 Départementale
	 Surface d'eau - cours d'eau
	 Limites communales



Source : site de la Préfecture de l'Ain
Localisation du projet sur la commune de FERNEY-VOLTAIRE

7 Etude d'impact

La nécessité de limiter les dommages à la nature oblige à réduire les nuisances et pollutions, et à atténuer les impacts des grands projets (ou de projets dépassant un certain coût). Pour ce faire, des « Études d'impact environnemental » (EIE) sont demandées préalablement à la réalisation d'aménagements ou d'ouvrages qui, par l'importance de leurs dimensions ou leurs incidences sur le milieu naturel, pourraient porter atteinte à ce dernier.

Le contexte réglementaire pour le cas d'espèce

CATÉGORIES de projets	PROJETS soumis à évaluation environnementale	PROJETS soumis à examen au cas par cas
Infrastructures de transport		
6. Infrastructures routières (les ponts, tunnels et tranchées couvertes supportant des infrastructures routières doivent être étudiés au titre de cette rubrique). On entend par " route " une voie destinée à la circulation des véhicules à moteur, à l'exception des pistes cyclables, des voies vertes et des voies destinées aux engins d'exploitation et d'entretien des parcelles.	a) Construction d'autoroutes et de voies rapides. b) Construction d'une route à quatre voies ou plus, élargissement d'une route existante à deux voies ou moins pour en faire une route à quatre voies ou plus, lorsque la nouvelle route ou la section de route alignée et/ ou élargie a une longueur ininterrompue supérieure ou égale à 10 kilomètres. c) Construction, élargissement d'une route par ajout d'au moins une voie, extension d'une route ou d'une section de route, lorsque la nouvelle route ou la section de route élargie ou étendue a une longueur ininterrompue supérieure ou égale à 10 kilomètres.	a) Construction de routes classées dans le domaine public routier de l'Etat, des départements, des communes et des établissements public de coopération intercommunale non mentionnées aux b) et c) de la colonne précédente. b) Construction d'autres voies non mentionnées au a) mobilisant des techniques de stabilisation des sols et d'une longueur supérieure à 3 km. En Guyane, ce seuil est porté à 30 km pour les projets d'itinéraires de desserte des bois et forêts mentionnés au premier alinéa de l'article L. 272-2 du code forestier, figurant dans le schéma pluriannuel de desserte forestière annexé au programme régional de la forêt et du bois mentionné à l'article L. 122-1 du code forestier et au 26° du I de l'article R. 122-17 du code de l'environnement. c) Construction de pistes cyclables et voies vertes de plus de 10 km.

Selon la rubrique 6 de l'annexe à l'article R 122-2 du Code de l'Environnement une étude d'impact au cas par cas est nécessaire si :

Le projet consistant à l'élargissement d'une route à sens unique inférieure à 10 km, il n'entre pas dans le champ d'application de l'annexe à l'article R 122-2 du Code de l'Environnement. **Il est donc dispensé d'étude d'impact.**

7.1. Evaluation des incidences environnementales

7.1.1. Natura 2000

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Natura 2000 concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques.



Site géoportail

Localisation du projet sur la commune de FERNEY-VOLTAIRE

Le projet d'aménagement de de la rue Condorcet n'a aucune incidence sur un site Natura 2000 puisqu'il n'est pas situé sur un tel site.

7.1.2. ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique) de type I

Les ZNIEFF de type I s'appliquent à des secteurs de superficie en général limitée, caractérisés par leur valeur biologique remarquable.



Site géoportail

Localisation du projet sur la commune de FERNEY-VOLTAIRE

Le projet d'aménagement de la rue Condorcet n'a aucune incidence sur un site ZNIEFF de type I puisqu'il n'est pas situé sur un tel site.

7.1.3. ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique) de type II

Les ZNIEFF de type II s'appliquent à de grands ensembles naturels riches et peu modifiés, qui offrent des potentialités biologiques importantes.



Site géoportail

Localisation du projet sur la commune de FERNEY-VOLTAIRE

Le projet d'aménagement de la rue Condorcet n'a aucune incidence sur un site ZNIEFF de type II puisqu'il n'est pas situé sur un tel site.

7.1.4. Le Parc Naturel Régional du Haut-Jura

Le Parc Naturel Régional du Haut-Jura a été créé le 10 février 1986. D'une superficie de près de 178 000 hectares, il regroupe 106 communes adhérentes.



Site géoportail

Localisation du projet sur la commune de FERNEY-VOLTAIRE

Le projet d'aménagement de la rue Condorcet n'a aucune incidence sur le Parc Régional du Haut-Jura puisque la commune de FERNEY-VOLTAIRE n'en fait pas partie.

7.1.5. La Réserve Naturelle Nationale de la haute chaîne du Jura

Classée en 1993, elle occupe une surface de près de 11 000 hectares. Elle protège le chaînon le plus élevé du Massif du Jura.



Site géoportail

Localisation du projet sur la commune de FERNEY-VOLTAIRE

Le projet d'aménagement de la rue Condorcet n'a aucune incidence sur la Réserve Naturelle Nationale de la haute chaîne du Jura puisque la commune de FERNEY-VOLTAIRE n'en fait pas partie.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2026**SEANCE ORDINAIRE****DÉLIBÉRATION****N° DEL2026-013****DÉNOMINATION DE NOUVELLES VOIES DESSERVANT LES SECTEURS DE VEUDAGNE ET
DE BOIS CANDIDE**

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
29	22	26

L'an deux mil vingt six, le 24 février à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Daniel RAPHOZ, Maire.

Etaient présents :

M. Daniel RAPHOZ, Mme Khadija UNAL, M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Valérie MOUNY, M. Chun-Jy LY, M. Christian ALLIOD, M. Etienne T'KINT DE ROODEENBEKE, Mme Chantal HARS, Mme Nadia CARR-SARDI, M. Rémi VINE-SPINELLI, Mme Laurence MERIAUX, M. Jean-Louis GUIDERDONI, Mme Marie JOMIR-FLORES, M. Matthieu CLAVEL, Mme Catherine MITIS, M. Jean-Loup KASTLER, M. Nicolas KRAUSZ, M. Christian LANDREAU, M. Dorian LACOMBE, Mme Corinne DEMARQUAY, M. Jean-Francois PATRIARCA, M. Raphael VINCON.

Pouvoir(s) :

M. Balaky-Yem BABALEY à M. Chun-Jy LY, M. Ahmed BEN MBAREK à Mme Valérie MOUNY, M. Stephane GRATTAROLY à M. Daniel RAPHOZ, Mme Aurelie LEGER à M. Christian ALLIOD.

Etaient excusés :

M. Jean-Druon CHARVE, Mme Laurence CAMPAGNE, Mme Mylène MAILLOT.

Secrétaire de séance : Christian ALLIOD

Depuis la loi 3DS du 21 février 2022, il appartient à toutes les communes de numéroté et dénommer les voies. Conformément à l'article 169 de cette loi, le conseil municipal procède à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation.

Le secteur Ouest de Ferney-Voltaire est concerné par de nouvelles dénominations de voies.

En effet, la création de carrefours à feux sur la route de Meyrin en 2020 par le département de l'Ain, a modifié les accès aux secteurs de Veudagne et de Bois Candide par la création de nouvelles voies.

Par ailleurs, la construction d'un complexe hôtelier de 3 bâtiments par la SNC PICTO FERNEY en lieu et place du Novotel, est en cours et nécessite un nouvel adressage.

■ Secteur de Veudagne :

Conformément au plan ci-dessous, il est proposé de renommer « rue de Veudagne » la nouvelle voie partant de la route de Meyrin, jusqu'en direction du futur quartier de Veudagne (trait plein et pointillés bleus).

Quant au chemin des Trois Noyers, il commencera à partir de l'embranchement au Sud du lotissement pour rejoindre le chemin des Blaches sur la commune de Prévessin-Moëns (trait plein vert).

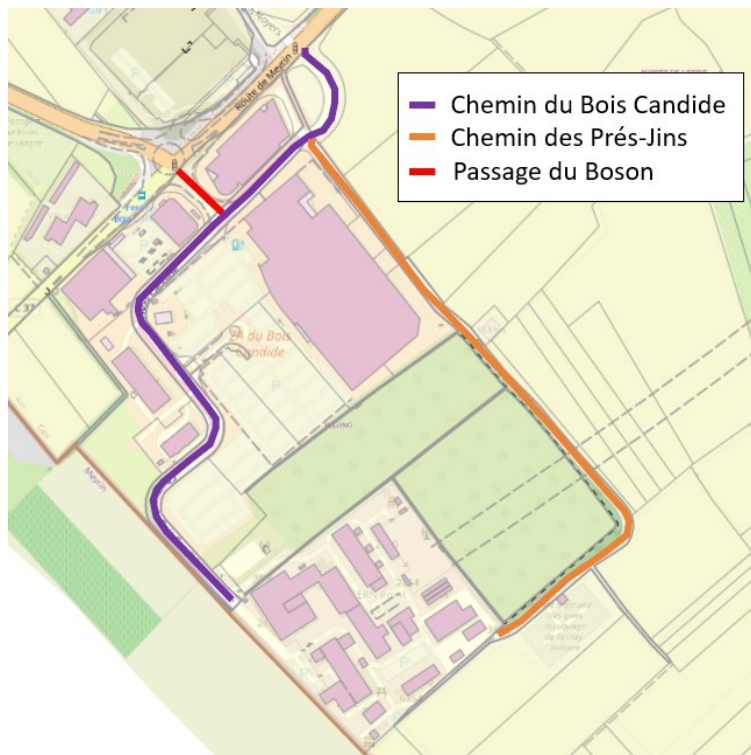


Nouvelle dénomination des voies - secteur Veudagne

■ Secteur de Bois Candide :

Conformément au plan ci-dessous, il est proposé de commencer le « chemin de Bois Candide » depuis la route de Meyrin, sur le nouvel accès Nord-Est de la zone et de continuer son cheminement initial jusqu'au CERN (trait plein violet).

La section de voirie située entre Grand Frais/Marie Blachère et Espace Candide est dénommée « passage du Bosc » (trait plein rouge).



Nouvelle dénomination des voies – secteur Bois Candide

Une nouvelle numérotation de l'ensemble des bâtiments devra être réalisée sur ces deux secteurs.

Vu l'article 169 de la loi 3DS du 21 février 2022 ;

Vu l'article L. 2121-29 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la proposition de la commission Urbanisme et Environnement qui s'est réunie 8 décembre 2025 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** les noms attribués aux voies situées dans les secteurs de Veudagne et de Bois Candide selon les plans ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou l'un de ses adjoints délégués, à signer tout document s'y rapportant.

VOTE	
Pour	24
Contre	0
Abstentions	2
Ne prend pas part au vote	0

Date de télétransmission : 27 février 2026
Date de retour de l'acte : 27 février 2026
Identifiant de l'acte : 076-217602317-20260224-10527-DE-1-1

Le Maire,
Daniel RAPHOZ



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2026**SEANCE ORDINAIRE****DÉLIBÉRATION****N° DEL2026-014****INSTALLATION D'UNE STRUCTURE D'OMBRAGE DANS LA COUR DE RECRÉATION DU
GROUPE SCOLAIRE CALAS -
DÉPÔT DE LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
29	22	26

L'an deux mil vingt six, le 24 février à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Daniel RAPHOZ, Maire.

Etaient présents :

M. Daniel RAPHOZ, Mme Khadija UNAL, M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Valérie MOUNY, M. Chun-Jy LY, M. Christian ALLIOD, M. Etienne T'KINT DE ROODEENBEKE, Mme Chantal HARS, Mme Nadia CARR-SARDI, M. Rémi VINE-SPINELLI, Mme Laurence MERIAUX, M. Jean-Louis GUIDERDONI, Mme Marie JOMIR-FLORES, M. Matthieu CLAVEL, Mme Catherine MITIS, M. Jean-Loup KASTLER, M. Nicolas KRAUSZ, M. Christian LANDREAU, M. Dorian LACOMBE, Mme Corinne DEMARQUAY, M. Jean-Francois PATRIARCA, M. Raphael VINCON.

Pouvoir(s) :

M. Balaky-Yem BABALEY à M. Chun-Jy LY, M. Ahmed BEN MBAREK à Mme Valérie MOUNY, M. Stephane GRATTAROLY à M. Daniel RAPHOZ, Mme Aurelie LEGER à M. Christian ALLIOD.

Etaient excusés :

M. Jean-Druon CHARVE, Mme Laurence CAMPAGNE, Mme Mylène MAILLOT.

Secrétaire de séance : Christian ALLIOD

La cour de récréation du groupe scolaire Calas disposant actuellement d'une zone d'ombrage limitée, la municipalité souhaite l'installation d'une nouvelle structure qui offrira un espace complémentaire de jeux abrité, y compris de la pluie.

Ainsi, la construction d'un abri en structure mixte bois-acier avec couverture en membrane textile est projetée. Ce type de couverture a été retenu, car, en complément de ses avantages thermiques, acoustiques et lumineux, son impact environnemental est modéré. La toile tendue est en effet recyclable et moins énergivore à l'installation qu'un bac acier par exemple.

Considérant la configuration actuelle de la cour d'école, la structure envisagée représente une surface couverte d'environ 170 m². La surface de construction créée étant supérieure à 20 m² elle nécessite alors l'obtention d'un permis de construire.

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L.421-1 et suivants ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2122-22 ;

Considérant le souhait municipal d'installation d'une structure d'ombrage d'environ 170 m² dans la cour de récréation du groupe scolaire Calas ;

Considérant que la nouvelle surface de construction projetée nécessite la délivrance d'un permis de construire ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints délégués à signer et à déposer le dossier de demande de permis de construire pour l'installation de cette structure d'ombrage et tout document s'y rapportant.

VOTE	
Pour	17
Contre	7
Abstentions	2
Ne prend pas part au vote	0

Date de télétransmission : 27 février 2026
Date de retour de l'acte : 27 février 2026
Identifiant de l'acte : 076-217602317-20260224-10511-DE-1-1

Le Maire,
Daniel RAPHOZ



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Installation d'une structure d'ombrage
Groupe scolaire Calas

IMPLANTATION PROJETEE



CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2026**SEANCE ORDINAIRE****DÉLIBÉRATION****N° DEL2026-015****INSTALLATION DE POMPES À CHALEUR AU GROUPE SCOLAIRE CALAS****DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PRÉALABLE**

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
29	22	26

L'an deux mil vingt six, le 24 février à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Daniel RAPHOZ, Maire.

Etaient présents :

M. Daniel RAPHOZ, Mme Khadija UNAL, M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Valérie MOUNY, M. Chun-Jy LY, M. Christian ALLIOD, M. Etienne T'KINT DE ROODEENBEKE, Mme Chantal HARS, Mme Nadia CARR-SARDI, M. Rémi VINE-SPINELLI, Mme Laurence MERIAUX, M. Jean-Louis GUIDERDONI, Mme Marie JOMIR-FLORES, M. Matthieu CLAVEL, Mme Catherine MITIS, M. Jean-Loup KASTLER, M. Nicolas KRAUSZ, M. Christian LANDREAU, M. Dorian LACOMBE, Mme Corinne DEMARQUAY, M. Jean-Francois PATRIARCA, M. Raphael VINCON.

Pouvoir(s) :

M. Balaky-Yem BABALEY à M. Chun-Jy LY, M. Ahmed BEN MBAREK à Mme Valérie MOUNY, M. Stephane GRATTAROLY à M. Daniel RAPHOZ, Mme Aurelie LEGER à M. Christian ALLIOD.

Etaient excusés :

M. Jean-Druon CHARVE, Mme Laurence CAMPAGNE, Mme Mylène MAILLOT.

Secrétaire de séance : Christian ALLIOD

La commune souhaite que le groupe scolaire Calas puisse disposer de locaux ciblés rafraichis pour le bien-être des enfants accueillis dans cet établissement.

Ainsi, la mise en place de pompes à chaleur permettant le rafraichissement des dortoirs et des locaux récemment réhabilités est envisagée.

L'installation de ce type d'équipement induit l'installation de modules extérieurs positionnés sur les façades du bâtiment. Par conséquent, ce projet nécessite le dépôt d'une autorisation préalable.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2122-21 ;

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 421-9 et suivants ;

Considérant le souhait de la commune d'installer de pompes à chaleurs au sein du groupe scolaire Calas de façon à permettre le rafraichissement de locaux ciblés ;

Considérant que cette installation doit faire l'objet d'une déclaration préalable ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints délégués à signer et déposer le dossier de déclaration préalable pour ce projet d'installation de pompes à chaleur et tout document s'y rapportant.

VOTE	
Pour	15
Contre	7
Abstentions	4
Ne prend pas part au vote	0

Date de télétransmission : 27 février 2026
Date de retour de l'acte : 27 février 2026
Identifiant de l'acte : 076-217602317-20260224-10509-DE-1-1

Le Maire,
Daniel RAPHOZ



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2026**SEANCE ORDINAIRE****DÉLIBÉRATION****N° DEL2026-016****CONVENTION PLURIANNUELLE 2026-2027-2028 ENTRE LA VILLE DE FERNEY-VOLTAIRE
ET LA SOCIÉTÉ MUSICALE DE FERNEY-VOLTAIRE**

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
29	22	26

L'an deux mil vingt six, le 24 février à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Daniel RAPHOZ, Maire.

Etaient présents :

M. Daniel RAPHOZ, Mme Khadija UNAL, M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Valérie MOUNY, M. Chun-Jy LY, M. Christian ALLIOD, M. Etienne T'KINT DE ROODEENBEKE, Mme Chantal HARS, Mme Nadia CARR-SARDI, M. Rémi VINE-SPINELLI, Mme Laurence MERIAUX, M. Jean-Louis GUIDERDONI, Mme Marie JOMIR-FLORES, M. Matthieu CLAVEL, Mme Catherine MITIS, M. Jean-Loup KASTLER, M. Nicolas KRAUSZ, M. Christian LANDREAU, M. Dorian LACOMBE, Mme Corinne DEMARQUAY, M. Jean-Francois PATRIARCA, M. Raphael VINCON.

Pouvoir(s) :

M. Balaky-Yem BABALEY à M. Chun-Jy LY, M. Ahmed BEN MBAREK à Mme Valérie MOUNY, M. Stephane GRATAROLY à M. Daniel RAPHOZ, Mme Aurelie LEGER à M. Christian ALLIOD.

Etaient excusés :

M. Jean-Druon CHARVE, Mme Laurence CAMPAGNE, Mme Mylène MAILLOT.

Secrétaire de séance : Christian ALLIOD

L'article 1er du décret 2001-495 du 06/06/2001 prévoit l'obligation de conclure une convention avec les associations qui perçoivent une subvention dont le montant annuel est supérieur à 23.000 €.

Pour rappel, la Société musicale de Ferney-Voltaire bénéficie cette année d'une subvention communale annuelle de 24.000 € (montant de 24 000€ pour chacune des années 2026, 2027 et 2028).

Vu le projet de convention en annexe ;

Considérant l'avis favorable de la commission Culture, Vie associative et Évènementielle, Sport et Communication réunie le 13 octobre 2025 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la convention pluriannuelle avec la Société Musicale, définissant les missions de service public qui lui sont confiées pour les années 2026, 2027 et 2028 ainsi que les modalités de versement de la subvention annuelle de fonctionnement,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou l'un de ses adjoints, à signer ladite convention, et tout document s'y rapportant.

VOTE	
Pour	25
Contre	0
Abstention	1
Ne prend pas part au vote	0

Date de télétransmission : 27 février 2026
Date de retour de l'acte : 27 février 2026
Identifiant de l'acte : 076-217602317-20260224-10473-DE-1-1

Le Maire,
Daniel RAPHOZ



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

CONVENTION PLURIANNUELLE ENTRE LA VILLE DE FERNEY-VOLTAIRE ET LA SOCIÉTÉ MUSICALE DE FERNEY- VOLTAIRE

{Circulaire Premier ministre NOR : PRMX1001610C du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations. JO du 20}.

Entre

La Ville de Ferney-Voltaire représentée par son maire, Monsieur Daniel RAPHOZ en vertu de la délibération municipale n°051 du 06/06/2023, d'une part

Et

La Société Musicale de Ferney-Voltaire, association régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège social est situé, 11 chemin des Jargilières à Ferney-Voltaire, N° Siret 479 720 690 00011, représentée par son Président, Pierre- Edouard DE GRUSON, et désignée sous le terme « l'association », d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

PREAMBULE

Considérant le projet initié et conçu par l'association d'élaborer et de présenter au public une programmation musicale de qualité contribuant au rayonnement culturel de la commune de Ferney-Voltaire conforme à son objet statutaire ;

Considérant le projet de politique culturelle de la commune de Ferney-Voltaire où la musique, la diversité culturelle et l'accès à la culture tiennent une place importante ;

Considérant le Conservatoire à rayonnement communal de musique, de danse et d'art dramatique ;

Considérant que le programme d'actions ci-après présenté par l'association participe à cette politique,

Considérant la participation financière de la ville de Ferney-Voltaire indiquée à l'article 3 de la présente convention et en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION

Par la présente convention, l'association s'engage à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politique publique mentionnées au préambule le programme d'actions suivant, comportant les obligations mentionnées à l'annexe 1 laquelle fait partie intégrante de la convention :

- Participation aux cérémonies officielles commémoratives de la commune,
- Participation au 14 juillet,
- Dans le cadre des relations intercommunales transfrontalières, participation au Concert du 1er août à Collex-Bossy,
- Participation aux vœux du Maire de Ferney-Voltaire,
- Elaboration et présentation au public d'un programme musical en extérieur sur scène ou dans des locaux mis à disposition gratuitement par la Ville de Ferney-Voltaire,
- Participation aux animations organisées par la Ville de Ferney-Voltaire (Marché de Noël, Fête à Voltaire, etc.).
- Formation musicale des membres de l'association.

Dans ce cadre, la Ville de Ferney-Voltaire contribue financièrement à ce service et met à disposition de l'association les locaux suivants, pendant toute la durée de la présente convention :

- Une salle de répétition au conservatoire municipal de musique, de danse et d'art dramatique,
- Un local archive.

ARTICLE 2 - DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention est signée pour une durée de 3 ans.

ARTICLE 3 - CONDITIONS DE DÉTERMINATION DU COÛT DE L'ACTION

3.1 Le coût total estimé éligible du programme d'actions est évalué à 24 000€ par an, conformément aux budgets prévisionnels figurant à l'annexe 2.

3.2 Les coûts totaux estimés éligibles annuels du programme d'actions sont fixés à l'annexe 2. Le besoin de financement public doit prendre en compte tous les produits affectés à l'action.

Les budgets prévisionnels du programme d'actions indiquent le détail des coûts éligibles à la contribution financière de la Ville de Ferney-Voltaire, établis en conformité avec les règles définies à l'article 3.3, et l'ensemble des produits affectés.

3.3 Les coûts à prendre en considération comprennent tous les coûts occasionnés par la mise en œuvre du programme d'actions conformément au dossier de demande de subvention numéro CERFA 12156*03 présenté par l'association. Ils comprennent notamment :

- les coûts directement liés à la mise en œuvre de l'action, qui :

- Sont liés à l'objet du programme d'actions et sont évalués en annexe 2 ;
- Sont nécessaires à la réalisation du programme d'actions ;

- Sont raisonnables selon le principe de bonne gestion ;
- Sont engendrés pendant le temps de la réalisation du programme d'actions ;

3-4 Lors de la mise en œuvre du programme d'actions, l'association peut procéder à une adaptation de ses budgets prévisionnels par des transferts entre nature de charges éligibles telles que les achats, les locations, les dépenses de publications, les charges de personnel, les frais de déplacement, etc. Cette adaptation des dépenses réalisées dans le respect du montant total des coûts éligibles mentionnés au point 3.1, ne doit pas affecter la réalisation du programme d'actions et ne doit pas être substantielle.

Lors de la mise en œuvre du programme d'actions, l'association peut procéder à une adaptation à la hausse ou à la baisse de ses budgets prévisionnels à la condition que cette adaptation n'affecte pas la réalisation du programme d'actions et qu'elle ne soit pas substantielle au regard du coût total estimé éligible visé à l'article 3.1

L'association communique ces modifications à la Ville de Ferney-Voltaire par écrit dès qu'elle peut les évaluer et en tout état de cause avant le 1er juillet de l'année en cours.

Le versement du solde annuel conformément à l'article 5.2 ne pourra intervenir qu'après acceptation expresse par la Ville de Ferney-Voltaire de ces modifications.

¹ Dans la limite de 4 ans conformément à la circulaire n° 5193/SG du 16 janvier 2007 relative aux subventions de l'Etat aux associations et conventions pluriannuelles d'objectifs. Les conditions de renouvellement sont fixées à l'article 12 infra lequel peut être fusionné avec l'article 2.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE DÉTERMINATION DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE

4.1 L'administration contribue financièrement pour un montant annuel prévisionnel maximal de 24 000,00€.

4.2 Pour l'année 2026, l'administration contribue financièrement pour un montant de 24 000,00€.

4.3 Les contributions financières de la Ville de Ferney-Voltaire ne sont applicables que sous réserve des deux conditions suivantes :

Le respect par l'association des obligations mentionnées aux articles 1er, 6 ,7 et 9 sans préjudice de l'application de l'article 13 ;

La vérification par l'administration que le montant de la contribution n'excède pas le coût de l'action, conformément à l'article 10.

ARTICLE 5- MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE

5.1 Pour 2026, la Ville de Ferney-Voltaire verse 24 000,00 € à la notification de la présente convention.

5.2 Pour la deuxième, et troisième année d'exécution de la présente convention, la contribution financière annuelle sera versée en une fois après l'adoption des subventions aux associations par le conseil municipal, dans la limite du budget prévisionnel communal. Sauf cas exceptionnel, cette subvention sera versée avant le 30 mai.

La contribution financière sera créditée au compte de l'association selon les procédures comptables en vigueur (mandat administratif).

Les versements seront effectués à la Société Musicale de Ferney-Voltaire au compte

FR76 1027 8073 6300 0205 5430 103 Code BIC CMCIFR2A

En cas de modification des coordonnées bancaires, l'association en avise le plus tôt possible le service des finances de la Ville de Ferney-Voltaire.

² Le terme prévisionnel est utilisé pour ne pas déroger au principe d'annualité budgétaire des collectivités publiques.

ARTICLE 6 - JUSTIFICATIFS

L'association s'engage à fournir dans les six mois de la clôture de chaque exercice les documents ci- après établis dans le respect des dispositions du droit interne et du droit communautaire :

- Le compte rendu financier conforme à l'arrêté du 11 octobre 2006 pris en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.
Ce document retrace de façon fiable l'emploi des fonds alloués pour l'exécution des obligations prévues dans la présente convention. Ces documents sont signés par le Président ou toute personne habilitée.
- Les comptes annuels et le rapport du commissaire aux comptes prévus par l'article L 612-4 du Code de commerce ou, le cas échéant, la référence de leur publication au Journal Officiel.
- Le rapport d'activité.

ARTICLE 7 - AUTRES ENGAGEMENTS

L'association, soit, communique sans délai à la Ville de Ferney-Voltaire la copie des déclarations mentionnées aux articles 3, 6 et 13-1 du décret du 16 août 1901 portant réglementation d'administration publique pour l'exécution de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association, soit, informe de toute nouvelle déclaration enregistrée dans le RNA et fournit la copie de toute nouvelle domiciliation bancaire.

En cas d'inexécution ou de modification des conditions d'exécution et de retard pris dans l'exécution de la présente convention par l'association, pour une raison quelconque, celle-ci doit en informer la Ville de Ferney-Voltaire et particulièrement son service en charge des associations sans délai par lettre recommandée avec accusé de réception.

Assistance technique générale

A titre exceptionnel et pour des actions ponctuelles nécessitant des moyens dont l'association ne disposerait pas à titre permanent, la Ville de Ferney-Voltaire s'engage à mettre à disposition de l'association sur présentation d'une demande préalable écrite, et sous réserve des disponibilités humaines et matérielles, les moyens techniques dont elle dispose.

Pour une meilleure planification, il est recommandé d'effectuer une demande 15 jours avant le besoin en matériel auprès des services techniques de la Ville de Ferney-Voltaire.

ARTICLE 8 - SANCTIONS

En cas d'inexécution ou de modification substantielle et en cas de retard significatif des conditions d'exécution de la convention par l'association sans l'accord écrit de la Ville de Ferney-Voltaire, celle-ci peut respectivement exiger le versement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, diminuer ou suspendre le montant de la subvention, après examen des justificatifs présentés par l'association et avoir préalablement entendu ses représentants. L'association en est informée par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 9 – ÉVALUATION

L'association s'engage à fournir, au moins trois mois avant le terme de la convention, un bilan d'ensemble, qualitatif et quantitatif, de la mise en œuvre du programme d'actions.

La Ville de Ferney-Voltaire procède, conjointement avec l'association, à l'évaluation des conditions de réalisation du programme d'actions auquel elle a apporté son concours sur un plan quantitatif comme qualitatif.

L'évaluation porte notamment sur la conformité des résultats à l'objet mentionné à l'article 1, sur l'impact du programme d'actions au regard de l'intérêt local pour les collectivités territoriales conformément aux articles L. 2121-29, L. 3211-1 et L. 4221-1 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 10 - CONTROLE DE L'ADMINISTRATION

Le service en charge des associations de la Ville de Ferney-Voltaire contrôle annuellement et à l'issue de la convention que la contribution financière n'excède pas le coût de la mise en œuvre du service.

Dans le cas contraire, la Ville de Ferney-Voltaire peut exiger le remboursement de la quote-part équivalente de la contribution financière.

Pendant et au terme de la convention, un contrôle sur place peut être réalisé, dans le cadre de l'évaluation prévue à l'article 9 ou dans le cadre du contrôle financier annuel. L'association s'engage à faciliter l'accès à toutes pièces justificatives des dépenses et tous autres documents dont la production serait jugée utile dans le cadre de ce contrôle.

ARTICLE 11 - RESPONSABILITÉS ET ASSURANCE

En tant que propriétaire des locaux mis à disposition de l'association, la Ville de Ferney-Voltaire s'assure qu'elle dispose d'une responsabilité civile spécifique, à charge pour l'association en tant qu'occupant, de contracter une assurance couvrant l'ensemble de ses activités.

Il est entendu que l'association est, elle seule, responsable du bon fonctionnement de ses activités dans le cadre des dispositions de la présente convention.

L'association fera son affaire personnelle de tous les risques et litiges pouvant provenir de son activité. Elle assumera seule, tant envers la Ville de Ferney-Voltaire qu'envers les adhérents ou les tiers, la responsabilité de tout accident, dégâts ou dommages matériels et corporels pouvant résulter des actions menées ou de l'exploitation des locaux, des équipements, du matériel et des mobiliers de toute nature.

L'association garantira la Ville de Ferney-Voltaire de tout recours qui pourrait être engagé contre elle en la matière. À ce titre, il lui appartient de souscrire les polices d'assurances qui couvriront ces différents risques.

Toutes les polices d'assurance contractées par l'association devront être communiquées au service en charge des associations de la Ville de Ferney-Voltaire.

Toutefois, cette communication n'engagera en rien la responsabilité de la Ville de Ferney-Voltaire pour le cas où, à l'occasion d'un sinistre, l'étendue des garanties ou le montant de ces assurances s'avèreraient insuffisants.

ARTICLE 12 - CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention est subordonnée à la réalisation de l'évaluation prévue à l'article 9 et au contrôle de l'article 10.

ARTICLE 13 - AVENANT

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par la Ville de Ferney-Voltaire et l'association. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions qui la régissent. La demande de modification de la présente convention est réalisée en la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et les toutes les conséquences qu'elle emporte. Dans un délai de deux mois suivant l'envoi de cette demande, l'autre partie peut y faire droit par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 14 - RÉSILIATION DE LA CONVENTION

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tous autres droits qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de trois mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse³.

ARTICLE 15 - RECOURS

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du tribunal administratif de Lyon.

Pour l'association,
Le Président
Pierre DE GRUSON

Pour la ville de Ferney-Voltaire,
Le Maire
Daniel RAPHOZ

³ La résiliation du contrat pour motif d'intérêt général ouvrant par ailleurs droit à indemnité est un principe général de droit des contrats administratifs. Il fait l'objet d'une jurisprudence constante : Conseil d'Etat du 2 mai 1958, affaire commune de Magnac-Laval. Elle s'applique d'office sans qu'il y ait lieu de la mentionner.

ANNEXE 1

Le programme d'actions

Obligation :

L'association s'engage à mettre en œuvre le programme d'actions suivant comportant des obligations destinées permettre la réalisation du service visé à l'article 1 de la convention.

L'association se rassemble et répète tous les vendredis hors vacances scolaires. Elle contribue à la formation musicale de ses membres par des séminaires et des journées de formation. Un lien fort existe avec le Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique de Ferney-Voltaire.

Elle permet le rayonnement de Ferney-Voltaire lors de rencontres et de partenariats avec les autres harmonies du territoire ou lors de rencontres internationales.

Le programme musical issu d'un large répertoire s'adresse à tous les publics.

L'association développe des relations artistiques régionales et transfrontalières en recherchant les partenariats avec le monde associatif et les lieux de diffusion à l'échelle de la Région Auvergne - Rhône-Alpes, du département de l'Ain, du Pays de Gex et du Grand Genève.

1) FORMATIONS

- Répétitions générales hebdomadaires,
- Répétitions partielles,
- 2 stages annuels pour la formation des musiciens et la préparation des concerts.

2) PRODUCTIONS MUSICALES

- 2 concerts annuels,
- Concert de quartier,
- Prestations musicales lors de cérémonies officielles (11 novembre, Vœux du maire, 8 mai, 14 juillet),
- Animations organisées par la Ville de Ferney-Voltaire (par exemple : Marché de Noël, Fête de la musique, Fête à Voltaire),
- Aubade lors de la kermesse de la paroisse protestante,
- Participation à la Fête nationale Suisse à Collex-Bossy,
- Participation au Festival des harmonies du Pays de Gex.

3) ACTIVITÉS DIVERSES

- Sorties ou voyages,
- Participation à la braderie de Ferney-Voltaire (restauration-buvette).